

**Ecole Nationale Supérieure
Des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Memoire de recherche

Bibliothèques numériques

**Philippe Chevrant-Breton, Nathalie
Fargier, Jean-Louis Hervé, Marion Loire,
Sylvie Martin**

9^e promotion

Sous la direction de Madame Marianne Pernoo

2000

Sommaire

INTRODUCTION	4
1. La révolution Internet	4
2. Internet et bibliothèques	5
3. Bibliothèques numériques et documents numériques.....	7
4. Démarche méthodologique.....	8
MÉTHODOLOGIE	10
1. Sources et documentation	10
1.1. Conférences et entretiens.....	11
1.1.1. Conférences	11
1.1.2. Tables-rondes	11
1.1.3. Entretiens.....	11
1.2. Listes de discussion.....	12
1.3. Bibliographie.....	12
1.3.1. Bibliothèques et documents numériques, généralités	12
1.3.2. Métiers.....	14
1.3.2.1. Généralités	14
1.3.2.2. Acquisitions	15
1.3.2.3. Catalogage	15
1.3.2.4. Conservation	17
1.3.2.5. Communication.....	18
1.3.3. Compte-rendus d'expériences en bibliothèque.....	18
2. Analyse de sites	22
2.1. Pourquoi ?	22
2.2. Constitution de la grille d'analyse.....	22
2.3. Choix des sites.....	23
3. Le questionnaire.....	26
ANALYSE.....	29
1. Analyse de sites : synthèse.....	29
1.1. Typologie des documents proposés par les sites étudiés et constitution des collections ..	29
1.1.1. Les types de documents proposés.....	29
1.1.2. Collection numérique et type de bibliothèque.....	31
1.1.3. Les thèmes	32
1.2. Traitement des documents mis en ligne en vue de leur mise en valeur.....	33
1.3. La mise à disposition des documents numériques en ligne	35
1.3.1. Identification et accès au site.....	35
1.3.2. L'ergonomie	36
1.3.3. Ecoute du lecteur	37
1.3.4. Conclusion.....	37
2. Analyse des questionnaires et des projets de bibliothèques numériques	38

2.1.	Projet de bibliothèque numérique : origines, cadre et objectifs.....	39
2.2.	Mise en œuvre et suivi du projet de bibliothèque numérique.....	43
2.3.	Constitution de la collection numérique.....	45

RESULTATS50

1. Aspect technique 50

2. Aspect intellectuel 52

2.1.	Acquisition des collections numériques	53
2.2.	Conservation des documents numériques	55
2.3.	Traitement documentaire des collections numériques.....	56
2.4.	Mise en valeur et consultation des collections numériques.....	57

TABLE DES ANNEXES60

Sommaire des tableaux

Tableau 1 :	Origine des questionnaires et des projets.....	39
Tableau 2 :	Objectifs et promoteurs des projets de bibliothèques numériques.....	40
Tableau 3 :	Publics visés et types de documents numériques.....	42
Tableau 4 :	Tâches sous-traitées.....	44
Tableau 5 :	Types de validation des documents numérisés	47

Introduction

1. La révolution Internet

L'Internet constitue incontestablement un facteur d'évolution technologique central, un véritable bouleversement dans le domaine des télécommunications. Après avoir conquis les milieux scientifiques et commerciaux, il s'est étendu au grand public et s'est imposé comme enjeu du développement économique à venir. Cette extension inéluctable a été soulignée par une étude récente parue dans la revue scientifique *Nature*¹ qui estimait la taille du Web à 800 millions de pages html, en février 1999. En décembre 1997, les mêmes auteurs avaient proposé une estimation de 320 millions de pages, soit une augmentation de 150% en 14 mois.

L'impression dominante pour l'internaute est celle d'une exhaustivité des ressources disponibles et d'une simultanéité des réponses obtenues. L'hypertexte et les facilités de navigation assurent a priori la mise à disposition d'un savoir total et l'accès à de multiples sources. Certains considèrent d'ailleurs l'Internet comme la concrétisation de la bibliothèque encyclopédique. Certes, par bien des aspects cette comparaison paraît valable. D'un part, la majorité des informations disponibles sur le Web se présente sous forme textuelle, assurant ainsi la pérennité de l'usage de l'écrit dans le cadre des nouvelles communications. D'autre part, la notion de réseau, à la base même de l'Internet, constitue une caractéristique centrale des bibliothèques. Elles ont notamment œuvré à la mise en place de catalogues collectifs dans une perspective de partage optimal des connaissances. En dépit de ces ressemblances et de la potentielle concurrence qui en découle, les bibliothèques conservent des spécificités très fortes. Elles sont riches de fonds considérables encore inaccessibles en ligne (manuscrits, textes de toute nature, illustrations, plans,

¹ LAWRENCE S. et LEE GILES C. Accessibility of information on the web. *Nature*, vol. 40, 1999, p.107-109.

cartes, photographiques...) et de compétences humaines, scientifiques permettant un traitement raisonné de l'ensemble de ces collections. Si les bibliothèques se distinguent encore fondamentalement de l'Internet par l'organisation de l'accès à des documents sélectionnés et la garantie de leur validité scientifiques, elles ont assimilé en partie les dernières innovations techniques de ce nouveau modèle de diffusion de l'information et intégré à leurs fonds certaines ressources Internet.

2. Internet et bibliothèques

En effet, jusque dans les années 1990, elles avaient utilisé l'outil informatique pour gérer les fonctions bibliothéconomiques traditionnelles tels que l'acquisition, le prêt, le catalogage, l'accès professionnel ou grand public au catalogue, le bulletinage... Les systèmes intégrés de gestion des bibliothèques mis en place participaient ainsi au processus de normalisation et de standardisation en généralisant par exemple l'emploi du format MARC dans le cadre d'échanges entre bibliothèques. Si le lecteur, grâce à ces premières vagues d'informatisation, pouvait consulter les catalogues et autres bases de données, il lui était impossible d'accéder directement au document primaire. Désormais, le modèle du 'client-serveur' s'est imposé face au modèle du 'terminal-ordinateur central'. Ce mode de fonctionnement a permis l'intégration de nouvelles fonctions comme l'accès à distance et l'accès aux documents.

Cette évolution technique rencontre les souhaits et besoins du public. Les lecteurs, progressivement familiarisés avec les possibilités offertes par l'Internet, attendent des bibliothèques des facilités de communication similaires. Ils souhaitent par exemple disposer rapidement d'informations précises et consulter à distance certains documents. Simultanéité, fiabilité, exhaustivité, facilité, tels sont les impératifs à respecter à leurs yeux. Quant aux éditeurs, autres acteurs de l'environnement des bibliothèques, ils proposent un choix croissant de documents uniquement en ligne. L'enjeu essentiel pour les bibliothèques est donc de fournir via

le réseau un accès direct à la ressource primaire et à des documents numériques gratuits ou payants, parfois dépourvus de support physique. L'intégration de ce nouveau modèle de communication satisfait un triple objectif : enrichir l'offre de service public, valoriser les fonds de la bibliothèque et souligner les compétences scientifiques des bibliothécaires.

L'engouement dont bénéficie l'Internet n'est donc pas sans conséquences sur les bibliothèques et de ce fait sur les pratiques des bibliothécaires. Notre propos est de déterminer dans quelle mesure l'irruption et le développement des documents numériques en ligne influencent les métiers en bibliothèques. Le terme de métier permet d'appréhender globalement la diversité de cette activité et des savoir-faire constitués.

Actuellement, des textes administratifs et des réflexions internes à la profession permettent de dessiner le contour des missions des bibliothécaires. Selon l'article 3 du décret du 9 janvier 1992, « *les membres du corps des conservateurs de bibliothèques constituent, organisent, enrichissent, évaluent et exploitent les collections de toute nature des bibliothèques. Il sont responsables de ce patrimoine. Ils organisent l'accès du public aux collections et la diffusion des documents à des fins de recherche, d'information ou de culture. Les catalogues des collections sont établis sous leur responsabilité* ». Le Conseil Supérieur des Bibliothèques précise dans son rapport pour les années 1997-1998 que la raison d'être du métier de bibliothécaire réside dans la définition du contenu des collections et dans l'organisation de l'accès à ces documents. Bertrand Calenge note également que « *toutes les activités bibliothéconomiques et les services documentaires tournent à l'évidence autour de cette collection constamment vivante et renouvelée, fondement de toute bibliothèque* »².

Du fait de la révolution technique subie par le domaine des télécommunications avec la généralisation de l'Internet, la question est dès lors de

² CALENGE, Bertrand. *Les politiques d'acquisition*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1994, p.8. Collection Bibliothèques.

savoir de quelle manière s'opère le passage du document numérique, appréhendé dans son unité, à la constitution d'une collection numérique. Les bibliothécaires se trouvent-ils confrontés à une simple adaptation de leurs pratiques traditionnelles au gré de ce bouleversement technique ou doivent-ils plus fondamentalement repenser leurs missions et définir une nouvelle démarche intellectuelle adaptée à la spécificité des documents numériques et de leurs conditions d'accessibilité ?

3. Bibliothèques numériques et documents numériques

Comment définir avec plus de précision ce qu'est une ressource électronique ? Il existe une variété de documents électroniques distincts par leurs supports et leurs modalités d'accès. Ils peuvent être matérialisés sur un support physique comme les cédéroms ou au contraire, n'avoir qu'une existence virtuelle c'est-à-dire n'être que par leur diffusion sur le réseau. En outre, Alain Jacquesson distingue les documents numérisés (collections patrimoniales des bibliothèques) des documents numériques (revues électroniques en ligne, sites Internet n'existant pas initialement sous forme papier). Ces documents regroupés dessinent les contours de nouvelles bibliothèques. Ainsi, le Conseil Supérieur des Bibliothèques différencie « *une bibliothèque numérique, lieu de stockage de documents numériques, d'une bibliothèque pouvant se limiter à une page Web ou à un catalogue pointant sur des documents numériques situés sur divers ordinateurs à travers le monde* ». Un même établissement peut proposer ces deux types de services : donner un accès à des informations ou à des documents que la bibliothèque n'a pas en propre et/ou constituer une bibliothèque numérique à partir de collections et de ressources qu'elle possède.

Dans le cadre de notre étude, nous nous intéresserons essentiellement aux ressources électroniques détenues par la bibliothèque et diffusées sur le réseau de l'Internet. Cela inclut notamment les périodiques électroniques (revues scientifiques,

revues de sommaires, lettres d'information, web'zines....), les réservoirs de textes numériques (anciennes collections, manuscrits, imprimés, archives, affiches, cartes et plans, illustrations, photographies, collections audiovisuelles...) et les sites Internet. Une telle restriction permet de s'interroger plus spécifiquement sur le traitement bibliothéconomique de ces nouvelles collections, de l'acquisition à la conservation et à la diffusion. Les bibliothèques numériques sont donc « *des organisations qui fournissent des ressources, incluant le personnel qualifié, pour sélectionner, structurer, offrir l'accès intellectuel, interpréter, distribuer, préserver l'intégrité et assurer la pérennité de collections d'œuvres sous forme numérique qui puissent être facilement et économiquement utilisées par une communauté définie ou par un ensemble de communautés* »³.

4. Démarche méthodologique

Afin de déterminer si ces opérations de sélection, d'organisation de l'accès, de conservation et de diffusion des documents numériques se distinguent réellement des fonctions traditionnelles des bibliothécaires et nécessitent de nouvelles compétences, nous avons essayé de dresser un bilan des réflexions en cours. Les techniques de l'information et de la communication (et non plus les nouvelles TIC) ont pleinement intégré les préoccupations des professionnels. La littérature existante concernant ce sujet porte sur quatre aspects essentiels : les aspects techniques liés à la numérisation et à la conservation, les aspects bibliographiques liés à la localisation des documents électroniques (URL) et à leur identification (métadonnées, MARC), les aspects juridiques liés à la diffusion et à l'appropriation des documents et enfin, les aspects cognitifs liés aux nouvelles méthodes de lecture. Il semble difficile de définir d'emblée les nouvelles missions des bibliothécaires. Loin de toute généralisation, se distinguent seulement des expériences propres à chaque bibliothèque. La spécificité des situations prime : la nature des fonds de la

³ Cité dans DIGITAL LIBRARY FEDERATION, *A working definition of digital library*. [en ligne]. [réf. du 07.04.00]. Disponible que le World Wide Web : <http://www.clir.org/diglib/dldefinition.htm>

bibliothèque, ses moyens financiers, sa participation à des réseaux documentaires... déterminent les contours de la collection numérique et les choix techniques, bibliothéconomiques effectués.

Des visites de sites Web de bibliothèques numériques nous ont permis d'appréhender très concrètement cette diversité. Diversité de l'offre de documents électroniques, des conditions d'accès et des modalités de présentation. Ce point de vue de l'utilisateur complète les propos des professionnels des bibliothèques eux-mêmes. En effet, à travers un questionnaire destiné aux responsables de collections numériques, l'objectif était de recueillir leur parole, de prendre connaissance de leur expérience et à terme d'identifier divers modèles de gestion.

S'insérant dans un module d'initiation à la recherche et s'étalant sur une période de quatre mois, ce travail ne prétend pas fournir de résultats définitifs sur les questions soulevées relatives au métier de bibliothécaire. Il vise davantage à ouvrir un champ de recherche et à dégager des axes pour une réflexion future. Un document de travail contenant nos grille d'analyse et questionnaire vierge, ainsi que leurs résultats et les compte-rendus d'entretiens, complète ce mémoire⁴.

⁴ Ce document n'a pas été joint au mémoire du fait de son volume. Il sera présenté lors de la soutenance.

Méthodologie

1. Sources et documentation

Au sein de notre démarche, il nous a semblé que la recherche bibliographique prenait une place tout aussi importante que l'analyse de sites et que le dépouillement des questionnaires et des projets de bibliothèques numériques. En effet, la documentation sur le sujet est à la fois très développée et très dispersée et la présentation d'une bibliographie cohérente et mise à jour est le résultat d'une première phase de notre travail. Elle doit servir à illustrer nos propos et étayer nos conclusions sur l'évolution des métiers en bibliothèques mais aussi à tenir lieu de référence sur les sujets abordés. Evidemment, l'importance prise dans ce travail par les ressources Internet lui donne une viabilité courte (des sites ont eu le temps de changer d'URL entre le début et la fin de notre recherche). Cependant, la citation des organismes auteur permet de retrouver facilement les documents après un changement d'adresse.

Au cours de notre travail, nous avons pu bénéficier de plusieurs sources d'information, riches d'enseignement, qu'elles nous aient été destinées particulièrement ou qu'elles aient eu lieu dans le cadre d'une manifestation publique. Des conférences et des tables-rondes, organisées à l'Enssib et au Salon du Livre de Paris, ont été l'occasion d'exposer l'état actuel de la profession face à l'introduction des documents numériques dans les bibliothèques. Des entretiens personnels nous ont permis de prendre en compte des expériences particulières et d'aborder des points aussi précis que le projet CORC ou que l'archivage des sites Internet à la BNF, etc. Afin de prolonger pour le lecteur cette discussion avec des professionnels concernés par le numérique, nous avons cité les listes de discussion spécialisée sur le sujet.

Enfin, la partie bibliographie proprement dite reprend la structure de nos résultats : après la citation de quelques ouvrages généraux sur les documents numériques en bibliothèques, elle recense les documents relatifs au métier. Nous avons choisi de répartir les sources d'information selon les métiers qu'elles abordent : acquisition et sélection, catalogage et description, conservation et communication. Sont recensés pour finir les projets de bibliothèques numériques exposés dans des revues ou sur des sites de bibliothèque. Ces projets font partie intégrante, pour partie d'entre eux, de notre analyse.

1.1. Conférences et entretiens

1.1.1. Conférences

Alain Jacquesson, *Les Périodiques électroniques*, Enssib, 14 mars 2000.

Dominique Lahary, *Le Futur des catalogues dans la bibliothèque numérique*, Enssib, 18 mai 2000.

Catherine Lupovici, *Le Futur des catalogues dans la bibliothèque numérique*, Enssib, 18 mai 2000.

1.1.2. Tables-rondes

Les Bibliothèques du futur, Salon du livre de Paris, 20 mars 2000.

Les Bibliothèques à l'heure du numérique : quels nouveaux défis pour un service public ?, Enssib, 4 mai 2000.

1.1.3. Entretiens

Bertrand Calenge, *L'évolution du métier de bibliothécaire*, 14 juin 2000.

Thierry Clavel, *Projet CORC*, 24 mai 2000.

Julien Masanès, *L'Archivage des sites Internet à la BNF*, 14 mars 2000.

Véronique Poirier, *Les Enjeux de la sélection des contenus dans les programmes de numérisation des bibliothèques nationales : analyse comparative des expériences françaises et québécoises (Bibliothèque nationale de France et Bibliothèque nationale du Québec)*, 14 avril 2000.

1.2. Listes de discussion

BERKELEY DIGITAL LIBRARY SUNSITE. *DigLibns Electronic Discussion*. [en ligne]. Berkeley. [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://sunsite.berkeley.edu/DigLibns/>

AUSTRALIA'S CULTURAL NETWORK. *The desire to digitise : Digitisation Forum Online*. [en ligne]. Canberra. [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://www.acn.net.au/projects/digit.htm>

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. *Liste de discussion « documentation numérisée »*. [en ligne]. Paris. [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation/fr/f_07.htm

1.3. Bibliographie

1.3.1. Bibliothèques et documents numériques, généralités

ABES. *Webdoc*. [en ligne]. Montpellier. [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : [http:// www.abes.fr/webdoc.htm](http://www.abes.fr/webdoc.htm)

BERKELEY DIGITAL LIBRARY SUNSITE. *Digital Library Information resources*. [en ligne]. Berkeley. [réf. du 07.04.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://sunsite.berkeley.edu/Info/>

CONSEIL SUPÉRIEUR DES BIBLIOTHÈQUES. *Rapports annuels du Conseil supérieur des bibliothèques*. [en ligne]. Paris. [réf. du 03.03.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://www.enssib.fr/autres-sites/csb/csbrapp-annuels.html>

DUCHARME, Christian. (dir.). *Du CD-ROM à la numérisation : développer les documents numériques en bibliothèque*. Villeurbanne (Rhône) : Institut de formation des bibliothécaires, 1997. 172 p. La Boîte à outils.

DUPOIRIER, Gérard (coord.) *Les bibliothèques numériques. Document numérique*. Vol.2, n°3-4,1998. Paris : Hermès Sciences Publications, 1999. 299 p.

IFLA. *IFLA electronic collection*. [en ligne]. Ottawa. [réf. du 07.04.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://www.ifla.org/II/index.htm>

IST. *Telematics for libraries*. [en ligne]. Bruxelles. [réf. du 14.04.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://www.cordis.lu/libraries/>

JACQUESSON, Alain et RIVIER, Alexis. *Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1999. 377 p. Collection Bibliothèques.

LEPEUTREC, Claire. *Dossier documentaire : Les projets de numérisation et de diffusion des thèses sur Internet*. [en ligne]. Urfist Paris. [réf. du 14.06.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/these/accueil.htm>

MADDALONI, Marie-Claude. L'information numérique dans les bibliothèques municipales : état des lieux. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, n°4, p.66-69.

MANDELKERN, Dieudonné et MARAIS, Bertrand du. *Diffusion des données publiques et révolution numérique : rapport*. [en ligne]. FRANCE. Commissariat général du plan. Paris : La Documentation française, 1999. 123 p. [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/cgi-bin/multitel/CATALDOC/>

PETTENATI, Corrado. *Bibliothèques virtuelles, bibliothèques numériques*. Genève : CERN AS-SI, 1996. 17 p.

VAN DOOREN, Bruno. *Bibliothèques universitaires et nouvelles technologies : rapport au ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie*. [en ligne]. FRANCE. Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie
Paris : Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 1999. 98 p. [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://www.education.gouv.fr/rapport/vandooren/default.htm>

WEIBEL, Stuart L. *Metadata Information Day Lund, Sweden October 11, 1996. Part 1: Libraries and the Internet*. [en ligne]. Dublin (Ohio). [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://www.oclc.org/~weibel/lund/part1/lib-lund.html>

1.3.2. Métiers

1.3.2.1. Généralités

AROT, Dominique. Les valeurs professionnelles du bibliothécaire. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, n°1, p. 33-41.

CALENGE, Bertrand. Bibliothèques et nouvelles technologies. *Lecture Jeune*, 1999, n°89, p. 15-19.

LIBRARY OF CONGRESS, NATIONAL DIGITAL LIBRARY PROGRAM. *NDLP Project Planning Checklist*, [en ligne]. Washington. [réf. du 14.04.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://lcweb2.loc.gov/ammem/prjplan.html>

Patrimoine et multimédia : le rôle du conservateur : Colloque 23, 24 et 25 octobre 1996 à la Bibliothèque Nationale de France. Paris : Ecole nationale du Patrimoine, La Documentation française, 1997. 336 p.

SAVARD, Réjean. Modernité et valeurs professionnelles dans la formation des bibliothécaires en Amérique du Nord. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, n°1, p. 42-49.

1.3.2.2. Acquisitions

BECQUET, Gaëlle. Sélection des collections traditionnelles et électroniques : la bibliothèque de l'université de Géorgie aux Etats-Unis. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1995, n°3, p.40-47.

BONTEMPS, Isabelle. *Quelle politique documentaire pour l'acquisition de liens Internet en bibliothèque ?*. Mémoire DCB, Enssib, 1998. 62 f. - Annexes (XXXI f.).

1.3.2.3. Catalogage

ABES. *Zone 856 : localisation électronique et accès*. [en ligne]. Montpellier. [réf. du 12.05.00]. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.abes.fr/zone856.htm>

CAZABON, Marie-Renée. *UNIMARC : Manuel de catalogage, monographies, publications en série, musique imprimée, documents électroniques*. Paris : Cercle de la Librairie, 1999. 205 p. Collections Bibliothèques.

Concertation sur l'information bibliographique enrichie. [en ligne]. ABF (Paris). [réf. du 19.06.00]. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.abf.asso.fr/enrichi/>

DESRICHARD, Yves. Les formats et normes de catalogage : évolutions et perspectives. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1998, n°3, p. 56-65.

DIAZ, Diego-Angel. *Le repérage de l'information sur Internet : catalogage et indexation des ressources sur le World Wide Web*. Mémoire de maîtrise, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 1998. [en ligne]. [réf. du 19.06.00]. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.multimania.com/ddiaz/>

ELECTRONIC TEXT CENTER. *Standards*. [en ligne]. Charlottesville (Virginia). [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://etext.lib.virginia.edu/standard.html>

IFLA. *Digital libraries : Cataloguing and Indexing of Electronic Resources*. [en ligne]. Ottawa. [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://www.ifla.org/II/catalog.htm>

INRIA. *Eléments de métadonnées du Dublin Core, Version 1.1: Description de Référence*. [en ligne]. Rocquencourt (France). [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://www-rocq.inria.fr/~vercoust/METADATA/DC-french.html>

INTERNET ENGINEERING TASK FORCE (IETF). *Uniform Resource Names*. [en ligne]. Reston (Etats-Unis). [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://www.ietf.org/html.charters/urn-charter.html>

ISBD (ER) International Standard Bibliographic Description for Electronic Resources. Revised from ISBD (CF) International Standard bibliographic for Computer Files, München : K.G. Saur, 1997. 109 p.

LUPOVICI, Catherine. L'information bibliographique des documents électroniques. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1998, n°4, p.42-47.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, FRANCE, MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE. *BiblioML*. [en ligne]. Paris. [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://www.culture.fr/BiblioML/>

1.3.2.4. Conservation

BATTIN, Patricia. *Image Standards and Implication for Preservation, talk presented at the Workshop on Electronic Texts, sponsored by the Library of Congress, June 9-10, 1992*. [en ligne]. Stanford University (Etats-Unis). [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://palimpsest.stanford.edu/byauth/battin/imagestd.html>

BERKELEY DIGITAL LIBRARY SUNSITE. *Preservation Resources*. [en ligne]. Berkeley. [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://sunsite.berkeley.edu/Preservation/>

PRESERVING ACCESS TO DIGITAL INFORMATION. *PADI is a subject gateway to digital preservation resources*. [en ligne]. Canberra. [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://www.nla.gov.au/padi/>

RESEARCH LIBRARIES GROUP. *Long-term Retention of Digital Research Materials*. [en ligne]. Mountain view (Etats-Unis). [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://www.rlg.org/longterm/index.html>

RESEARCH LIBRARIES GROUP. *The RLG Preservation Program (PRESERV)*. [en ligne]. Mountain view (Etats-Unis). [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://lyra.rlg.org/preserv/>

1.3.2.5. Communication

ARL OFFICE OF SCHOLARLY COMMUNICATION. *Licensing issues*. [en ligne]. Washington. [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://www.arl.org/scomm/licensing/index.html>

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES. *Copyright and Fair use*. [en ligne]. Stanford University (Etats-Unis). [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://fairuse.stanford.edu/>

YALE UNIVERSITY LIBRARY. *Liblicense, licensing digital information, a resource for librarians*. [en ligne]. Yale University (Etats-Unis). [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://www.library.yale.edu/~llicense/index.shtml>

1.3.3. Compte-rendus d'expériences en bibliothèque

ALKHOVEN, Patricia. La numérisation des collections, les objectifs stratégiques de la Bibliothèque royale des Pays-Bas. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, n°6, p. 80-87.

AMERICAN MEMORY, LIBRARY OF CONGRESS. *Building Digital Collections : Technical Information and Background Papers*. [en ligne]. Washington. [réf. du 26.05.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://lcweb2.loc.gov/ammem/ftpfiles.html>

ARONSSON, Lars. *Project Runeberg's Electronic Facsimile Editions of Nordic Literature, as presented on May 11th, 1999, on the third annual ICCC/IFIP conference on Electronic Publishing in Ronneby, Sweden*. [en ligne]. Linköping (Suède). [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://www.lysator.liu.se/runeberg/admin/19990511.html>

BAKKER, Trix. La bibliothèque virtuelle : conséquences sur le développement des collections aux Pays-Bas. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, n°3, p.55-59.

BEAUDRY, Guylaine. *Projet de publication et de diffusion électroniques des thèses. Proposition d'une collaboration entre les universités québécoises*. [en ligne]. Montréal. [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : http://www.pum.umontreal.ca/publ_electr/rapports/bea02/projet_theses.html

BIBLIOTHEQUE NATIONALES DU CANADA. Politiques et directives relatives aux publications Électroniques diffusées en réseau, Octobre 1998, Groupe de coordination des collections électroniques. [en ligne]. Ottawa. [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://www.nlc-bnc.ca/pubs/irm/fneppg.htm>

BOGROS, Olivier. Les services multimédias de la bibliothèque municipale de Lisieux. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, n°3, p.31-33.

CENTRE DE RECHERCHE SUR L'HISTOIRE DE L'EUROPE DU NORD-OUEST (UNIVERSITÉ DE LILLE 3) ; BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE ; MÉDIATHÈQUE JEAN LÉVY. *Libris, base de données multimédia du patrimoine régional*. [en ligne]. Lille. [réf. du 26.05.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://libris.univ-lille3.fr/presentation2000.html>

CONSERVATOIRE NUMERIQUE DES ARTS ET METIERS. *Informations*. [en ligne]. Paris. [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://cnum.cnam.fr/CNUM/RUB/finfo.html>

CORNELL UNIVERSITY LIBRARY. *Cornell Digital Library Development*. [en ligne]. Cornell University (Etats-Unis). [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://campusgw.library.cornell.edu/cgi-bin/manntom2.cgi?section=about&URL=about/about.html>

KITO, Junko. Le Kansai-Kan, un second bâtiment pour la Bibliothèque nationale de la Diète du Japon. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, n°6, p. 72-75.

LE GUYADER, Hervé. (page consultée le 26 mai 2000). *L'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les bibliothèques publiques des villes rurales et moyennes ou la Société de l'information au service du citoyen*. [en ligne]. Bordeaux : Direction régionale des affaires culturelles, Aquitaine Europe Communication, 1999. 70p. [réf. du 26.05.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://www.aecom.org/>

LEYRIS, Jean-Charles. Mémoire d'un patrimoine. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, n°3, p. 21-24.

MARGUIN, Georgette. *La numérisation à la bibliothèque municipale de Lyon, Bibliothèque Municipale de Lyon, septembre 1999*. [en ligne]. Grenoble. [réf. du 26.05.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://www.addnb.org/>

NATIONAL LIBRARY OF AUSTRALIA. *Digital services project*. [en ligne]. Canberra. [réf. du 26.05.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://www.nla.gov.au/dsp/>

NEW YORK PUBLIC LIBRARY. *Planning digital projects for historical collections*. [en ligne]. New York. [réf. du 26.05.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://digital.nypl.org/brochure/nypl.htm>

NOTRE MÉMOIRE EN LIGNE. *Un projet visant à favoriser l'accès au patrimoine imprimé du Canada.* [en ligne]. Ottawa. [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://www.canadiana.org/francais/accueil.htm>

PARSSINEN, Leena. *MUISTI (Memory). Digitization and Network Delivery of Finnish National Collections.* [en ligne]. Helsinki. [réf. du 26.05.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://hul.helsinki.fi/tietolinja/0199/memory.html>

PROJECT GUTENBERG. *What is PG ?History and philosophy of project Gutenberg.* [en ligne]. [réf. du 09.06.00]. Disponible sur World Wide Web : <http://promo.net/pg/history.html>

2. Analyse de sites

Pour mener à bien notre étude, nous avons décidé d'analyser un certain nombre de sites Web de bibliothèques ou de centres de documentation proposant des bibliothèques numériques.

2.1. Pourquoi ?

Etudier l'évolution du métier de bibliothécaire face au développement des documents numériques en lignes, notamment dans le cadre de la constitution de collections numériques, impliquait en effet d'étudier le contenu, la structure et le mode de présentation des bibliothèques numériques ainsi constituées. Il s'agissait de tenter, à travers leur analyse, de voir dans quelle mesure les tâches traditionnelles du bibliothécaire étaient amenées ou non à se transformer, de déceler l'éventuelle apparition de nouveaux métiers. Cette démarche nous permettait de nous placer du point de vue du public, et de tenter d'appréhender les besoins des utilisateurs de ces bibliothèques, point de vue fondamental dans le cadre de la constitution de collections. Elle nous permettait d'étudier à la fois ce qui, en termes de contenu, était et pouvait à l'heure actuelle être proposé par une bibliothèque numérique, et de voir comment ces collections d'un type nouveau pouvaient être mises en valeur pour leurs utilisateurs.

2.2. Constitution de la grille d'analyse

Pour étudier ces sites et pour harmoniser la pratique des différents membres du groupe, nous avons élaboré une grille d'analyse qui devait répondre à différents critères nous permettant d'obtenir, pour chaque site, les informations désirées. Pour cela, nous avons pris modèle sur des grilles d'analyse déjà existantes (grille de l'Inalf, liste de critères d'analyse de Jack Kessler, etc.) que nous avons réorganisées

et adaptées à notre recherche. La grille devait nous permettre d'analyser tous les points suivants :

- Contenu du site : intérêt de ce contenu, organisation.
- Diversité et pertinence des points d'accès .
- Taille et contenu des outils. Système à utiliser pour lire les documents proposés, notamment par rapport à ce dont peut disposer un usager moyen. Temps de chargement (poids des fichiers, temps de chargement indiqué ou non, etc.). Caractère multilingue du site, etc.
- Mise à jour.
- Contexte et métadonnées, éléments de description du site.
- Qualité des liens proposés.
- Question de la qualité scientifique de l'édition des documents numérisés (implique le métier de bibliothécaire, constitution d'un comité de lecture qui choisit l'édition à numériser, notices bibliographiques, etc.).
- Ergonomie du site : convivialité et interactivité (possibilité pour les usagers de s'exprimer, retour possible, interrogation en mode texte, etc.).

2.3. Choix des sites

Notre étude portant sur l'évolution du métier de bibliothécaire, nous avons choisi de privilégier les sites Web de bibliothèques ou de centres de recherche proposant des documents numériques ou numérisés, en extraits ou intégraux. Afin d'avoir un reflet relativement complet du panorama des bibliothèques numériques existantes, nous avons tenté d'analyser des sites de bibliothèques ayant des statuts et des tailles très divers : sites de bibliothèques nationales, sites de bibliothèques universitaires, sites de bibliothèques municipales grandes et petites, et enfin, sites de centres de recherche ou d'associations proposant des documents en ligne. Ce choix de bibliothèques de types divers nous permettait en outre de voir dans quelle mesure les collections mises en ligne étaient en adéquation avec les besoins des publics que chacun de ces types d'établissement était censé viser. La plupart de ces sites sont des sites français, mais nous avons voulu choisir également un certain nombre de sites

étrangers afin d'avoir des points de comparaison et une idée plus globale. Le temps que nous avons pour mener notre recherche étant limité, nous avons choisi d'analyser environ 4 sites chacun, soit 22 sites en tout :

Sites de bibliothèques nationales :

- Gallica : <http://gallica.bnf.fr>
- Site de la bibliothèque nationale du Canada : <http://www.nlc-bn.ca>
- Site de la Bibliothèque nationale d'Australie : <http://www.nla.gov.au>

Site de bibliothèques universitaires :

- Bibliothèque interuniversitaire de médecine de Paris : <http://www.bium.univ-paris5.fr/>
- Relais, serveur du pôle européen de Montpellier et du Languedoc Roussillon. Ce serveur propose des informations sur les différentes BU et centres de documentation de la région Languedoc Roussillon : http://boree.cnusc.fr:8100/textes/manus_med.html
- Bibliothèque virtuelle de Düsseldorf : http://www.uni-duesseldorf.de/WWW/ulb/virtbi_f.html
- Bibliothèque de l'université de Cornell : <http://www.mannlib.cornell.edu/>
- La bibliothèque électronique de la bibliothèque du Conservatoire National des Arts et Métiers (Le Conservatoire numérique des Arts et Métiers) : <http://cnum.cnam.fr/>

Sites de bibliothèques municipales :

- Le site de la bibliothèque municipale de Grenoble : <http://www.bm-grenoble.fr:81/>
- Le site du conseil général de Lorraine pour ses pages consacrées aux trésors des bibliothèques de Lorraine (bibliothèques municipales de Metz, Nancy, Bar le Duc, Epinal, Remiremont, Toul, Saint-Dié, Saint-Mihiel et Verdun) : <http://www.cr-lorraine.fr/lorraine/art/biblio/index.html>
- Bibliothèque municipale de la ville de Nice : <http://www.bmvr-nice.com.fr/nice/>
- Bibliothèque municipale de Lyon : <http://www.bm-lyon.fr/>
- Bibliothèque municipale de Lisieux : bmli sieux@mail.cpod.fr

- Bibliothèque municipale de Taverny : <http://www.les-temps-modernes.org/entree2.htm>
- Bibliothèque numérique de la ville de Naples : http://www.comune.napoli.it/turismo_intro.htm
- Bibliothèque de la ville de New York (New York Public Library) : <http://www.nypl.org>

Site de centres de documentation ou associations :

- Site de l'association Liber Liber (Milan) : <http://www.liberliber.it/home/index.htm>
- Bibliothèque numérique Project Gutenberg : <http://promo.net/pg/>
- Site de la société Internationale d'étude du XVIIIe siècle : « Le XVIIIe siècle électronique » : <http://www.c18.rutgers.edu/>
- Site du CPHE, Centre de la pensée économique : <http://panoramix.univ-paris1.fr/CHPE/index.html>
- Site de l'IRD (institut de recherche pour le développement), connaissance des milieux tropicaux et des sociétés : <http://www.ird.fr/fr/>
- Site de la bibliothèque de l'Institut Pasteur : <http://www.pasteur.fr/infosci/biblio/>

3. Le questionnaire

La diffusion d'un questionnaire auprès de bibliothécaires doit compléter le type d'informations obtenues par le biais de la précédente méthode d'investigation : l'analyse de sites. Il s'agit toujours d'obtenir des renseignements sur les métiers dans les bibliothèques numériques, mais en renversant le point de vue. Le premier correspondait à celui du public, fondamental pour construire une collection. Le second est celui du métier lui-même. La mise en regard des deux recherches permet de faire se rencontrer les besoins des lecteurs et le sentiment des bibliothécaires. La forme d'un questionnaire a été retenue pour pouvoir plus facilement croiser les réponses, ce que des entretiens libres auraient rendu plus complexe. L'objectif de cette enquête est de parvenir à une synthèse, certes partielle, des pratiques de professionnels qui mènent un projet en cours ou en service de bibliothèque numérique.

L'élaboration du questionnaire devait répondre à notre intérêt pour un projet de bibliothèque numérique développé dans un lieu physique de conservation et de communication : bibliothèque, centre de documentation, centre de recherche, musée, photothèque, etc. Afin de connaître le contexte de lancement du projet de bibliothèque numérique, il nous a paru important de cerner qui en était à l'origine, à l'intérieur et à l'extérieur de la bibliothèque, quelle importance ce projet avait dans la politique générale de l'établissement, quels objectifs étaient poursuivis (diffusion, conservation, publics visés, etc.) et s'ils étaient encore pertinents maintenant. Ces thèmes abordés permettent de connaître les responsabilités impliquées dans ces projets et l'influence d'instances extérieures. Ils permettent également de comparer les objectifs d'une telle collection avec les objectifs poursuivis dans la gestion des collections plus traditionnelles.

L'étude de la mise en œuvre et du suivi du projet nous renseigne sur les services et les personnels concernés par la bibliothèque numérique : cette dernière est-elle prise en charge par un service particulier, par les services préexistants

(acquisitions, conservation, etc.) ou par des services extérieurs à l'établissement ? Le personnel qui s'en occupe y travaille-t-il à temps plein, a-t-il suivi une formation particulière ? En bref, il s'agit de voir dans quelle mesure les nouvelles compétences techniques sont intégrées ou sous-traitées.

La dernière partie du questionnaire porte plus particulièrement sur l'idée de collection numérique. Cette notion nous semble en effet centrale dans le métier de bibliothécaire. L'évolution des pratiques de constitution de collection renvoie plus aux missions intellectuelles du bibliothécaire qu'à ses tâches techniques. Les méthodes de sélection des documents, le système de validation et le traitement bibliothéconomique des documents choisis dans chacun des établissements consultés sont autant d'indicateurs des orientations prises par les bibliothécaires dans leur pratique professionnelle.

Le questionnaire élaboré a été diffusé à la fois de manière à toucher le plus largement la profession, pour peut-être faire apparaître des projets peu connus, et à la fois de façon ciblée vers certains établissements. C'est pourquoi nous avons lancé le questionnaire sur la liste de discussion la plus utilisée des bibliothécaires, biblio-fr. Cependant, si cette méthode était pour nous le moyen d'obtenir des réponses de petites bibliothèques, de projets encore à leurs débuts, elle n'a provoqué de réponses que de la part d'établissements connus et d'un établissement québécois. Enfin, le questionnaire a été envoyé aux responsables des sites que nous avons analysés afin de pouvoir croiser les réponses avec nos observations. Dans l'ensemble, peu de réponses nous sont parvenues, mais elles sont en nombre suffisant pour permettre un début de synthèse.

Cependant, afin d'étoffer ces données, les réponses aux questionnaires ont été complétées par les projets de bibliothèques numériques exposés sur certains sites de bibliothèques. En effet, plusieurs établissements ont publié un document sur les origines, les objectifs et la mise en œuvre de leur projet de bibliothèque numérique. Cela nous permet d'analyser un échantillon plus large et aussi plus international, car nombre de ces établissements ne se situent pas en France. Aux bibliothèques municipales, universitaires et aux centres de documentation qui ont répondu à notre questionnaire viennent s'ajouter par ce biais de nouveaux types d'établissements :

des bibliothèques nationales, des musées et des centres d'archives. De plus, un projet dû à une initiative privée a également été analysée, ce qui permet, dans une faible mesure, certes, de mettre en regard les objectifs d'un établissement public et ceux d'un établissement à fins commerciales, à travers leur projet de bibliothèque numérique.

ANALYSE

1. Analyse de sites : synthèse

1.1. Typologie des documents proposés par les sites étudiés et constitution des collections

1.1.1. Les types de documents proposés

L'analyse des sites permet de se faire une idée relativement précise du type de documents qui peuvent être proposés dans le cadre d'une collection numérique en ligne et de dresser un début de typologie :

- Les **documents patrimoniaux** sont ceux qui apparaissent le plus fréquemment : 14 bibliothèques sur les 22 étudiées en proposent. Il s'agit en général de mettre en valeur et de rendre plus accessibles des documents qui sont habituellement peu faciles d'accès (pour des raisons de conservation) ou peu connus. La numérisation et la mise en ligne de documents patrimoniaux apparaît comme un nouveau moyen de faire connaître les richesses patrimoniales des bibliothèques. À destination des chercheurs, la mise en ligne de ce type de documents se présente comme un outil de travail à distance. La forte proportion des documents patrimoniaux dans les collections numériques mises en ligne s'explique également par le fait que ceux-ci sont le plus souvent libres de droits d'auteur et peuvent être diffusés librement à la différence de documents plus récents.

- Viennent ensuite les **images** (12 bibliothèques sur 22) qui se recoupent parfois avec les documents patrimoniaux (numérisation de dessins ou d'estampes anciens, d'enluminures, etc.). Les documents iconographiques apparaissent comme plus attractifs pour le grand public. Dans le cadre de la recherche scientifique

(imagerie médicale, recherche en histoire de l'art), la numérisation constitue un bon moyen de diffuser des documents qui ne sont pas toujours facile d'accès, et de produire des reproductions de relativement bonne qualité.

- La plupart des bibliothèques numériques étudiées sont également des bibliothèques virtuelles, au sens où elles proposent des listes de **liens** vers d'autres sites Internet (12 bibliothèques sur 22). Ces listes sont le plus souvent organisées de façon thématique. Elles reflètent la volonté des bibliothèques de conserver dans le monde de l'information numérique en ligne leur rôle de médiatrices. Il s'agit d'instaurer des parcours organisés dans la masse d'information que peut proposer Internet et d'y sélectionner les ressources fiables.

- les **périodiques électroniques** (9 sur 22) occupent également une part notable dans les collections mises en ligne. Ceci est en partie dû au fait qu'un grand nombre de périodiques scientifiques ne paraissent plus que sous forme numérique. C'est aussi un moyen de permettre aux chercheurs de travailler à distance. Il est à noter cependant que l'accès à ces périodiques en ligne est dans la grande majorité des cas restreint et/ou payant.

- Quelques bibliothèques mettent en ligne des **imprimés** autres que patrimoniaux (9 sur 22). La part relativement faible de ce type de documents s'explique en partie par une question de droit d'auteur qui fait qu'il est difficile de mettre en ligne des ouvrages récents. La plupart des bibliothèques qui en proposent offrent en fait des documents libres de droit, ou pour lesquels elles ont reçus l'autorisation de l'auteur. C'est le cas par exemple de la bibliothèque numérique italienne Liber Liber ou du Gutenberg project.

- Un certain nombre de bibliothèques proposent également des **expositions virtuelles** qui se présentent le plus souvent comme des catalogues virtuels d'expositions physiques et comme un moyen de promouvoir les animations réalisées au sein des bibliothèques dont elles valorisent l'image. Elles permettent en outre à des publics lointains ou "empêchés" de profiter à distance de ces manifestations culturelles.

- Les bibliothèques mettant en ligne de la **littérature grise** (rapports administratifs, thèses, etc.) sont assez peu nombreuses dans le panel étudié. Celui-ci

n'est cependant pas nécessairement significatif car il ne comprend pas d'étude de bibliothèques de ministères ou d'institutions productrices rapports.

- Très peu nombreuses (3 sur 22) sont les bibliothèques proposant des **documents sonores**. Cela peut être en partie dû à des difficultés techniques plus grandes pour les mettre en ligne. D'autre part, il faut souligner que les fonds physiques des bibliothèques sont traditionnellement peu riches de ce type de documents. La diffusion de documents sonores se heurte aussi à des difficultés de réception de la part des lecteurs car il leur faut posséder un équipement multimédia.

1.1.2. Collection numérique et type de bibliothèque.

Si l'on considère la **typologie** ainsi établie **en fonction du type de bibliothèque** étudié, il est possible de se faire une idée de la politique documentaire mise en œuvre par les différents établissements. D'une manière générale, on constate que le contenu des collections numériques mises en ligne correspond à la vocation traditionnelle de chacun des types d'établissements considérés :

- Les **bibliothèques nationales** présentent un éventail très varié de documents (documents patrimoniaux numérisés manuscrits ou imprimés, littérature grise, documents iconographiques, documents sonores, liens), avec une prédominance des collections patrimoniales. Leurs collections sont en général destinées à la fois au grand public (vulgarisation) et aux chercheurs. La variété du type de documents comme les publics visés correspondent tout à fait à la fois aux types de collections physiques à vocation encyclopédiques et patrimoniales possédées par les bibliothèques nationales et aux publics qu'elles visent traditionnellement. Il est à souligner en outre que les bibliothèques nationales bénéficient du dépôt légal des documents physiques, et qu'une réflexion est en cours sur l'application de ce dépôt légal aux documents électroniques. Les principes qui guident la constitution des collections mises en ligne paraissent donc bien être les mêmes que ceux qui président à la constitution des collections physiques.

- De la même manière, les **bibliothèques universitaires** et les bibliothèques de **centres de recherche** présentent essentiellement des collections spécialisées, avec une grande part consacrée aux périodiques et aux collections patrimoniales. Les

collections mises en ligne par ces bibliothèques visent clairement, à quelques exceptions près (BIU de Montpellier), un public spécialisé d'universitaires et de chercheurs. Elles aussi sont donc fidèles à leur vocation première dans le cadre de la constitution de leurs collections numériques.

- Les **bibliothèques municipales** quant à elles proposent des collections numériques essentiellement constituées de documents patrimoniaux, au sein desquelles la part des documents iconographiques est prédominante. Ces numérisations de documents patrimoniaux ont pour objet de mettre en valeur les richesses des bibliothèques dans un but de vulgarisation et de diffusion culturelle la plus large possible. Leur politique documentaire peut être rapprochée de celle des bibliothèques numériques d'associations ayant pour vocation la lecture publique, telle que celle du site italien Liber Liber, qui diffusent gratuitement des textes de tous types en version intégrale. La bibliothèque numérique de la ville de Naples suit d'ailleurs parfaitement ce principe.

D'après cette analyse succincte, il paraît donc possible de dire que les collections numériques mises en lignes sont constituées selon les mêmes principes que les collections physiques des bibliothèques, en fonction des besoins du public que l'on entend viser, et sont en continuité avec elles. Sur le plan des principes et des missions du bibliothécaire dans le cadre de la constitution de collections, les documents numériques ne semblent donc pas apporter de modification fondamentale.

1.1.3. Les thèmes

L'analyse des principaux thèmes recouverts par les documents numériques mis en ligne par les sites analysés vient étayer ce point de vue :

- Les **bibliothèques nationales** présentent des collections concernant l'histoire et la culture du pays, plus des collections généralistes à vocation encyclopédique.

- Les **BU et centres de recherche** proposent en général des collections spécialisées dans les matières enseignées par l'université dont ils dépendent. Ils proposent également des documents patrimoniaux dans une optique de recherche.

- Les **BM et associations** ont le plus souvent des collections numériques à vocation généralistes (associations) avec un forte coloration patrimoniale pour les BM dont les fonds sont également en partie consacrés à l'histoire locale.

D'après cette analyse de sites, il est donc possible de supposer que la constitution de collections numériques obéit aux mêmes principes que ceux qui régissent la constitution de collections physiques : la définition des objectifs se fait en fonction des missions reconnues à la bibliothèque et des besoins du public qu'elle entend viser.

1.2. **Traitement des documents mis en ligne en vue de leur mise en valeur**

La plupart des sites étudiés présentent leur **propre version électronique** des documents. Il s'agit le plus souvent de documents appartenant au fonds physique de la bibliothèque et numérisés (18 bibliothèques sur les 22 étudiées). Un certain nombre acquière cependant des documents originellement numériques (9 sur 22). Il s'agit le plus souvent de périodiques en ligne (9 sur 22), mais certaines bibliothèques proposent également des rapports en ligne (bibliothèque nationale du Canada). La bibliothèque nationale d'Australie tente de constituer une collection représentative des publications en ligne concernant l'Australie. Enfin, l'une des bibliothèques numériques analysées, la bibliothèque interuniversitaire de médecine de Paris, édite elle-même électroniquement des revues de sociétés savantes.

La majorité de ces bibliothèques numériques propose des documents en **version intégrale** (17 sur 22). Parmi elles, la moitié ne propose que des textes intégraux, et la moitié propose à la fois de documents intégraux et des extraits de documents. Parmi les sites étudiés, seul celui de la bibliothèque universitaire de Montpellier ne propose que des extraits de documents.

Le **traitement éditorial** des documents numérisés est variable selon les bibliothèques : ceux-ci sont cependant le plus souvent accompagnés d'indications concernant le document physique dont est tiré le document numérique : dans la majorité des cas, la référence au document physique numérisé est indiquée (12 bibliothèques sur 22 l'indiquent systématiquement et 5 l'indiquent parfois). Quand il s'agit d'ouvrages numérisés, la pagination ou la cote du document original est parfois indiquée, mais assez rarement (6 sur 22). Quand l'auteur du document est connu, ses dates biographiques sont le plus souvent indiquées (17 sur 22) et d'une manière générale (17 sur 22), les bibliothèques sont attentives à signaler la date de publication du document. Dans l'ensemble, on constate donc que les bibliothèques ont le souci d'accompagner les documents qu'elles proposent en ligne d'un minimum d'éléments indicatifs sur leur contexte, facilitant la lecture par l'utilisateur.

La plupart du temps, les documents sont accompagnés de **notices bibliographiques** (13 sur 22) plus ou moins complètes (en général au moins auteur, titre, date de publication) et parfois très complètes : cote du document, dimensions, etc. (bibliothèque de l'Institut Pasteur, CNUM), présentées avec le document ou séparément, mais en lien avec lui (il faut cliquer sur le titre pour obtenir le document). Par contre, rares sont les sites qui proposent des **outils** pour aider à la compréhension et à l'exploitation des textes mis en ligne. Quelques uns proposent cependant des notes en liens hypertextes (bibliothèque de l'Institut Pasteur), des moteurs de recherche (Bibliothèque nationale d'Australie), ou des dictionnaires (glossaire de termes du 18^e siècle du CNUM).

Les documents sont saisis soit en **mode texte** (7 sur 22), soit en **mode image** (7 sur 22), soit les deux (4 sur 22). Le mode image a l'avantage d'être moins cher que le mode texte, mais il se conserve aussi beaucoup moins bien que ce dernier. Les choix en ce domaine, souvent dictés par des impératifs financiers, ont donc tout de même une incidence dans les choix des bibliothèques en termes de médiation et de service.

L'auteur de la copie du document est parfois mentionné, avec parfois également indication du nom de la personne ayant révisé l'édition numérisée (Liber Liber). Ce phénomène traduit une volonté de mise en valeur de la plus-value apportée par le travail de la bibliothèque sur le texte.

13 sites sur 22 proposent des **modes de téléchargement** des documents mis en ligne. Ils sont parfois accompagnés de remarques sur les droits d'auteurs et les droits de reproduction (CNUM).

Dans l'ensemble, le traitement intellectuel des documents numériques mis en ligne en vue de leur mise en valeur par rapport au public se rapproche du traitement appliqué aux documents physiques. Ce sont plutôt les aspects techniques (essentiellement traitement informatique) qui sont amenés à se transformer.

1.3. La mise à disposition des documents numériques en ligne

1.3.1. Identification et accès au site

La très grande majorité des sites étudiés sont régulièrement **mis à jour** (16 sur 22) et, dans l'ensemble, très **peu de non réponses** (pages du site ne répondant pas parce qu'elles sont en construction ou parce que le lien n'est plus valable) sont à constater (2 sites sur 22), ce qui témoigne d'un souci apporté au suivi des collections mises en ligne et au contrôle de la permanence de leur qualité.

Ils sont en général bien **répertoriés** dans les principaux répertoires et outils de recherche (17 sur 22), et donc relativement faciles à trouver et à identifier. Pour la majorité d'entre eux la recherche intuitive fonctionne bien.

La totalité de ces sites est en **accès libre**. Pour certains types de documents, cependant, les accès sont restreints (pour les périodiques en ligne, notamment).

Au sein de ces sites, **l'accès aux documents** numériques mis en ligne se fait soit par **listes**, soit par **catalogue** (avec interface et recherche par monocritère), soit les deux au choix : la majorité des bibliothèques propose un accès par listes uniquement (10 sur 22). Il s'agit soit de listes de thèmes (trésors des bibliothèques de Lorraines, bibliothèque municipale de Grenoble, bibliothèque de l'Institut Pasteur, etc.), soit de listes alphabétiques auteurs (bibliothèque du CPHE, du C18, Gutenberg project, etc.), soit de listes alphabétiques de titres (Liber Liber), etc. Dans

l'ensemble, ces listes présentent une assez grande facilité d'usage. L'accès par catalogue se fait soit par interrogation du catalogue général de la bibliothèque soit par un catalogue propre aux documents numériques.

1.3.2. L'ergonomie

L'**ergonomie** de ces sites est souvent relativement bien travaillée.

Le texte de l'interface n'est en général disponible qu'en une seule **langue** (13 bibliothèques sur 22), mais on constate cependant que des expériences sont entreprises pour fournir des interfaces bilingues (le site de la bibliothèque nationale du Canada est entièrement bilingue français-anglais, la bibliothèques municipale de Lyon et celles de Grenoble proposent un certain nombre de pages en anglais, ainsi que la bibliothèque du CPHE, à titre expérimental) voire multilingues (page d'accueil de la bibliothèque Virtuelle de Düsseldorf), témoignant ainsi de l'attention portée aux publics étrangers que la bibliothèque touche via l'Internet.

16 sites sur 22 ont un mode de présentation texte et illustration plus convivial que le simple mode texte offert par d'autres (Gutenberg project, bibliothèque électronique de la ville de Naples...). Certaines bibliothèques ont même une présentation multimédia (BIUM, bibliothèques nationales du Canada et d'Australie).

Un effort est fait pour faciliter la **navigation à l'intérieur du site** : le plus souvent, le plan du site est présent en permanence sur l'écran (14 sites sur 22), ce qui facilite le passage d'une page à une autre, le retour à la page d'accueil, etc. Souvent, des icônes « page précédente » - « page suivante » et « haut de page » - « bas de page » facilitent les déplacements à l'intérieur du document. Cependant, il est à signaler pour un nombre notable de sites, que si la navigation est facile à l'intérieur du site, il est parfois plus difficile, une fois à l'intérieur des documents, de revenir sur les pages d'accueil (le plan du site n'est plus présent une fois que l'on est sur les textes dans le site Liber Liber. Sur le site de la BU de Montpellier, il est très difficile de revenir en arrière une fois que l'on est sur la page de présentation des manuscrits numérisés, etc.). Quand des boutons d'orientation existent, ils sont en général clairement compréhensibles. Sur certains sites peu nombreux, les méthodes

de navigation mériteraient d'être retravaillées : la bibliothèque numérique de la ville de Naples est, par exemple, difficile à trouver sur la page d'accueil du site, et son usage est quelque peu ardue.

De la même manière, les **textes** sont en général bien **lisibles**. Seuls 3 sites sont un peu décevants de ce point de vue.

Du point de vue du **design**, une présentation sobre mais claire est la plupart du temps privilégiée. Certains sites, comme celui de la BIUM de Paris ont particulièrement travaillé l'esthétique et le côté ludique de leur présentation. Pour d'autres cependant, une présentation un peu trop chargée est à déplorer (ville de Naples, Liber Liber).

1.3.3. Ecoute du lecteur

Très rares sont les sites où le **projet de bibliothèque numérique** est clairement explicité. Cela manque souvent pour parvenir à bien cerner le contexte dans lequel a été constituée la collection et comment elle peut être utilisée. Certains sites sont cependant attentifs à donner le **mode d'emploi** de la bibliothèque numérique (CNUM), ce qui en facilite grandement l'approche.

La majorité des sites offrent des **possibilités d'expression** pour les lecteurs en leur fournissant une adresse e-mail à laquelle envoyer remarques, suggestions, critiques, etc.

1.3.4. Conclusion

Dans l'ensemble, l'analyse des sites permet de constater que les bibliothèques sont attentives à mettre en valeur de façon claire, conviviale et cohérente les documents qu'elles mettent en ligne. Elles tentent de baliser le parcours du lecteur et de faciliter sa recherche. Là encore, prévalent les principes de travail habituellement appliqués dans les bibliothèques physiques. Ces principes

constituent le fondement du métier de bibliothécaire et assurent sa continuité et doivent rester la base de l'effort de formation qui l'accompagne.

2. Analyse des questionnaires et des projets de bibliothèques numériques

Le questionnaire envoyé sur biblio-fr et à quelques bibliothèques a été retourné par six établissements : 2 bibliothèques municipales françaises (celle de Fresnes et celle de Lisieux), 1 bibliothèque municipale à vocation régionale (celle de Troyes), 2 bibliothèques universitaires étrangères (la Bibliothèque publique et universitaire de Genève et la bibliothèque centrale de l'université du Québec à Montréal), et 1 centre de documentation (celui de la Direction du Livre et de la Lecture).

Afin de compléter cet échantillon à la fois éclectique et représentatif, la synthèse englobe des projets de bibliothèques numériques exposés sur Internet, principalement développés à l'étranger. Ils concernent des bibliothèques nationales (celle d'Australie, celle du Canada), des bibliothèques universitaires (celle de Linköping en Suède⁵, le réseau de bibliothèques universitaires des Pays-Bas, le réseau des bibliothèques québécoises), des bibliothèques municipales (celle de Lisieux, celle de New York), des bibliothèques spécialisées (celle du CNUM⁶), des associations de bibliothèques pour des programmes nationaux de numérisation (NML⁷ au Canada et MUISTI⁸ en Finlande) et une entreprise (Xerox).

⁵ Projet Runenberg.

⁶ CNUM : Conservatoire Numérique des Arts et Métiers.

⁷ Notre Mémoire en Ligne.

⁸ « Memory ».

Tableau 1 : Origine des questionnaires et des projets

	Bibliothèques françaises	Bibliothèques étrangères	Total
Bibliothèques nationales		2	2
Bibliothèques municipales	3	1	4
Bibliothèques universitaires		3	3
Bibliothèques spécialisées	1		1
Centre de documentation	1		1
Association de bibliothèques		4	4
Autres		1	1
Total	5	11	16

L'échantillon ainsi constitué permet de rassembler des projets extrêmement divers de par leur état d'avancement, de par les fonds qu'ils rendent accessibles (livres, périodiques, thèses, archives, photographies, objets de musée). Ces projets sont le plus souvent issus d'un seul établissement. Il est cependant parfois l'occasion d'une collaboration entre plusieurs bibliothèques, voire entre une bibliothèque et un centre d'archives ou un musée. La plupart des projets étudiés retracent, comme nous l'avions demandé dans le questionnaire, les origines du projet et ses objectifs, les services chargés du fonctionnement de la bibliothèque numérique, les critères de sélection des documents et les choix bibliothéconomiques.

2.1. Projet de bibliothèque numérique : origines, cadre et objectifs

L'étude des origines d'un projet de bibliothèque numérique le replace soit dans un contexte de développement de l'établissement, soit dans un contexte de politique nationale de numérisation. Il apparaît en ce sens intéressant de connaître les personnes responsables à l'origine du projet de bibliothèque numérique. Ces projets ont principalement comme finalité la conservation des supports originaux et la diffusion à plus grande échelle de ces documents ou de nouveaux documents entrant à cette occasion dans la bibliothèque. En effet, selon que les responsables

appartiennent ou non à la bibliothèque, ils se fixent des missions souvent différentes. Surtout, ils visent des publics plus ou moins éloignés de la bibliothèque qui accueille le projet.

Tableau 2 : Objectifs et promoteurs des projets de bibliothèques numériques

	Direction de la bibliothèque ⁹	Association de bibliothèques	Programme national	Autres
Conservation	- BPU de Genève - New York Public Library		- BMVR de Troyes - BN du Canada - BN d'Australie	
Communication	- BM de Fresnes - BM de Lisieux - New York Public Library - BPU de Genève - BU de Montréal - CNUM - Photothèque de la DLL - CNUM	- BU des Pays-Bas - Projet de diffusion des thèses (BU du Québec)	- BMVR de Troyes - BN du Canada - BN d'Australie - MUISTI - NML	- Projet Gutenberg - Project Runenberg
Interface commune		- Projet de diffusion des thèses (BU du Québec)	- MUISTI	

La préoccupation de la conservation n'est pas le fait de toutes les bibliothèques. Le processus de numérisation des documents est entamé dans des bibliothèques possédant des documents uniques, et soit qui peuvent supporter les coûts de la numérisation, soit qui peuvent profiter d'une aide dans le cadre d'un programme national. On retrouve donc des bibliothèques nationales qui ont la conservation comme mission fondamentale et des bibliothèques plus modestes, comme la BMVR de Troyes qui bénéficient, dans le cadre du projet de numérisation mené par la DLL, du soutien de la BNF et de la DRAC Champagne-Ardenne. Le souci de meilleure communication de la collection est par contre une préoccupation commune.

⁹ Un seul projet de bibliothèque numérique semble avoir été initié et mené par un département de la bibliothèque : c'est celui de la BPU de Genève. Il est regroupé dans le tableau avec les projets menés par la direction des bibliothèques concernées.

Quelques rares établissements donnent comme l'un des objectifs principaux de leur projet la construction d'une interface commune pour permettre la consultation de documents jusque là dispersés. Ce sont le projet MUISTI et le projet de diffusion électronique des thèses de la BU de Montréal, qui veut être un projet collaboratif entre les BU du Québec. MUISTI est un programme du Ministère de l'Éducation nationale de Finlande qui a pour but de proposer une interface commune pour des textes et des images. La création d'une telle interface, coordonné par la BU d'Helsinki, dénote une démarche intellectuelle originale et propre au support numérique. Les lieux de conservation physique ne présentent pas conjointement, ou très rarement, différents types de supports du fait des divers traitements documentaires et scénographiques qu'on peut leur apporter. Le support numérique est donc là l'occasion de construire des collections plus éclectiques, mais aussi à terme de modifier la démarche intellectuelle du lecteur en lui facilitant une recherche multidisciplinaire.

Le projet de publication et de diffusion des thèses par les BU du Québec a ceci d'original qu'il énonce comme l'un de ses objectifs la formation des thésards aux outils d'édition sur Internet et aux langages de balisage. Cet intérêt pour la formation des chercheurs aux nouvelles techniques d'édition et aux techniques d'encodage des textes (préfiguration du catalogage futur ?) montre que les bibliothèques ne s'estiment plus comme les spécialistes de techniques auparavant exclusivement bibliothéconomiques et qu'elles accentuent au contraire leur rôle dans la constitution de collections et dans leur diffusion.

Tableau 3 : Publics visés et types de documents numériques

	Documents numérisés	Périodiques en ligne	Sites Internet
Public interne	- BPU de Genève - New York Public Library - Photothèque de la DLL	- BPU de Genève - BU de Montréal - BU des Pays-Bas - BN du Canada - BN d'Australie	- BM de Fresnes - BMVR de Troyes - BPU de Genève - BU de Montréal - BN du Canada - BN d'Australie
Public externe	- BM de Lisieux - BMVR de Troyes - New York Public Library - MUISTI - NML - Projet Gutenberg, Project Runenberg		- BMVR de Troyes - BPU de Genève - BU de Montréal - BN du Canada - BN d'Australie
Chercheurs	- BM de Lisieux - BMVR de Troyes - BPU de Genève - New York Public Library - MUISTI - NML - Project Runenberg	- BPU de Genève - BU de Montréal - BU des Pays-Bas - BN du Canada - BN d'Australie	- BPU de Genève - New York Public Library - BU de Montréal - BU des Pays-Bas - BN du Canada - BN d'Australie

Les publics visés par les bibliothèques numériques sont généralement au moins les mêmes que ceux visés par le lieu physique de conservation des documents. Cependant, selon la nature des projets, et notamment selon le type de documents numériques, les bibliothèques s'ouvrent à d'autres publics que ceux qu'elles accueillent traditionnellement. Dans le cadre de documents numérisés à fin de conservation des originaux, le public concerné est toujours celui qui se déplace à la bibliothèque, même s'il est plus largement accessible. Par contre, quand la priorité est à la diffusion, on retrouve des établissements de faible rayonnement local et qui ont saisi là l'occasion d'élargir leur audience et de mettre en valeur des documents peu connus. C'est ainsi que la bibliothèque de Lisieux numérise de courts textes peu lus d'auteurs connus du XIXe siècle, et touche un public très large et notamment un public de chercheurs qui consulterait les mêmes textes dans leur version papier sans doute à la BNF.

L'acquisition de périodiques en ligne est, pour des questions de droits payants, la plupart du temps réservée au public interne de la bibliothèque. Quant à

l'introduction de sites Internet dans les collections, elle obéit souvent à la logique inverse (sauf dans le cas des bibliothèques nationales, qui les acquièrent dans le but de les conserver). Elle est principalement destinée à un public extérieur à la bibliothèque. Cependant, l'exemple d'une petite bibliothèque municipale comme celle de Fresnes, montre une évolution vers l'intégration complète des collections quel que soit leur support. En effet, cette bibliothèque présente sa liste de liens comme étant destinée au public de bibliothèque en priorité, au même titre que les ouvrages, les périodiques ou les CD audio.

2.2. Mise en œuvre et suivi du projet de bibliothèque numérique

L'analyse de la mise en œuvre et du suivi du projet de bibliothèque numérique aborde des points plus techniques, tels que l'organisation des services s'occupant des documents numériques au sein de l'établissement ou l'appel à la sous-traitance pour les opérations successives du projet. Seules les réponses à notre questionnaire nous renseignent précisément sur l'organisation des services de la bibliothèque. Il apparaît que la bibliothèque numérique n'a pas donné lieu à la création d'un service spécifique. Cela est parfois dû à la taille de la bibliothèque, comme pour la bibliothèque municipale de Lisieux où l'équipe est réduite à 11 personnes : le conservateur fait le choix des textes, l'encodage html et la gestion du site ; la secrétaire effectue la saisie des textes ; un contractuel fait la relecture. Cela est souvent dû à la logique de collection qui préside aux acquisitions. Les ressources numériques sont traitées la plupart du temps par les acquéreurs de la bibliothèque, pour chacune des disciplines.

Par contre, si un service est rarement créé pour répondre à la nouvelle activité de la bibliothèque, une nouvelle catégorie de personnel est introduite spécialement pour prendre en charge un des versants de la bibliothèque numérique : la consultation des nouveaux documents par le public interne de la bibliothèque. Ainsi, le recrutement de médiateurs des NTIC est une pratique fréquente de la mise en œuvre d'une bibliothèque numérique. Il est surtout le fait de bibliothèque

municipales, qui bénéficient actuellement de recrutement d'emplois-jeunes par les mairies. C'est le choix qui a été fait à la BMVR de Troyes.

La partage d'une bibliothèque numérique entre plusieurs établissements implique certaines dispositions. Il s'agit de construire un site Web neutre comme interface d'interrogation. Soit tous les documents sont stockés au niveau du site, comme dans le projet de bibliothèque virtuelle Gutenberg, soit ils sont stockés dans chacun des établissements, comme dans le projet de diffusion des thèses des BU du Québec.

Tableau 4 : Tâches sous-traitées

	Fait en interne ¹⁰	Sous-traité à un organisme public	Sous-traité à un organisme privé
Numérisation des documents	- BM de Lisieux - Projet de diffusion des thèses (BU du Québec) - Projet Gutenberg - Project Runenberg - MUISTI	- BMVR de Troyes	- Photothèque de la DLL - CNUM - NML
Graphisme et structure du site	- BM de Lisieux - CNUM		- BM de Fresnes - BMVR de Troyes - BPU de Genève
Maintenance du site	- BM de Fresnes - BM de Lisieux - BMVR de Troyes - BPU de Genève - BU de Montréal - BU des Pays-Bas - Projet de diffusion des thèses (BU du Québec) - BN du Canada - BN d'Australie - Projet Runenberg - Projet Gutenberg	- BPU de Genève - CNUM	

La sous-traitance de certaines tâches techniques relève des capacités financières de la bibliothèque. De petites bibliothèques municipales, comme celle de Lisieux, effectuent tout en interne. Par contre, de plus grosses structures peuvent faire appel à une société privée ou s'appuyer sur un service informatique d'un établissement public. Ainsi les BU bénéficient-elles souvent de l'aide des centres de

¹⁰ Les bibliothèques n'apparaissant pas dans ce tableaux sont celles qui ne donnent pas d'éléments de réponse à ces critères.

calcul de leur université. L'université de Montréal qui a fait appel à un graphiste pour la construction du site effectue de plus en plus les tâches en interne en s'appuyant sur l'aide du service informatique de l'université. La bibliothèque de Troyes reçoit l'aide technique de la BNF dans le cadre d'un programme d'envergure nationale. Quant au CNUM, il bénéficie de l'aide de l'équipe « Multimedia et Interaction Homme-machine » du CEDRIC (Centre d'étude et de recherche en informatique) pour la maintenance du site.

2.3. Constitution de la collection numérique

Le travail de constitution de collection consiste dans la sélection des documents et dans son traitement bibliothéconomique. Les choix techniques sont souvent faits pour préserver la cohérence de la collection. Les bibliothèques de Fresnes, de Troyes ou de Genève disent avoir choisi d'utiliser la Zone 856 de la notice en format MARC pour faire entrer leurs ressources numériques dans leur catalogue, sans que ces ressources soient en rupture par rapport au reste de la collection. La création d'une base spécifique, comme pour la collection de coupures de presse de la BPU de Genève, est encore parfois une solution pour les collections iconographiques. Le recours à une telle solution ne correspond pas à une volonté d'aller à l'encontre de la logique de collection, mais plutôt à la priorité donnée à la consultation. En effet, une règle générale qui se dégage des différents projets est de faciliter la consultation des collections par les lecteurs.

Quant au choix fait de numériser en mode texte ou en mode image, il semble relever la plupart du temps du financement de la bibliothèque numérique. Le mode image est souvent une solution rapide pour les établissements qui peuvent bénéficier d'un scanner. Ainsi les grosses bibliothèques (bibliothèques nationales, grandes bibliothèques publiques nord-américaines, etc.) numérisent-elles en mode image. Les bibliothèques disposant de moins de moyens financiers numérisent en mode texte, comme la bibliothèque municipale de Lisieux qui a fait le choix de prendre sur le temps de travail du personnel plutôt que d'investir dans un outillage. Cependant, le mode texte correspond également à un souci de qualité par son langage

d'encodage qui autorise une recherche plus fine pour le lecteur, et par la possibilité que le lecteur a de le copier-coller ou de le faire lire par un logiciel de braille. L'intérêt du mode image réside dans la fidélité au document original. L'association systématique des modes image et texte lors d'une numérisation, comme cela est fait désormais dans le projet Runenberg, autorise une grande facilité de recherche et évite au lecteur le recours à l'édition papier pour un certain nombre de vérification.

Le choix du mode texte ou du mode image doit aussi répondre à l'enjeu de la relecture. Le mode image évite toute distorsion par rapport au document original. Le mode texte nécessite une relecture précise pour éliminer les erreurs commises lors de la saisie. La bibliothèque de Lisieux confie à l'un de ses contractuels le soin de relire les textes. À la BPU de Genève, tout est relu en lecture croisée. Ce dispositif est toujours lourd. Le projet Runenberg a considérablement allégé sa procédure de relecture avec l'introduction du mode image. Au lecteur de faire les vérifications nécessaires. Des statistiques sont faites sur la consultation des pages afin de concentrer les travaux de relecture aux documents les plus consultés.

Tableau 5 : Types de validation des documents numérisés

	Validation par la bibliothèque	Validation par plusieurs bibliothèques	Validation par des scientifiques
Documents numérisés	<ul style="list-style-type: none"> - BM de Lisieux - BMVR de Troyes - BPU de Genève - Projet de diffusion des thèses (BU du Québec) - Project Runenberg - Project Gutenberg - New York Public Library - Photothèque de la DLL 	<ul style="list-style-type: none"> - CNUM - MUISTI - NML 	<ul style="list-style-type: none"> - BMVR de Troyes - Projet de diffusion des thèses (BU du Québec) - Project Runenberg - CNUM - MUISTI - NML
Périodiques en ligne	<ul style="list-style-type: none"> - BN du Canada - BN d'Australie 	<ul style="list-style-type: none"> - BPU de Genève - BU de Montréal - BU des Pays-Bas 	<ul style="list-style-type: none"> - BPU de Genève - BU de Montréal - BU des Pays-Bas
Sites Internet	<ul style="list-style-type: none"> - BM de Fresnes - BM de Lisieux - BMVR de Troyes - New York Public Library - BPU de Genève - BU de Montréal - BN du Canada - BN d'Australie - CNUM 	<ul style="list-style-type: none"> - BN d'Australie 	

La sélection des documents se fait parfois par des outils spécifiques, comme les moteurs de recherche, mais elle correspond aux critères définis dans le politique documentaire de chaque établissement. Cependant, l'appartenance au domaine public est un critère qui ne s'applique qu'aux ressources numériques, dans la mesure où la question des droits des autres documents communiqués dans les bibliothèque ne pose pas problème. Le projet Gutenberg, mené par la Société Xerox, retient cette condition d'appartenance au domaine public comme prioritaire (la raison avancée est d'offrir aux lecteurs un service gratuit). Le projet Runenberg, lui aussi, ne sélectionne que les ouvrages tombés dans le domaine public, à moins que leur auteur lui-même ne prenne l'initiative de sa publication en ligne.

Le problème nouveau lié à la mise en ligne de textes est le problème de la responsabilité dans le choix de l'édition ou de la création d'une édition. Ce problème de validité de l'édition choisie est rarement cerné par les établissements qui associent de façon très inégale des scientifiques à leurs comités de lecture. Un seul projet annonce clairement qu'il n'a aucune prétention quant à l'édition choisie, c'est le projet Gutenberg. À l'opposé, une seule bibliothèque revendique ouvertement son statut d'éditeur, c'est la bibliothèque municipale de Lisieux¹¹. L'attitude intermédiaire consiste à préciser clairement l'édition utilisée et à la choisir parmi les éditions reconnues par la communauté scientifique. C'est ce que fait le projet Runenberg, qui accompagne chacun de ses documents d'une préface à l'édition électronique¹².

L'association des bibliothèques à des comités scientifiques afin de valider l'acquisition des documents est une pratique extrêmement inégale. Elle est souvent le fait de projet commun à plusieurs établissements, et notamment dans des projets qui se veulent de référence. C'est le cas de NML, qui réunit les bibliothèques nationales du Canada et du Québec et les bibliothèques universitaires de Laval et de Toronto pour publier des sources primaires en histoire canadienne : des chercheurs participent au projet pour répertorier les documents les plus pertinents aux besoins de la recherche. Le CNUM, qui veut constituer un corpus d'ouvrages et de périodiques significatif, s'associe avec des bibliothèques différentes selon le projet qu'il mène¹³. Mais la sélection des documents est toujours appuyée par l'avis de Centre d'Histoire des techniques qui dépend de l'EHESS, après vérification de leur présence dans d'autres bibliothèques numériques et notamment dans Gallica.

Les bibliothèques nationales sont confrontées aux problèmes particuliers du dépôt légal et de la conservation à long terme. La masse de documents produits directement sur support électronique implique la mise en place de critères particuliers de sélection. La Bibliothèque nationale du Canada a défini pour cela trois statuts pour les documents en ligne : archivé, versé, lié. Les documents archivés

¹¹ Elle considère que « l'informatique en bibliothèque ne peut se réduire à la gestion des stocks. L'informatique est un outils d'édition alternatif. »

¹² « Preface to the Electronic Edition ».

¹³ Pour sa première campagne de numérisation, faite sur le thème de l'électricité et la magnétisme au XVIIIe siècle, le CNUM s'est associé avec la bibliothèque de l'Institut, la BIUM, la médiathèque d'histoire de sciences de la Vilette.

sont conservés définitivement. Les documents versés sont soit conservés temporairement du fait de leur moindre intérêt, soit attendent de pouvoir être archivés, une fois la question des droits de propriété intellectuelle résolue. Enfin les documents liés en sont pas conservés, ils sont juste indiqués sur d'autres serveurs. La bibliothèque nationale d'Australie a complété cette problématique de temps de conservation par le problème de l'exhaustivité : elle veut définir des critères de conservation de documents entiers, en extraits. Elle choisit même de ne pas conserver certains documents comme la publicité. Les bibliothèques nationales doivent également faire face au problème de l'original et des différentes versions d'un document.

RESULTATS

L'objectif de cette étude était de déterminer dans quelle mesure l'irruption et le développement des documents numériques pouvaient influencer le métier de bibliothécaire. Nous avons privilégié le terme de métier car, « *c'est davantage qu'une profession. [...] L'exercice d'un métier, c'est la maîtrise d'un savoir-faire et la reconnaissance d'une identité* »¹⁴. Les réponses données par les professionnels comme l'analyse de sites nous ont montré que les bibliothèques numériques ne remplacent aucunement les bibliothèques traditionnelles : elles les complètent et enrichissent l'offre de services au public. Si les scénarios catastrophe qui prédisaient la disparition des bibliothèques sous le coup des bouleversements techniques ne se sont pas réalisés, l'intégration du numérique dans les collections de bibliothèques a notablement modifié certaines procédures. Mettre en œuvre, gérer techniquement et intellectuellement des collections immatérielles, volatiles, proliférantes, nécessitent des compétences spécifiques de la part des bibliothécaires. Ces derniers doivent maîtriser tout à la fois les concepts théoriques liés au numérique, les techniques inhérentes à ce type de document et posséder des qualités pédagogiques afin de faciliter l'accès du public à ces ressources. Ils doivent acquérir en conséquence un savoir, un savoir-faire et être capable de faire-savoir.

1. Aspect technique

Les bibliothécaires, concepteurs et organisateurs d'un fonds particulier de bibliothèque numérique doivent se former spécifiquement. En plus d'une connaissance et d'une pratique des outils bureautiques, des réseaux informatiques et

¹⁴ Premier recensement des métiers des bibliothèques : rapport rédigé par Anne Kupiec à la demande de la DISTB (Direction de l'information scientifique et technique et des bibliothèques, Bureau des formations) Paris, Médiadix, 1995, 206p. Cité dans RIONDET, Odile. Un regard extérieur sur l'identité professionnelle des bibliothécaires. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1995, tome 40, n°6, p.56.

de l'Internet, ils doivent s'initier aux méthodes de codage, de numérisation et de conservation des documents numériques :

- Afin d'être diffusés et accessibles sur le réseau, les documents numériques (texte, images fixes, images animées, son) sont codés spécifiquement en mode image, en mode texte, en Ascii, en Unicode... avec des formats divers (Jpeg, Tiff, Pdf...).

- La numérisation suppose la connaissance d'autres outils comme les scanners spécifiques aux bibliothèques, les techniques de contrôle de qualité, les conditions d'archivage, par exemple.

- La conservation des documents numériques est plus complexe que pour le support papier dans la mesure où il faut tout à la fois préserver le contenu informatif, la présentation, les fonctionnalités propres au document et les conditions d'accès à ce dernier. Par exemple, les bibliothèques nationales qui font l'acquisition d'une publication électronique auprès de son auteur dès qu'elle est publiée, s'assurent de la préserver intégralement telle qu'elle a été diffusée à l'origine. Elles vérifient également que cette publication se présente sous un format qui peut être lu au moyen d'un logiciel standard et peut, par conséquent, être accessible pour les générations actuelles et futures de lecteurs.

Les bibliothèques selon les moyens financiers et les compétences humaines dont elles disposent, privilégient telle ou telle technique, utilisent des outils plus ou moins novateurs. Parmi les réponses que nous avons obtenues, la bibliothèque municipale de Lisieux prend en charge, en interne, l'intégralité du processus de mise en œuvre de la bibliothèque numérique, alors que d'autres établissements comme la BMVR de Troyes, par exemple, ont externalisé ces réalisations techniques. La mise en page graphique et la scannérisation notamment font appel à des compétences extérieures. Il convient de noter l'originalité de la position des bibliothèques nationales qui initient des réflexions sur les modalités de conservation à long terme (BNC, BnF, BN Australie).

Cette partie technique du métier portant sur la conservation et la recherche des documents numériques est commune à tous les professionnels de l'information,

sans spécificité bibliothéconomique particulière. Elle laisse a priori augurer d'une transformation progressive du bibliothécaire en ingénieur de l'information. L'attention de la profession est focalisée sur ces contraintes techniques liées au numérique : ne parle-t-on pas en Amérique du Nord de cyberthécaire ? certaines écoles de formation n'ont-elles pas abandonné le terme de bibliothéconomie dans leur appellation ?¹⁵ Si cette plus grande technicité semble inévitable, elle ne peut pour autant résumer le métier de bibliothécaire à une simple gestion mécanique et occulter les aspects intellectuels comme culturels de cette profession. Les réponses des professionnels des bibliothèques à notre questionnaire laissent d'ailleurs transparaître la pérennité de leurs missions traditionnelles. Ces fonctions fondatrices sont toujours pertinentes pour les documents numériques et loin de signifier la fin du métier de bibliothécaire, les documents numériques semblent même participer à sa revalorisation.

2. Aspect intellectuel

Se fondant sur les analyses de sites, de programmes de bibliothèques numériques et de résultats obtenus au questionnaire, nous avons essayé de transposer les missions traditionnelles des bibliothécaires au domaine des bibliothèques numériques afin de préciser quelles tâches perdurent et quelles nouvelles compétences s'imposent. En fait, les documents numériques permettent d'élargir le concept de collection qui ne se limite plus seulement à la possession de supports physiques mais intègre l'organisation de l'accès à une vaste gamme de publications.

¹⁵ SAVARD, Réjean. La formation des bibliothécaires en Amérique du Nord : Modernité et valeurs professionnelles. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, n°1, p.43.

2.1. Acquisition des collections numériques

Traditionnellement, les collections de bibliothèques étaient organisées par supports, les ouvrages étant physiquement séparés des périodiques, par exemple. L'apparition des cédéroms a en partie remis en cause cette spatialisation et a incité les bibliothécaires à davantage considérer le contenu du document. Les ressources numériques « dématérialisées » introduisent une seconde rupture : avec la disparition de tout support physique, le document peut seulement être appréhendé par son contenu. Pour B. Calenge, loin de constituer une entrave, « *cette donnée ramène à ce qui constitue le cœur de l'activité de la bibliothèque : la collection et ses contenus* »¹⁶. Instables, volatiles, dématérialisés, les documents numériques obligent les bibliothécaires à une plus grande vigilance et les incitent à formaliser avec précision leur politique documentaire. L'analyse de sites de bibliothèques numériques nous a montré que les collections étaient accompagnées de la présentation de critères de sélection élaborés par les bibliothécaires comme à la New York Public Library ou au CNUM, par exemple. La politique d'acquisition de documents numériques, qui peuvent être disponibles successivement sous différentes versions, est par essence en perpétuelle construction et elle se modifie en fonction des changements subis par le contenu informatif. Toute la difficulté est de suivre ces évolutions et de juger de la pertinence de la version retenue.

En dépit des propriétés des documents numériques, leur acquisition rejoint par bien des points le processus de sélection des documents traditionnels. En effet, dans tous les cas, les bibliothécaires se fixent comme objectifs la préservation de la cohérence de l'ensemble de la collection de la bibliothèque, quelle que soit la nature de ses composantes, et la satisfaction de la collectivité à servir. Ils ont à leur disposition des outils leur permettant de connaître les publications électroniques et ainsi de les choisir. On pourra notamment citer des catalogues d'éditeurs comme Elsevier, ou des répertoires de périodiques électroniques comme NewJour, élaboré à

¹⁶ CALENGE, Bertrand. Bibliothèques et nouvelles technologies. *Lecture Jeune*. 1999, n°89, p.17.

l'université de Yale. La bibliothèque municipale de Fresnes et la bibliothèque de l'université de Cornell ont notamment intégré à leur catalogue les notices bibliographiques relatives aux documents numériques.

Les bibliothécaires doivent cependant affronter une difficulté juridique aux implications financières importantes : la question du droit d'auteur des documents numériques. Les détenteurs de ces droits ne les vendent plus mais, les louent ou exigent une rémunération à la consultation (« pay per view »). Les bibliothèques acquièrent par conséquent un droit d'accès au document et non un droit de possession définitif de celui-ci. En cas de rupture d'abonnement à un périodique en ligne, par exemple, elles peuvent perdre de facto la possibilité d'accéder aux numéros précédents. La décision d'acquérir un document numérique suppose de prendre en considération toutes ces implications possibles, situées en aval. Pour la numérisation et la mise en ligne de fonds possédés par la bibliothèque, il faut également rémunérer spécialement l'auteur. Partie intégrante d'un circuit commercial imposant prestations et prix, les bibliothèques doivent donc décider de répercuter ou non sur leurs utilisateurs les coûts liés à la diffusion des documents sur le réseau. La BnF a choisi de numériser de nombreux documents ayant une valeur patrimoniale mais, seuls ceux libres de droit sont disponibles sans conditions sur Gallica. Dans cette perspective, elle a conclu un accord avec les éditeurs afin de rémunérer globalement les auteurs et elle alimente un compte, disponible en cas de réclamation par les éditeurs non identifiés. Pour les périodiques électroniques, au contraire, des bibliothèques universitaires (Cornell, BPU de Genève) et nationales (BNC, BN d'Australie) proposent un accès restreint ou tarifé.

En outre, les politiques d'acquisition de documents numériques sont contraintes par les exigences financières des éditeurs de périodiques électroniques. L'augmentation des tarifs des abonnements ont incité les bibliothèques à travailler en réseau afin de mutualiser les ressources disponibles. C'est ainsi que les consortiums initiés en Amérique du Nord ont vu le jour en France. L'objectif est de fournir au public des bibliothèques universitaires, essentiellement aux centres de recherche, un éventail plus large d'accès aux périodiques scientifiques en ligne. Une

disponibilité plus large et immédiate de cette information est une nécessité pour les chercheurs. L'introduction des documents numériques dans les collections de bibliothèque est par conséquent à l'origine d'une nouvelle pratique : l'acquisition concertée. La coopération et le travail en réseau ne peuvent plus seulement être envisagés comme une nécessité technique, ils s'imposent comme un élément déterminant de l'amélioration de l'offre de service public.

2.2. Conservation des documents numériques

Le bibliothécaire remplit une fonction patrimoniale essentielle, peu susceptible de disparaître avec la prolifération des informations disponibles sur le réseau. Parmi cette masse, il doit sélectionner des documents et construire sur la durée des collections pertinentes c'est-à-dire que la publication électronique doit survivre longtemps après l'échéance du droit d'auteur et des activités d'archivage du détenteur du droit d'auteur ou de l'éditeur. La question de la pérennité des documents électroniques soulève des problèmes techniques, que nous avons évoqués précédemment, mais aussi des problèmes intellectuels. Comme pour les collections physiques, les bibliothécaires doivent faire des choix : faut-il tout conserver ? peut-on tout conserver ? Les critères sélectionnés dépendront de la taille de la collectivité, des moyens budgétaires et humains de la bibliothèque et surtout de la capacité des professionnels à maîtriser leur offre au public. Là réside la principale différence liée au numérique : il est en effet impossible de créer des pages de liens sur des milliers de sites comme il est impossible de les contrôler, de les vérifier et de les réactualiser. Très concrètement, les bibliothèques peuvent hiérarchiser les documents numériques selon les conditions de conservation qu'elles souhaitent appliquer : préservation à plus ou moins long terme, du lien et/ou de l'intégralité du contenu informatif. Une telle démarche est suivie par la BNC.

2.3. Traitement documentaire des collections numériques

Les documents numériques intégrés dans la collection de la bibliothèque bénéficient-ils d'un traitement bibliographique particulier ? Cette question est fondamentale dans la mesure où le catalogage a constitué pendant longtemps, et constitue encore, la légitimité du métier de bibliothécaire. Cette opération formalise à elle seule le travail scientifique des bibliothécaires, la valeur ajoutée qui est apportée au document primaire. Pour certains bibliothécaires, le format MARC complété par une zone 856 nouvelle satisfait pleinement ces exigences professionnelles et s'adapte aux documents numériques comme cela fut préalablement le cas pour les cédéroms, les disques audios et les K7 vidéo. D'autres professionnels, au contraire, estiment que la nature même de l'Internet, des modalités d'accès à ces documents oblige à définir des outils de recherche de l'information, de navigation et de repérage thématique plus riches que pour les collections physiques. Ils remettent clairement en cause le catalogage traditionnel pour traiter des documents numériques car, il le juge en décalage par rapport aux nouvelles pratiques et attentes des utilisateurs.

Afin de décrire et de localiser les ressources numériques, deux tendances divergentes de traitement émergent actuellement.

- Catalogage des documents numériques.

Une zone 856 destinée à décrire l'emplacement de la ressource sur le réseau, par le biais d'une adresse électronique, et les modalités d'accès grâce auxquelles il est possible de la consulter, de la télécharger a complété le format MARC. Pour la première fois, l'établissement de liens entre la notice et des documents primaires extérieurs au catalogue était formalisé.

- Utilisation de métadonnées, de « données sur les données ».

Il s'agit également de décrire des ressources électroniques conservées sur le réseau mais, sans pour autant proposer un catalogue ou un OPAC. Des moteurs de

recherche comme Yahoo !, Altavista, Lycos... parcourent le Web et identifient grâce à des balises les documents potentiellement pertinents au regard de la demande de l'internaute. Plusieurs groupes de travail ont essayé de structurer cette possibilité technique afin de déterminer de nouveaux points d'accès contrôlés, issus du document lui-même, et que l'on pourrait intégrer au catalogue informatisé. L'un d'entre eux a proposé le Dublin Core Metadata Element Set qui identifie treize éléments descriptifs encodés en SGML : le sujet, le titre, l'auteur...

Si cette démarche est particulièrement intéressante, elle ne supprime pas le catalogage. Les métadonnées ne fournissent pas des informations suffisamment précises pour distinguer des ressources relativement similaires et pour faire référence à des fichiers d'autorité. L'intervention et le contrôle des catalogueurs sont nécessaires a posteriori avant toute intégration de ces données dans le catalogue de la bibliothèque. Quelque soit la modalité de traitement documentaire retenue, l'enjeu essentiel pour les bibliothécaires est d'articuler notice catalographique et document primaire, de fournir au public un accès à l'information qu'il recherche.

2.4. Mise en valeur et consultation des collections numériques

La sélection et la conservation de documents numériques, comme tout document, seraient vaines si elles n'avaient pour objectif premier la satisfaction des attentes et des besoins des lecteurs. Désormais, les bibliothécaires se distinguent de plus en plus par leur capacité à relier via le Web leurs usagers à un corpus infini de documents et d'informations. Ils ont une réelle responsabilité intellectuelle face à la prolifération actuelle des données et ils doivent, autant que faire ce peut, rendre accessible et intelligibles des collections toujours plus riches. La mise en valeur de ces collections passe nécessairement par une réflexion approfondie sur l'interfaçage et sur l'ergonomie. Pour la première fois, la présentation formelle des documents numériques s'impose comme un élément clé du transfert du contenu informatif. Un document numérisé mis en ligne qui ne peut être agrandi, qui ne peut être téléchargé,

dont on ignore l'origine... frustre l'utilisateur qui attend des facilités d'utilisation propres à l'outil Internet et une certaine qualité scientifique d'un document diffusé par une bibliothèque. La validité de l'édition numérisée est garantie par une référence claire à la version papier et dans certains cas, par le satisfecit apporté par un comité scientifique de sélection. Le projet Runenberg conduit en Suède répond à ces exigences de repérage, de consultation, d'appropriation et de manipulation par l'internaute des documents en ligne. En définitive, le document numérique diffusé sur le réseau n'a d'intérêt, donc de valeur que par l'usage qu'en fait le public.

Après ces diverses considérations, comment définir actuellement le métier de bibliothécaire ? Dans un premier temps, il est possible de déterminer ce que ce métier n'est pas. Il ne se confond pas avec celui d'éditeur. Certes, les bibliothécaires comme les éditeurs, en élargissant l'accès aux collections sur le réseau, font de la publication, diffusent parfois des travaux universitaires et des revues réalisées par des sociétés savantes. La bibliothèque de Lisieux œuvre, par exemple, à la reconnaissance publique de textes quasiment ignorés du XIX^e siècle. Mais, malgré ces interférences, chaque métier conserve ses caractéristiques propres. La fonction des bibliothécaires ne consiste absolument pas à gérer un portefeuille de titres, à aménager la rencontre d'auteurs dispersés et de lecteurs. Plus fondamentalement, l'éditeur évolue dans la sphère commerciale alors que le bibliothécaire remplit une mission de service public par essence contradictoire avec toute recherche de profit.

Il ne se confond pas non plus avec ceux d'informaticien et d'infographiste. Tout en connaissant certaines techniques, des concepts et les évolutions en cours, le bibliothécaire n'est pas un spécialiste de l'informatique et de l'Internet. La mise en place de serveurs locaux, le stockage de collections numériques sont essentiels mais restent des applications informatiques à la bibliothéconomie. Le bibliothécaire en assume par contre pleinement les implications administratives: attribution et validité de mots de passe, gestion des frais et répercussion éventuelle sur les utilisateurs.

Le métier de bibliothécaire qui se dessine dès lors est celui d'un gestionnaire et d'un médiateur de l'information voire de la connaissance. D'une part, les bibliothécaires considèrent l'information comme un bien public et souhaitent offrir un accès gratuit ou du moins le plus ouvert possible. D'autre part, la tâche de sélection et d'organisation du savoir dévolue au bibliothécaire s'avère indispensable afin de tirer profit du foisonnement d'informations disponibles sur l'Internet. La bibliothèque se définit comme un lieu de stockage et de conservation des collections mais surtout comme un ensemble de compétences capables de structurer le savoir et de le rendre par conséquent intelligible au plus grand nombre.

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : GRILLE POUR L'ÉVALUATION DES SITES ET QUESTIONNAIRE....	I
1. Grille d'évaluation.....	II
2. Enquête sur l'évolution du métier de bibliothécaire face aux documents numériques en ligne.....	V
ANNEXE 2 : ANALYSES DE SITES.....	VIII
1. SITES DE BIBLIOTHEQUES NATIONALES	IX
2. SITES DE BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES	XXV
3. SITES DE CENTRES DE RECHERCHE.....	XLII
4. SITES DE BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES	LIV
5. DIVERS	LXXVIII
ANNEXE 3 : RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE.....	LXXXIV
1. Bibliothèque municipale à vocation régionale de Troyes.....	LXXXV
2. Bibliothèque municipale de Fresnes	LXXXVIII
3. Bibliothèque publique et universitaire de Genève.....	XC
4. Photothèque numérique de la DLL	XCII
5. Bibliothèque centrale de l'université du Québec à Montréal	XCIII
6. Bibliothèque municipale de Lisieux.....	XCIV
ANNEXE 4 : COMPTES-RENDUS	XCVII

ANNEXE 1 : grille pour l'évaluation des sites et questionnaire

1. Grille d'évaluation

IDENTIFICATION DU SITE

Nom du site :

Adresse Internet :

Lieu géographique du serveur (pays) :

Autre lieu à préciser :

Site personnel ou rattaché à une institution (nom de l'institution) :

Langue(s) de l'interface du site :

Autre(s) langue(s) à préciser :

Responsable du site :

Adresse électronique :

Indication d'une date de mise à jour du site (indiquer si moins de trois mois) :

Public visé (Grand public, public spécialisé) :

Catégories d'information :

Information factuelle, documents (en version intégrale), répertoire, liste, banque de données, etc.

Mode de présentation :

Texte, texte et illustrations, multimédia

Accès au site :

Libre, tarifé, limité

OFFRE DOCUMENTAIRE DU SITE

Typologie des ressources textuelles, iconographiques ou sonores :

Bibliothèque générale ou spécialisée :

Siècles :

Thèmes :

Types de documents :

Imprimés, manuscrits, images (photo, gravure, peinture...), son, expositions virtuelles

Documents appartenant au fonds de la bibliothèque, périodiques, signets, etc.

Éditeur de textes (le site présente ses propres versions électroniques des textes ou les ressources textuelles sont disponibles par hyperliens vers d'autres sites) :

Intégralité des textes :

Traitement éditorial des textes :

Référence à l'édition papier numérisée :

Indication de la pagination de l'édition papier numérisée :

Indication des dates biographiques de l'auteur :

Indication de la date de publication des textes :

INTERFACE LECTEUR

Type d'accès aux documents :

Par liste de thème, par catalogue

Possibilité d'interrogation libre des listes ou catalogues

Présence d'une notice bibliographique :

Quel est le niveau de leur précision ? Présentée avec le document ou séparément.

Navigation html (une ou plusieurs pages) :

Notes hypertextuelles :

Présence d'outils (dictionnaires, grammaire, moteur de recherche, etc.) accompagnant les textes :

Saisie du texte (modes image et texte) :

Indication du nom du copiste :

Téléchargement et impression :

Format de téléchargement :

Autre(s) format(s) à préciser :

NAVIGATION

Facilité de déplacement (aller-retour, retour page d'accueil, plan du site)

Compréhension des boutons d'orientation

Rapidité de chargement du site et des différentes pages

Non-réponsess (not files), accessibilité à toutes les pages

PRESENTATION VISUELLE

Design du site (couleurs, animations, charte graphique)

Lisibilité du texte (police, taille des caractères, plan)

Rapidité de chargement des illustrations.

ACCESSIBILITE

Présence dans les principaux répertoires et outils de recherche

Adresse intuitive (accès direct ou indirect, intermédiaires)

2. Enquête sur l'évolution du métier de bibliothécaire face aux documents numériques en ligne

Conservateurs stagiaires de l'E.N.S.S.I.B., nous travaillons dans un groupe de recherche dirigé par Mme Marianne Pernoo sur l'évolution du métier de bibliothécaire face aux documents numériques, notamment dans le cadre de la constitution de bibliothèques numériques (à cet égard, nous reprenons à notre compte la définition de bibliothèque numérique donnée par M. Dominique Arot dans le rapport du Conseil Supérieur des Bibliothèques pour les années 1998-1999, selon laquelle une bibliothèque numérique est un lieu de stockage de documents numériques).

Nous nous intéressons plus particulièrement à l'évolution des fonctions traditionnelles des bibliothécaires lors de la constitution, de la conservation, et de la mise en valeur de collections numériques : quelle démarche intellectuelle adopter ? Quelles normes professionnelles mettre en place ?

Il est intéressant, pour notre réflexion, de nous appuyer sur vos expériences personnelles de professionnels. Le questionnaire suivant vise à savoir de quelle manière vous avez très concrètement pris en compte la spécificité des documents électroniques et les avez intégrés aux ressources de la bibliothèque. Vous pouvez si vous le souhaitez faire part de vos réflexions personnelles sur le sujet, en fin de document.

Merci de votre contribution.

1) PROJET DE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE : ORIGINES, CADRE ET OBJECTIFS

1. Pouvez-vous brièvement présenter l'offre de documents électroniques en ligne de votre bibliothèque ?
2. Quand ce projet de bibliothèque numérique a-t-il débuté ?
3. Quel département, service ou personne en est à l'origine ?
4. Quelle place occupe-t-il dans le projet global de l'établissement ?
5. La bibliothèque a-t-elle sollicité des partenaires extérieurs ou intégré un réseau documentaire dans le cadre de ce projet ?
6. Quels étaient les objectifs poursuivis (diffusion, conservation...) ?
7. Quel public souhaitiez-vous toucher ?
8. Ces objectifs initiaux sont-ils encore pertinents ou ont-ils changé ?

2) MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET DE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

1. Existe-t-il un service prenant en charge exclusivement la bibliothèque numérique ?
2. Si oui, de quelle manière est-il organisé en interne ?
Comment se situe-t-il au sein de la structure générale de la bibliothèque ?
3. Pour chaque agent travaillant en lien avec la bibliothèque numérique, pouvez-vous préciser :
 - titre de la fonction occupée
 - contenu de cette fonction
 - statut de l'agent (fonctionnaire titulaire, contractuel, vacataire...)
 - temps de travail (temps plein, temps partiel ; division du temps de travail entre plusieurs postes...)
 - formation initiale de l'agent (professionnels des bibliothèques, documentaliste, informaticien, webmestre...)
 - formation spécifique de l'agent à ces nouveaux supports ou auto-formation
4. Qui a décidé de l'architecture et de l'esthétique des pages web de la bibliothèque électronique ?
5. Qui les a réalisées ?
6. La mise en ligne des documents électroniques et la maintenance du site sont-elles effectuées par le personnel de la bibliothèque ou externalisées ?

3) CONSTITUTION DE LA COLLECTION NUMÉRIQUE

1. De quelle manière sont sélectionnés les documents numérisés ? les sites Internet ? les revues électroniques en ligne ?
2. Y-a-t-il des personnes clairement désignées effectuant ces choix ?
3. Quels outils sont utilisés pour repérer les documents numériques ?
4. Existe-t-il un comité de lecture scientifique associant le personnel de la bibliothèque et des experts extérieurs pour la définition du contenu des collections numériques ?
5. Etes-vous associé avec d'autres bibliothèques dans le cadre d'un consortium pour acheter en commun des documents électroniques ?
6. Quelles options avez-vous choisi pour le traitement bibliothéconomique des documents électroniques ? (catalogage de ces nouveaux supports et utilisation de la zone 856, métadonnées...)
7. Pour quelles raisons, avez-vous fait ce choix ?
8. Existe-t-il un contrôle qualité des notices bibliographiques ?
9. Avez-vous connaissance de l'opinion des utilisateurs de la bibliothèque électronique ?

Plus généralement...

1. Selon vous, quelles articulations peut-il y avoir entre le métier traditionnel de bibliothécaire et les nouvelles fonctions induites par les supports électroniques ?
2. Quels nouveaux métiers et nouvelles compétences se dessinent alors ?

Annexe 2 : analyses de sites

1. SITES DE BIBLIOTHEQUES NATIONALES

1.1 Gallica

IDENTIFICATION DU SITE

Adresse Internet : <http://gallica.bnf.fr>

Bibliothèque numérique proposant une collection de textes classiques, dictionnaires et éditions rares du Moyen-Âge au début du XXe siècle, Gallica offre un accès à 35 000 ouvrages. Les documents sont pour la plupart numérisés en mode image. Quelques ressources en mode texte, issues de la base Frantext de l'INALF, et de la collaboration avec les éditeurs Académia, Bibliopolis et Honoré Champion. Gallica propose également 35 000 images fixes (photos, dessins, estampes, cartes et plans).

Gallica 2000 offre 15 millions de page en ligne

Lieu géographique du serveur (pays) : France

Le site rattaché à une institution

Nom de l'institution : BNF

Langue(s) de l'interface du site : français

Autre(s) langue(s) à préciser :

Responsable du site :

Adresse électronique :

Indication d'une date de mise à jour du site (indiquer si moins de trois mois) :

Oui

Public visé :

Grand public

Catégories d'information :

Information factuelle, documents (en version intégrale), répertoire, liste, banque de données, etc.

Mode de présentation :

texte et illustrations

Accès au site :

Libre

OFFRE DOCUMENTAIRE DU SITE

Typologie des ressources textuelles, iconographiques ou sonores :

Iconographies, monnaies, pierres gravées, archives sonores, manuscrits, textes

Participation des départements des cartes et plans, des estampes et photos, de la musique, des monnaies, médailles et antiques

Autres collaborations : bibliothèque du musée de l'Homme, du Muséum d'histoire naturelle, de la médiathèque du patrimoine et de l'architecture

Bibliothèque générale

Siècles :

Moyen Âge

XVI

XVII

XVIII

XIX essentiellement

Thèmes :

Liste de thèmes présentée en page d'accueil du site : images d'un siècle, histoire du livre, histoire, autour du monde, pouvoirs et société, sciences, littérature, philosophie

Types de documents :

Imprimés, manuscrits, images (photo, gravure, peinture), son (archives de la parole, possibilité par exemple d'entendre les voix d'Apollinaire, de Maurice Barres, d'Emile Durckheim, d'hommes politiques français pour la période de la première guerre mondiale, série de discours), expositions virtuelles (utopie, actuellement présente à la BNF)

Documents appartenant au fonds de la bibliothèque, surtout les fonds patrimoniaux

Éditeur de textes :

Oui - Le site présente ses propres versions électroniques des textes

Intégralité des textes :

Parfois - Le site présente des textes intégraux et des extraits de textes.

Traitement éditorial des textes :

Référence à l'édition papier numérisée :

Oui - La référence à l'édition papier numérisée est indiquée.

Indication de la pagination de l'édition papier numérisée :

Oui - La pagination de l'édition papier numérisée est indiquée.

Indication des dates biographiques de l'auteur :

Oui - Les dates biographiques de l'auteur sont indiquées.

Indication de la date de publication des textes :

Oui - La date de publication des textes est indiquée.

INTERFACE LECTEUR

Type d'accès aux documents :

3 modes de recherche : par catalogue, plein texte ou par thème

Possibilité d'interrogation libre des listes ou catalogues

Le catalogue recense la totalité des documents numérisés de la BnF quel que soit leur statut juridique. Mais, l'internaute peut seulement consulter les ouvrages dont la notice comporte la mention "libre de droits".

Présence d'une notice bibliographique :

Des notices bibliographiques sont présentes

Ex de notice : auteur

titre

publication papier, support de la numérisation

description (taille du document numérisé, ko)

note (document numérisé en mode texte ou image)

sujet (ex : socialisme utopique, France)

domaine (ex : science politique)

identifiant (côte document numérisé)

document libre de droit ou non

Navigation html :

Parfois - Les textes sont consultables sur une ou plusieurs pages html.

Notes hypertextuelles :

Oui - Des notes hypertextuelles sont proposées : liens hypertextes à l'intérieur du texte).

Présence d'outils (dictionnaires, grammaire, moteur de recherche, etc.) accompagnant les textes :

Oui - Des outils sont proposés sur le site ou en hyperliens.

dictionnaires

Saisie du texte :

Les textes sont soit au format image, soit au format texte, soit les deux.

La majorité des textes est en mode image, mais, il existe un répertoire de documents numérisés en mode texte (base Frantext, collaboration avec l'Inalf)

Indication du nom du copiste :

L'auteur de la saisie n'est pas indiqué.

Téléchargement et impression :

Le site propose des modes de téléchargement : format TIFF multipages, Acrobat PDF

Internaute peut choisir le nombre de pages à télécharger, le mode de chargement et le format du fichier

Format de téléchargement :

Autre(s) format(s) à préciser :

NAVIGATION

Facilité de déplacement (aller-retour, retour page d'accueil, plan du site)

Compréhension facile des boutons d'orientation

Barre menu déroulant sur la page d'accueil indique comment se déplacer sur les pages du site, icônes sur lesquelles utilisateur peut cliquer, retour à la page d'accueil, lien avec le site de la BNF

L'utilisateur peut également rentrer en contact avec les responsables du liste, et poser des questions en cas de problèmes, de non réponses

Lors de la consultation du site, il y avait une enquête en ligne pour connaître l'opinion des utilisateurs du site

Rapidité de chargement du site et des différentes pages

PRESENTATION VISUELLE

Design du site (couleurs, animations, charte graphique)

Présence d'un logo servant de guide tout au long de la navigation, point de repère

Page d'accueil mettant en valeur la diversité des ressources iconographiques (photographie, dessins..) et signalant l'exposition virtuelle en cours

Lisibilité du texte (police, taille des caractères, plan)

aucun problème

Internaute peut zoomer sur document numérisé

Rapidité de chargement des illustrations.

ACCESSIBILITE

Présence dans les principaux répertoires et outils de recherche : oui

Adresse intuitive, accès direct et indirect par l'intermédiaire du site de la BNF

1.2 Bibliothèque nationale d'Australie

IDENTIFICATION DU SITE

Nom du site : **Bibliothèque nationale d'Australie**

Adresse Internet : <http://www.nla.gov.au>

Date de visite du site : **31 mai 2000**

Lieu géographique du serveur (pays) : **Australie**

Langue(s) de l'interface du site : **anglais**

Autre(s) langue(s) à préciser :

Responsable du site :

Pas de nom de personne spécifiquement donné, existence d'un service ne s'occupant que du site web ("Library's web services branch")

Adresse électronique :

www@nla.gov.au

Indication de la dernière date de mise à jour **du site sur la page d'accueil : 19 avril 2000**

La BNA présente sur son site les grandes orientations retenues pour la constitution de collections électroniques;

La politique mise en oeuvre repose sur un principe de coopération entre différentes bibliothèques.

Objectif de la mise en ligne : mise à disposition d'un très large public d'une collection représentative de publications en ligne

Types de documents exclus de la collection numérique : mél, listes de discussion dont l'accès est restreint, les documents créés en ligne par des organisations et dont l'usage est purement interne

Diffusion : gratuite ou payante

Public visé :

Grand public et public spécialisé

Catégories d'information :

Signalement des collections électroniques parmi les collections spéciales possédées par la BNA.

Egalement, signalement sur la page d'accueil de ressources Internet (signets classés de manière thématique, liste regroupant toutes les adresses de serveurs australiens (pas réelle exhaustivité car se sont les serveurs qui font parvenir à la BNA leurs adresses), listes de discussion, moteurs de recherche permettant de s'orienter sur le web

Types de documents disponibles dans la collection électronique :

- publications électroniques en ligne ayant un intérêt pour la nation australienne

- plus d'un millier de journaux, magazines, périodiques... australiens en ligne

- publications électroniques disponibles sur un support physique (cédéroms, floppy disk)

- index et base de données permettant un accès aux textes intégraux

- illustrations (photos, peintures...) relatives à l'Australie et à sa place dans le monde

- manuscrits

- numérisation des périodiques australiens publiés de 1840 à 1845

- répertoire de signets

Mode de présentation :

Texte, illustrations et son

Accès au site :

Libre dans la majorité des cas mais, l'accès à certaines revues électroniques en ligne est restreint.

OFFRE DOCUMENTAIRE DU SITE

Typologie des ressources **textuelles, iconographiques ou sonores :**

Thèmes : **bibliothèque générale**

Types de documents :

Imprimés, manuscrits (exposition en ligne sur les incunables hébraïques), images (photo, gravure, peinture), son, expositions virtuelles

Éditeur de textes :

Un document disponible en ligne est considéré comme publié par la BNA s'il a été mis sur Internet dans le but d'être mis à disposition d'un très large public

Intégralité des textes :

Le site présente des textes intégraux, des extraits de textes et des sommaires pour les revues en ligne.

Traitement éditorial des textes :

Pour les publications en ligne, le copyright de l'auteur est précisé

Référence à l'édition papier :

Le site de la BNA donne accès à des documents numérisés à partir des fonds de la bibliothèque. Ces documents numérisés sont accompagnés d'une description du support papier original (date, format, contexte...)

ex : collection des manuscrits, notes personnelles et correspondance de E. W. P. Chinnery (1887-1972)

"papiers, 1897-1971, 61 boîtes, 8 folio, description effectuée par la fille de Chinnery, don à la BNA, principaux sujets évoqués, correspondants....)

Indication de la pagination de l'édition papier numérisée :

La pagination de l'édition papier numérisée n'est pas toujours indiquée.

Indication des dates biographiques de l'auteur :

Les dates biographiques de l'auteur ne sont pas toujours indiquées.

Indication de la date de publication des textes :

La date de publication des textes est indiquée.

INTERFACE LECTEUR

Type d'accès aux documents :

Il existe plusieurs types d'accès aux documents : par thème, par ordre alphabétique, par titre, sujet (classification Dewey),

Possibilité d'accéder au texte intégral pour les documents électroniques.

Présence d'une notice bibliographique :

Il n'y a pas de notice bibliographique complète pour les publications disponibles en ligne

Mais, la côte du document est signalé

Le site de la BNA donne accès à des bases de données : description bibliographique du document et accès au document primaire

Navigation html :

Les textes sont présentés sur une seule page html.

Notes hypertextuelles :

Des notes hypertextuelles ne sont pas proposées

Présence d'outils (dictionnaires, grammaire, moteur de recherche, etc.) accompagnant les textes : Le site propose les textes accompagnés dans certains cas de moteurs de recherche

Saisie du texte :

Impossible de déterminer si les documents sont saisis dans un format particulier.

Les textes sont soit au format image, soit au format texte, soit les deux.

Indication du nom du copiste :

L'auteur de la saisie n'est pas indiqué.

Téléchargement et impression :

Oui - Le site propose des modes de téléchargement :

Format de téléchargement :

Autre(s) format(s) à préciser :

NAVIGATION

Sur la page d'accueil, des icônes permettant l'orientation de l'internaute sont présentes :

- index du site (ordre alphabétique)
- moteur de recherche
- plan du site

De plus, il est facile de se déplacer sur le site : présence de barre de navigation permanente en bas de page, flèches permettant de revenir en haut de page, utilisation des boutons

"back", les boutons d'orientation sont facilement compréhensibles

Rapidité de chargement du site et des différentes pages

Non réponses (**not files**), **accessibilité à toutes les pages**

PRESENTATION VISUELLE

Design du site (couleurs, animations, charte graphique) :

Très grande sobriété de la présentation, peu d'images, pas d'animations sauf sur la page d'accueil (new à la bibliothèque)

Texte parfaitement lisible (police, taille des caractères, plan)

Rapidité de chargement des illustrations.

ACCESSIBILITE

Présence dans les principaux répertoires et outils de recherche **oui**

Adresse intuitive (**accès direct ou indirect, intermédiaires**) **oui**

1.3 Bibliothèque nationale du Canada

IDENTIFICATION DU SITE

Adresse Internet : <http://www.nlc-bn.ca>

Date de visite du site : 30 mai 2000

Lieu géographique du serveur (pays) : Canada

Langue(s) de l'interface du site : français

Autre(s) langue(s) à préciser : anglais (choix possible dès la page d'accueil)

Responsable du site :

Adresse électronique :

Indication de la dernière date de mise à jour du site sur la page d'accueil : 24 mai 2000

Public visé : Grand public et public spécialisé

Catégories d'information :

Sur la page d'accueil, les collections numériques sont distinguées du catalogue général de la bibliothèque.

2 domaines particuliers sont présentés : la collection électronique et les projets de numériques

1) description de la collection électronique (livres, périodiques canadiens publiés en ligne).

La BNC acquiert, catalogue ces publications et les entrepose de façon permanente.

Le public a accès à ces publications via Internet.

Notices catalographiques et adresse URL sont disponibles sur resAnet et le système Amicus de la BNC.

Mode de recherche dans la collection : titre, sujet (classification Dewey, via resAnet), recherche en texte intégral (pour effectuer des recherches dans les publications électroniques archivés dans les formats ASCCI HTML texte word wordperfect)

Egalement, peut être consulté le Projet du gouvernement du Canada sur les publications électroniques (acquisition, catalogage, conservation de revues électroniques disponibles sur Internet).

Le rapport final du Projet Pilote sur les Publications Electroniques (PPPE), 1996, est disponible en ligne et peut être téléchargé.

documents (en version intégrale) pour les revues électroniques obtenues par l'entremise de réseaux et au moyen de protocole tel que transfert de fichiers, courrier électronique, ou transfert hypertextuel).

2) Informations sur le gouvernement canadien et sur le Canada

Documents en ligne disponible :

- communiqués de presse du gouvernement fédéral diffusés par Canada NewsWire en français et par Canadian Corporate News en anglais (recherche par ministère, organisme, date, mot clé + mise en ligne des communiqués diffusés le jour même)

- liens vers les sites des assemblées, des gouvernements des provinces, des bibliothèques gouvernementales, des annuaires gouvernementaux, des entreprises
- catalogue des publications du gouvernement
- organisations internationales

Il existe un service spécifique de la BNC visant à donner un accès à toute information disponible sur Internet, sur le Canada.

L'accès à cette information se fait par matière selon le système de classification Dewey.

ex : recherche = immigration

réponse = répertoire de signets (sites de consulats, d'ambassades, bureau des passeports, associations...)

Mise à jour très régulière.

3) Projets de numérisation de la BNC

L'objectif de la BNC est de créer un répertoire de projets numériques ainsi que des guides de recherche dans ce répertoire.

Ces projets de numérisation peuvent viser à la création de collections générales numérisées, de sources électroniques portant sur un thème particulier, d'ouvrages de références et de bases de données.

Documents mis à disposition en ligne : expositions virtuelles, discours, rapports officiels, réflexion, photographies, son, bibliographies, liste de sites

La recherche dans le répertoire s'effectue par titre de projet, par organisation, par sujet, par province, par genre, par type de document, par type d'organisation et par état du projet.

Contenu du répertoire :

ex : base de données

titre du projet, nom des organismes participants, descriptions générales et techniques, sujet (classification Dewey), personnes ressources

Mode de présentation :

Texte, illustrations et son

Accès au site :

Libre dans la majorité des cas mais, l'accès à certaines revues électroniques en ligne est restreint.

OFFRE DOCUMENTAIRE DU SITE

Typologie des ressources textuelles, iconographiques ou sonores :

Collection électronique :

Il s'agit de rapports, d'ouvrages et de périodiques disponibles en ligne.

Selon les cas, l'internaute a accès au texte intégral ou à des résumés, des tables des matières

Documents numérisés par la BNC :

Bibliothèque générale.

Ex de documents numérisés : La confédération canadienne, les fonds d'archives Glenn Gould, exposition virtuelle Claude Champagne, index des périodiques de musique canadien, grands discours canadiens...

Thèmes :

Les thèmes varient selon le type de documents.

Pour les documents numérisés à partir des fonds de la BNC, l'histoire du Canada prime.

Par contre, les documents électroniques se répartissent parmi les domaines de la classification Dewey.

Types de documents :

Imprimés, manuscrits (exposition en ligne sur les incunables hébraïques), images (photo, gravure, peinture), son, expositions virtuelles

Éditeur de textes :

Les documents numérisés ont été réalisés dans le cadre d'un contrat conclu pour le programme des Collections numérisé du Canada, Industrie Canada. Les projets de numérisation sont conçus à partir des fonds de la BNC.

Les revues électroniques disponibles en ligne sont acquises et ne sont pas éditées par la BNC. Il en est de même pour les rapports, interventions... disponibles en ligne.

Pour les répertoires gouvernementaux, il y a un renvoi sur le site du gouvernement.

Intégralité des textes :

Le site présente des textes intégraux, des extraits de textes et des sommaires pour les revues en ligne.

Traitement éditorial des textes :

A chaque page du site, est signalé la mention de droit d'auteur de la BNC.

Référence à l'édition papier :

Documents numérisés par la BNC :

ex : quelques pages des mémoire de Ch. Colomb disponibles, référence faite à l'édition qui a été utilisée (Londres : Benjamin Franklin Stevens, 1893)

Mais, il n'y a pas d'indications de cote ni de classification du document original dans les collections de la BNC.

Rapports disponibles en ligne :

Origines, date, auteur du rapport sont précisés

Indication de la pagination de l'édition papier numérisée :

La pagination de l'édition papier numérisée n'est pas toujours indiquée.

Indication des dates biographiques de l'auteur :

Les dates biographiques de l'auteur ne sont pas toujours indiquées.

Indication de la date de publication des textes :

La date de publication des textes est indiquée.

INTERFACE LECTEUR**Type d'accès aux documents :**

Par liste de thème pour les documents numérisés

Par titre, sujet (classification Dewey), texte intégral pour les documents électroniques.

Présence d'une notice bibliographique

Il n'y a pas de notice bibliographique complète pour les documents numérisés.
Pour les revues électroniques, indication de la date et du numéro de la revue considérée.

Navigation html :

Les textes sont présentés sur une seule page html.

Notes hypertextuelles :

Des notes hypertextuelles ne sont pas proposées

Présence d'outils (dictionnaires, grammaire, moteur de recherche, etc.) accompagnant les textes :

Le site ne propose que les textes, sans outils.

Saisie du texte :

Impossible de déterminer si les documents sont saisis dans un format particulier.
Les textes sont soit au format image, soit au format texte, soit les deux.

Indication du nom du copiste :

L'auteur de la saisie n'est pas indiqué.

Téléchargement et impression :

Le site propose des modes de téléchargement

Format de téléchargement :

Autre(s) format(s) à préciser :

NAVIGATION

Sur la page d'accueil, des icônes permettant l'orientation de l'internaute sont présentes :

- index du site

- aide à la recherche sur le site de la BNC. La recherche peut s'effectuer sur le site en entier ou seulement sur une partie du site (liste des publications, livres à paraître, nouveautés, collection électronique, information sur la Canada par matière, Index des périodiques de musique canadiens, index des commissions royales fédérales, fonds Glenn Gould)

Il s'agit d'une recherche booléenne ou sur texte intégral.

- outils de recherche sur le web (moteur de recherche, guides, répertoires)

L'internaute peut émettre des remarques sur le site en utilisant son mél. Il a en outre, accès à un répertoire de listes de discussion (ces listes semblent davantage destinées à des professionnels des bibliothèques, de la documentation et de l'information)

De plus, il est facile de se déplacer sur le site : présence de barre de navigation permanente en bas de page, flèches permettant de revenir en haut de page, utilisation des boutons "back", les boutons d'orientation sont facilement compréhensibles

Rapidité de chargement du site et des différentes pages

Non réponses (not files), accessibilité à toutes les pages

PRESENTATION VISUELLE

Design du site (couleurs, animations, charte graphique) :

Très grande sobriété de la présentation, peu d'images, pas d'animations sauf sur la page d'accueil (new à la bibliothèque)

Texte parfaitement lisible (police, taille des caractères, plan)

Rapidité de chargement des illustrations.

ACCESSIBILITE

Présence dans les principaux répertoires et outils de recherche

Adresse intuitive (accès direct ou indirect, intermédiaires)

2. SITES DE BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES

Bibliothèque interuniversitaire de médecine de Paris

IDENTIFICATION DU SITE

Nom du site : Bibliothèque Interuniversitaire de médecine de Paris

Adresse Internet : <http://www.bium.univ-paris5.fr/>

Lieu géographique du serveur (pays) : France

Autre lieu à préciser :

Site rattaché à une institution : Bibliothèque interuniversitaire de médecine de Paris

Langue(s) de l'interface du site : français

Autre(s) langue(s) à préciser :

Responsable du site :

Adresse électronique :

Indication d'une date de mise à jour du site (indiquer si moins de trois mois) :

Oui

Public visé :

public spécialisé : étudiants et chercheurs en médecine.

Catégories d'information :

Information factuelle, documents (en version intégrale)

Mode de présentation :

texte et illustrations, multimédia

Accès au site :

Libre

OFFRE DOCUMENTAIRE DU SITE

Typologie des ressources textuelles, iconographiques : banque d'image constituée par la numérisation de la photothèque (en cours, actuellement 1000 documents sur 10 000) + exposition virtuelle « 100 frontispices de livres de médecine du X^{vi}e siècle au début du XIX^e siècle » : frontispices plus texte de commentaires sur l'exposition
D'autre part, à partir du mois de mai 2000, la bibliothèque entreprend la publication sur Internet de revues de sociétés savantes en histoire de la médecine.

Bibliothèque :

spécialisée

Thèmes : médecine, histoire de la médecine

Types de documents :

Imprimés, manuscrits, images (photo, gravure, peinture...), son, expositions virtuelles
Documents appartenant au fonds de la bibliothèque, périodiques, signets, etc.

Éditeur de textes :

Oui - Le site présente ses propres versions électroniques des textes.

Intégralité des textes :

Parfois - Le site présente des textes intégraux et des extraits de textes. Pour la banque d'image et l'exposition virtuelle, numérisation de documents iconographiques extraits d'ouvrages. Pour les revues en ligne, articles intégraux.

Traitement éditorial des textes :

Référence à l'édition papier numérisée :

Parfois - La référence à l'édition papier numérisée est indiquée pour certains textes : la référence au document papier numérisé est mentionnée pour les documents de la banque d'image et pour les documents de l'exposition virtuelle.

Indication de la pagination de l'édition papier numérisée :

Parfois - La pagination de l'édition papier numérisée est indiquée pour certains textes.

Indication des dates biographiques de l'auteur :

Oui - Les dates biographiques de l'auteur sont indiquées : mention est faite de l'auteur du document quand il est connu.

Indication de la date de publication des textes :

Oui - La date de publication des textes est indiquée : il s'agit le plus souvent d'images, indication des dates de publication de l'ouvrage dont elles sont tirées.

INTERFACE LECTEUR

Type d'accès aux documents :

par catalogue : accès aux documents du catalogue par catalogue, et accès aux documents de l'exposition virtuelle en suivant le déroulement de l'exposition ou par l'index. Pour les revues en ligne, accès aux articles par nom de la revue, puis par sommaire de la revue

Possibilité d'interrogation libre des listes ou catalogues : oui

Présence d'une notice bibliographique :

Oui - Des notices bibliographiques sont présentes. Quel est le niveau de leur précision. :

Nom et prénom de l'auteur dont est tirée l'image, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, nom d'éditeur, date d'édition, cote dans le fonds ancien de la BIUM, titre de l'image si elle en a un, nom de l'auteur de l'image s'il est connu, référence de l'image (planche n° tant, p. tant), dimension de l'image, technique (gravure sur cuivre, bois, ...)

Présentée avec le document.

Navigation html :

Non - Les textes sont présentés sur une seule page html.

Notes hypertextuelles :

Oui - Des notes hypertextuelles sont proposées : liens hypertextes à l'intérieur du texte). Dans l'exposition virtuelle, pas de liens hypertextuels, mais possibilité d'obtenir une image en cliquant sur sa vignette

Présence d'outils (dictionnaires, grammaire, moteur de recherche, etc.) accompagnant les textes :

Oui - Des outils sont proposés sur le site ou en hyperliens.

Outils proposés : un glossaire dans l'exposition virtuelle.

Autre(s) outil(s) à préciser :

Saisie du texte :

Mode image - Les textes ont été saisis au format image. Documents saisis en mode image (.jpg)

Indication du nom du copiste : Oui - L'auteur de la saisie est indiqué.

Téléchargement et impression :

Non - Le site ne propose pas de mode de téléchargement.

Format de téléchargement :

Autre(s) format(s) à préciser :

NAVIGATION

Facilité de déplacement (aller-retour, retour page d'accueil, plan du site) : oui, grande: toujours le plan du site à gauche de la page

Compréhension des boutons d'orientation : pas de bouton d'orientation à proprement parler, on clique sur le nom de la page à laquelle on veut accéder. Très clair.

Rapidité de chargement du site et des différentes pages : oui, rapide

Non réponses (not files), accessibilité à toutes les pages pas de non réponses.

PRESENTATION VISUELLE

Design du site (couleurs, animations, charte graphique) : très bon design, animations, notamment dans la page d'accueil et sur la page d'introduction à l'exposition virtuelle. Très bien.

Lisibilité du texte (police, taille des caractères, plan) : bonne lisibilité

Rapidité de chargement des illustrations. rapide

ACCESSIBILITE

Présence dans les principaux répertoires et outils de recherche : oui, dans yahoo, altavista, voilà.

Adresse intuitive (accès direct ou indirect, intermédiaires) oui

Relais, pôle européen de Montpellier et du Languedoc Roussillon

IDENTIFICATION DU SITE

Nom du site : Relais, serveur du pôle européen de Montpellier et du Languedoc Roussillon. Ce serveur propose des informations sur les différentes BU et centres de documentation de la région Languedoc Roussillon.

Adresse Internet : http://boree.cnusc.fr:8100/textes/manus_med.html

Lieu géographique du serveur (pays) : France
Autre lieu à préciser :

Site rattaché à une institution : bibliothèque interuniversitaire de Montpellier, site hébergé sur le serveur web « Relais » : Réseau en Languedoc Roussillon pour l'Information Scientifique, serveur du pôle européen de Montpellier et du Languedoc Roussillon, lui-même hébergé au CNUSC.

Langue(s) de l'interface du site : français
Autre(s) langue(s) à préciser :

Responsable du site : Catherine Etienne
Adresse électronique : http://borée.cnusc.fr.8100/textes/mail_inscri.html

Indication d'une date de **mise à jour** du site (indiquer si moins de trois mois) :
Oui, mais date de 1998

Public visé :
Public universitaire et grand public

Catégories d'information :
documents

Mode de présentation :
texte et illustrations

Accès au site :
Libre

OFFRE DOCUMENTAIRE DU SITE

Typologie des ressources textuelles, iconographiques

Bibliothèque :
spécialisée

Siècles :

Moyen Âge

XVI

XVII

XVIII

XIX

XX

Thèmes : le site propose de visualiser quelques pages des manuscrits médiévaux conservés dans la section médecine de la bibliothèque interuniversitaire de médecine de Montpellier, de dessins et estampes des 17^e et 18^e siècles appartenant aux collections du musée Atger, d'objets archéologiques exposés au musée de Lattes

Types de documents :

Pages de manuscrits enluminés,

Éditeur de textes :

Oui - Le site présente ses propres versions électroniques des documents.

Intégralité des textes :

Non - Il n'y a que des extraits de documents.

Traitement éditorial des textes :

Référence à l'édition papier numérisée :

Oui - La référence au document réel numérisé est indiquée. :

- pour les pages des manuscrits médiévaux de la bibliothèque interuniversitaire de Montpellier, indication du nom de l'ouvrage d'où est tirée la page enluminée, et de sa côte dans le fonds ancien de la bibliothèque
- pour les estampes et dessins du musée Atger, titre, auteur de l'œuvre, n° d'inventaire
- pour les objets archéologiques du musée de Lattes, l'unique référence à l'objet numérisé est une indication succincte de ce qu'il représente

Indication de la pagination de l'édition papier numérisée :

- pour les pages des manuscrits médiévaux de la BIU, n° de folio indiqué
- pour les estampes et dessins, n° d'inventaire

Indication des dates biographiques de l'auteur :

- Pour les manuscrits de la BIU, les dates biographiques des auteurs ne sont pas indiquées.
- Pour les dessins et estampes du musée Atger, les dates biographiques des auteurs sont indiquées.
- Pour les objets du musée de Lattes, pas d'auteur

Indication de la date de publication des textes :

Oui - La date de publication des textes est indiquée. :

- pour les pages des manuscrits médiévaux de la BIU, indication du siècle de publication

- pour les dessins et estampes, date de réalisation de l'œuvre
- pour les objets du musée de Lattes, estimation de datation de l'objet

INTERFACE LECTEUR

Type d'accès aux documents :

Accès par la page d'accueil du site Relais, par lien hypertexte : « Vous pouvez également visualiser : Des pages de [manuscrits](#) médiévaux conservés à la section médecine de la bibliothèque interuniversitaire de Montpellier. Des [dessins et estampes](#) du XVIIème et XVIIIème siècles appartenant aux collections du musée Atger. Des objets archéologiques exposés au [musée de Lattes](#). » On aboutit dans chaque cas à une page présentant les différents documents numérisés. Possibilité de les agrandir en cliquant dessus. La version agrandie des documents est accompagnée d'une notice bibliographique plus ou moins complète.

Présence d'une notice bibliographique :

- pour les manuscrits médiévaux de la BIU, notice bibliographique très succincte : seulement nom de l'ouvrage dont la page numérisée est tirée, éventuellement de l'auteur, s'il est connu, siècle de publication, et cote dans le fonds de la BU. Notice située sous le document numérisé
- pour les dessins et estampes du musée Atger, notice assez complète : auteur, titre, technique, éventuelles annotations présentes sur le document, n° d'inventaire, dimensions, commentaire de l'œuvre.
- Pour les objets du musée de Lattes, seulement indication de ce que représente l'objet, et éventuellement estimation de datation

Navigation html :

Non - Les documents sont présentés sur une seule page html.

Notes hypertextuelles :

Non

Présence d'outils (dictionnaires, grammaire, moteur de recherche, etc.) accompagnant les textes :

Non - Le site ne propose que les documents, sans outils.

Outils proposés :

Autre(s) outil(s) à préciser :

Saisie du texte :

Mode image - Les documents ont été saisis au format image. (.gif)

Indication du nom du copiste :

Non - L'auteur de la saisie n'est pas indiqué.

Téléchargement et impression :

Non - Le site ne propose pas de mode de téléchargement.

Format de téléchargement :

Autre(s) format(s) à préciser :

NAVIGATION

Facilité de déplacement (aller-retour, retour page d'accueil, plan du site) : facilité de déplacement dans la page d'accueil du site Relais (par liens hypertextes), une fois sur les pages présentant les documents, plus de liens hypertextes pour retourner à la page d'accueil, ni de boutons d'orientation. Il est donc difficile de se déplacer : on doit utiliser l'icône « back » du navigateur web utilisé et l'on se déplace ainsi relativement facilement. Par contre, quand on accède directement à la page des manuscrits médiévaux de la BUM par le biais d'un portail (portail de 'Internet culturel), il est très difficile d'en sortir et d'atteindre la page d'accueil du site Relais : le seul moyen est de procéder à tâtons en modifiant intuitivement l'adresse URL.

Compréhension des boutons d'orientation : pas de boutons d'orientation : déplacement par liens hypertextes

Rapidité de chargement du site et des différentes pages : oui, rapide

Non réponses (not files), accessibilité à toutes les pages : pas de non réponse

PRESENTATION VISUELLE

Design du site (couleurs, animations, charte graphique) : simple, mais relativement clair

Lisibilité du texte (police, taille des caractères, plan) : bonne lisibilité

Rapidité de chargement des illustrations : rapide

ACCESSIBILITE

Présence dans les principaux répertoires et outils de recherche : non, très difficile à trouver

Adresse intuitive (accès direct ou indirect, intermédiaires) : non

Bibliothèque virtuelle de Düsseldorf

IDENTIFICATION DU SITE

Nom du site : Universität und Landesbibliothek Düsseldorf. Bibliothèque virtuelle de Düsseldorf, BVD. Une collection de ressources Internet d'intérêt universitaire et général.

Adresse Internet : http://www.uni-duesseldorf.de/WWW/ulb/virtbi_f.html

Lieu géographique du serveur (pays) : Allemagne

Date de consultation : 21/04/00

SITE RATTACHÉ À UNE INSTITUTION

Nom de l'institution : Université de Düsseldorf

Langue(s) de l'interface du site : Allemand. Espagnol. Français. Anglais pour la page d'accueil. Allemand pour le reste.

Responsable du site Rédaction: Dr. Thomas Hilberer (ULB),

Adresse électronique : thomas.hilberer@ub.uni-duesseldorf.de, Courrier électronique.

Indication d'une date de mise à jour du site (indiquer si moins de trois mois) :

Oui. Dernière Modification: 29.03.00 15:18:18.

Public visé :

public spécialisé : public universitaire

Catégories d'information :

Information factuelle, , signets /liste de liens vers des sites Internet classés par thèmes. (histoire : bibliographie, musées virtuels, séminaires, liens vers sites d'universités ...), périodiques.

Mode de présentation :

Texte

Accès au site :

Libre, sauf pour les périodiques

OFFRE DOCUMENTAIRE DU SITE

Typologie des ressources_textuelles

Bibliothèque :

spécialisée : domaine universitaire

Types de documents :

périodiques, signets

Éditeur de textes :

Non - Les ressources textuelles sont disponibles par hyperliens vers d'autres sites.

Intégralité des textes :

Comprend seulement des liens vers des sites Internet.

Traitement éditorial des textes : Pas de traitement éditorial propre au site. Seulement renvoi vers d'autres sites.

INTERFACE LECTEUR

Type d'accès aux documents :

Par liste de thème

Possibilité d'interrogation libre des listes

Présence d'une notice bibliographique :

Non - Il n'y a pas de notice bibliographique.

Notes hypertextuelles :

Présence d'outils (dictionnaires, grammaire, moteur de recherche, etc.) accompagnant les textes : non

Téléchargement et impression :

Non - Le site ne propose pas de mode de téléchargement.

Format de téléchargement :

Autre(s) format(s) à préciser :

NAVIGATION

Facilité de déplacement (aller-retour, retour page d'accueil, plan du site) : facilité de déplacement : plan du site toujours en haut de l'écran. Retour page d'accueil donc facile. Allers-retours aussi.

Compréhension des boutons d'orientation : pas de boutons à proprement parler (pas d'icônes), nom des différentes pages du site en permanence en haut de la page.

Rapidité de chargement du site et des différentes pages oui, rapidité de chargement.

Non réponses (not files), accessibilité à toutes les pages : pas de non réponses.

PRESENTATION VISUELLE

Design du site (couleurs, animations, charte graphique) : sobre, seulement texte avec couleurs différentes pour indiquer titres, liens, partie du site dans laquelle on est.

Lisibilité du texte (police, taille des caractères, plan) oui, texte bien lisible.

Rapidité de chargement des illustrations. Pas d'illustrations.

ACCESSIBILITE

Présence dans les principaux répertoires et outils de recherche : oui

Adresse intuitive (accès direct ou indirect, intermédiaires) : oui

Cornell University Library

IDENTIFICATION DU SITE

Nom du site : Cornell University Library

Adresse Internet : <http://www.mannlib.cornell.edu/>

Lieu géographique du serveur (pays) : USA

Autre lieu à préciser :

Site rattaché à une institution : université de Cornell

Langue(s) de l'interface du site : anglais

Autre(s) langue(s) à préciser :

Responsable du site : Zsuzsa Koltay (coordinateur)

Adresse électronique : zk10@cornell.edu

Indication d'une date de mise à jour du site (indiquer si moins de trois mois) :

Oui

Public visé :

public universitaire, chercheurs

Catégories d'information :

Information factuelle, documents (en version intégrale), répertoire, liste, banque de données, liens

Mode de présentation :

Texte et illustration

Accès au site :

Libre. Mais accès à certains périodiques restreint.

OFFRE DOCUMENTAIRE DU SITE

Typologie des ressources textuelles, iconographiques

Bibliothèque :

Générale : disciplines universitaires

Plusieurs bibliothèques numériques sur le site su tous types de sujets : histoire des Etats-Unis, agriculture, musée en ligne, manuscrits d'Ezra Cornell, Renaissance européenne, ...

Thèmes : généralités, arts et lettres, sciences et technologie, sciences sociales. MOA : Histoire sociale des Etats Unis depuis la guerre de sécession ...

Types de documents :

- BU :Sommaire de périodiques, et périodiques en version intégrale, ouvrages de référence (dictionnaires, bibliographies, ...), banques de données, sites internet, liens vers sites d'autres bibliothèques
- + participation au projet MOA, Making of America (en collaboration avec l'université du Michigan) : une bibliothèque électronique sur les sources de l'histoire sociale des Etats-Unis depuis la guerre de sécession. Collections particulièrement centrées sur l'éducation, la psychologie, l'histoire des Etats Unis, la science, la religion, les technologies. Réflexion sur la sélection, la conservation, le stockage, et la mise à disposition des documents électroniques.
- Participation à USDA Economics and statistics system : bibliothèque électronique sur le thème de l'agriculture : bases de données, périodiques, ouvrages
- Cornell Institute for Digital Collection project inclut les projets : Utopia Project, MESL Project, L.A. Fuertes and Ezra Cornell Papers Projects, Museum Online ...Tous types de documents.

Éditeur de textes :

Le site propose ses propres versions électroniques des textes et propose d'autres textes en hyperliens

Intégralité des textes :

Des textes intégraux et des sommaires de périodiques.

Traitement éditorial des textes :

Référence à l'édition papier numérisée :

Oui - La référence à l'édition papier numérisée est indiquée.

Indication de la pagination de l'édition papier numérisée :

Parfois - La pagination de l'édition papier numérisée est indiquée pour certains textes. : selon les bibliothèques

Indication des dates biographiques de l'auteur :

Oui - Les dates biographiques de l'auteur sont indiquées..

Indication de la date de publication des textes :

Oui - La date de publication des textes est indiquée.

INTERFACE LECTEUR

Type d'accès aux documents : par catalogue et/ou par listes de thèmes selon les bibliothèques : ex :

Pour les ressources électroniques de la BU :Par catalogue : les documents électroniques sont inclus dans le catalogue général de la bibliothèque . Par mot clé. Par listes thématiques, alphabétiques.

Pour le projet MOA : par catalogue : recherche simple, recherche avancée .

Possibilité d'interrogation libre des listes ou catalogues

Présence d'une notice bibliographique :

Oui - Des notices bibliographiques sont présentes dans toutes les bibliothèques. Degré de précision variable : ex : dans MOA, des notices relativement complètes (titre, auteur, date et lieu de publication, nombre de pages) séparée du document (cliquer sur le titre pour avoir le document)

Dans Utopia : nom d'auteur, art pratiqué, titre habituel de l'œuvre, autre titre, date de réalisation, dimensions, numérisation du document complet ou seulement détail, technique, lieu de conservation, mots clés.

Navigation html :

Textes découpés en une seule page html dans MOA

Notes hypertextuelles :

Oui - Des notes hypertextuelles sont proposées : liens hypertextes à l'intérieur du texte).

Non

Présence d'outils (dictionnaires, grammaire, moteur de recherche, etc.) accompagnant les textes :

Oui - Des outils sont proposés sur le site ou en hyperliens.

Outils proposés : aide en ligne pour la consultation du catalogue

Saisie du texte :

Mixte - Les textes sont soit au format image, soit au format texte, soit les deux.

Indication du nom du copiste :

Dépende des bibliothèques

Téléchargement et impression :

Oui - Le site propose des modes de téléchargement : Acrobat

NAVIGATION

Facilité de déplacement (aller-retour, retour page d'accueil, plan du site) : très grande facilité de déplacement malgré le très grand nombre de collections numériques présentes sur le site : le plan du site est présent en permanence sur l'écran. Quand on entre dans les bibliothèques, retour au site avec les boutons back du navigateur.

Compréhension des boutons d'orientation : bien

Rapidité de chargement du site et des différentes pages : très rapide

Non réponses (not files), accessibilité à toutes les pages : très peu de non réponses.

PRESENTATION VISUELLE

Design du site (couleurs, animations, charte graphique) : bien, assez sobre dans les pages d'accueil du site. Très claire. Ensuite, variable selon les bibliothèques, mais en général bien

Lisibilité du texte (police, taille des caractères, plan) : bien

Rapidité de chargement des illustrations : très rapide

ACCESSIBILITE

Présence dans les principaux répertoires et outils de recherche : dans Yahoo !, Altavista, Voila

Adresse intuitive (accès direct ou indirect, intermédiaires) oui, direct à Cornell library

Conservatoire numérique des Arts et Métiers

IDENTIFICATION DU SITE

Nom du site : Conservatoire numérique des Arts et métiers. (CNUM)

Adresse Internet : , <http://cnum.cnam.fr/>

Lieu géographique du serveur (pays) : France

Date de consultation : 21/04/00

Site rattaché à une institution

Nom de l'institution : Bibliothèque du Conservatoire national des Arts et Métiers. CNAM

Langue(s) de l'interface du site : français

Autre(s) langue(s) à préciser :

Responsable du site :

Adresse électronique : cnum@cnam.fr

Indication d'une date de mise à jour du site (indiquer si moins de trois mois) :

Oui

Public visé :

Grand public : vulgarisation scientifique, et public spécialisé : recherche et enseignement en histoire des sciences et des techniques, épistémologie et didactique.

Catégories d'information :

documents (en version intégrale)

Mode de présentation :

texte et illustrations

Accès au site :

Libre

OFFRE DOCUMENTAIRE DU SITE

Typologie des ressources textuelles, iconographiques ou sonores :

Bibliothèque :

spécialisée : fonds patrimonial de la bibliothèque du CNAM , sciences et techniques, sociologie appliquée, économie. A l'heure actuelle, comprend 41 titres sur l'électricité au 18^e siècle.

Thèmes : histoire des sciences et techniques. Pour l'heure, les documents numérisés concernent tous l'histoire de l'électricité 17^e 18^e siècles.

Types de documents :

Imprimés, manuscrits, images (photo, gravure, peinture...)
Documents appartenant au fonds de la bibliothèque

Éditeur de textes :

Oui - Le site présente ses propres versions électroniques des textes.

Intégralité des textes :

Oui - Tous les textes sont intégraux.

Traitement éditorial des textes :

Référence à l'édition papier numérisée :

Oui - La référence à l'édition papier numérisée est indiquée.

Indication de la pagination de l'édition papier numérisée :

Oui - La pagination de l'édition papier numérisée est indiquée.

Indication des dates biographiques de l'auteur :

parfois

Indication de la date de publication des textes :

Oui - La date de publication des textes est indiquée.

INTERFACE LECTEUR

Type d'accès aux documents :

Par liste de thème, par catalogue

Possibilité d'interrogation libre des listes ou catalogues

Présence d'une notice bibliographique :

Oui - Des notices bibliographiques sont présentes. Quel est le niveau de leur précision : notice précise : nom auteur(s), auteur(s) secondaires, titre complet, éditeur, date d'édition, pagination, cote à la bibliothèque du CNAM, mots clés. Présentée avec le document

Navigation html :

Oui - Les textes sont découpés en plusieurs pages.

Notes hypertextuelles :

Non

Présence d'outils (dictionnaires, grammaire, moteur de recherche, etc.) accompagnant les textes :

Oui - Des outils sont proposés sur le site ou en hyperliens.

Outils proposés : des tables des matières ont été établies pour les ouvrages qui n'en possédaient pas. Celles de ceux qui en possédaient ont été numérisées. Glossaire de 200

termes du 18^e pour aider à la recherche-plein texte. Une bibliographie sur le thème de l'électricité au 18^e.

Saisie du texte :

Mode image - Les textes ont été saisis au format image.

Indication du nom du copiste :

Oui - L'auteur de la saisie est indiqué : partenariat entre trois institutions du CNAM : bibliothèque, centre d'histoire des techniques, et le centre d'études et de recherches informatiques (CEDRIC)

Téléchargement et impression :

Oui - Le site propose des modes de téléchargement : droit d'utiliser documents pour usage personnel ou enseignement à condition d'indiquer clairement le source. Pour tout autre usage, tous droits réservés au CNAM, donc soumis à autorisation et droit de reproduction.

Format de téléchargement :

Autre(s) format(s) à préciser :

NAVIGATION

Facilité de déplacement (aller-retour, retour page d'accueil, plan du site) : très grande facilité de déplacement : le plan du site reste en permanence sur le coté droit de la page. Le site contient une page d'information pour aider à la consultation du site et à la configuration de l'ordinateur pour permettre une consultation optimale.

Compréhension des boutons d'orientation : très facile.

Rapidité de chargement du site et des différentes pages : rapidité.

Non réponses (not files) : accessibilité à toutes les pages

PRESENTATION VISUELLE

Design du site (couleurs, animations, charte graphique) : belle présentation, claire, homogène.

Lisibilité du texte (police, taille des caractères, plan) : très lisible

Rapidité de chargement des illustrations : bonne

ACCESSIBILITE

Présence dans les principaux répertoires et outils de recherche : présent dans Altavista, dans Yahoo par l'intermédiaire de portails (Internet culturel, Bnf ...)

Adresse intuitive (accès direct ou indirect, intermédiaires) accès par l'intermédiaire du site du CNAM ou directement à adresse.

3. SITES DE CENTRES DE RECHERCHE

Société internationale d'étude du XVIIIe siècle

IDENTIFICATION DU SITE

Nom du site : Société internationale d'étude du XVIIIe siècle, le XVIIIe siècle électronique, Centre international d'étude du XVIIIe siècle.

Adresse Internet : <http://www.c18.rutgers.edu/>

Lieu géographique du serveur (pays) : non localisé

Site rattaché à une institution : c18 est dirigé par un conseil international qui réunit des représentants des partenaires des projets et des membres extérieurs cooptés.

Nom des institutions : Sociétés d'étude du XVIIIe siècle, Centre international d'étude du XVIIIe siècle.

Langue(s) de l'interface du site : français et anglais

Responsable du site : Andrew Brown

Adresse électronique : ab@c18.org

Indication d'une date de mise à jour du site (indiquer si moins de trois mois) : Non

Public visé : Grand public et public spécialisé.

Catégories d'information :

Index unifié et mondial de tous les sites concernant le dix-huitième siècle ; publication électronique de textes du dix-huitième siècle, avec ou sans appareil critique ; publication électronique d'ouvrages de référence : dictionnaires, dictionnaires biographiques, bibliographies, répertoires ; indexation des ouvrages de référence pour la base c18 ; liens électroniques entre la base c18 et les grandes bibliothèques de recherche ; liens électroniques entre la base c18 et des ouvrages imprimés ; liens électroniques internes entre les divers éléments de la base c18 ; outils pédagogiques pour les enseignants et les étudiants : manuels, cours, exemples, textes, illustrations ; outils de recherche pour aider la préparation d'études et d'éditions ; groupes de discussion, en ligne et hors ligne.

Mode de présentation : texte et illustrations.

Accès au site : Accès libre aux index de c18, souscriptions institutionnelles et individuelles pour accéder à la base centrale de c18.

Les index et les liens seront accessibles à tous.

Les éditions électroniques déposées sur les serveurs centraux seront disponibles soit librement, soit par souscription, au gré des ayants droit.

L'accès par souscription se fera le plus souvent par l'intermédiaire de bibliothèques et d'institutions universitaires mais les tarifs seront également conçus pour répondre aux besoins

des chercheurs indépendants et des particuliers ayant à effectuer des consultations ponctuelles.

Le serveur principal fournira en outre des sites de recherche où les équipes puissent élaborer leurs travaux avant de les rendre publics. Seront mis à leur disposition tous les outils principaux de la communication électronique, dont des groupes de discussion, la conversation en temps réel, le ftp, l'annotation restreinte ou ouverte de pages web et l'indexation automatique.

OFFRE DOCUMENTAIRE DU SITE

Typologie des ressources textuelles, iconographiques ou sonores :

Bibliothèque : spécialisée

Siècles : XVIII

Thèmes :

Le projet est divisé en domaines nationaux et thématiques, chacun sous la responsabilité d'une équipe de spécialistes. Chaque domaine est composé de plusieurs noyaux thématiques centrés sur un auteur ou sur un sujet. Quelques exemples pour le domaine français: Voltaire; Rousseau; Diderot; Montesquieu; romanciers; poètes; littérature de voyage; autobiographie; histoire des sciences; histoire du livre; presse; historiographie; peinture; architecture.

Types de documents : Imprimés, périodiques, signets.

Éditeur de textes : Oui - Le site présente ses propres versions électroniques des textes.

Les éditions et les études "publiées" via c18 seront préparées de façon à servir également pour la publication sur papier et sur cédérom.

Les presses universitaires et les éditeurs commerciaux seront encouragés à diffuser leurs publications - éditions, bibliographies, études, revues - par les serveurs de c18, soit exclusivement soit de façon non exclusive.

Les instances compétentes ont la responsabilité de la qualité scientifique de c18 et mettront en place des systèmes d'évaluation et d'approbation. La "publication" sur le serveur central de c18 aura le même poids scientifique que la publication conventionnelle.

Intégralité des textes : Oui - Tous les textes sont intégraux.

Traitement éditorial des textes :

Référence à l'édition papier numérisée : Oui - La référence à l'édition papier numérisée est indiquée.

Indication de la pagination de l'édition papier numérisée : Non - La pagination de l'édition papier numérisée n'est pas indiquée.

Indication des dates biographiques de l'auteur : Oui - Les dates biographiques de l'auteur sont indiquées.

Indication de la date de publication des textes : Oui - La date de publication des textes est indiquée.

INTERFACE LECTEUR

Type d'accès aux documents : Par liste alphabétique d'auteur

Présence d'une notice bibliographique : Parfois, une notice bibliographique. En général, page de présentation du texte (contexte de l'écriture, contenu, ...)

Navigation html : Parfois - Les textes sont consultables sur une ou plusieurs pages html.

Notes hypertextuelles : Oui - Des notes hypertextuelles sont proposées : liens hypertextes à l'intérieur du texte (notes de fin).

Présence d'outils (dictionnaires, grammaire, moteur de recherche, etc.) accompagnant les textes : Non - Le site ne propose que les textes, sans outils.

Saisie du texte : Mode texte - Les textes ont été saisis au format texte.

Indication du nom du copiste : L'auteur est parfois indiqué.

Téléchargement et impression : Non - Le site ne propose pas de mode de téléchargement.

NAVIGATION

Facilité de déplacement (aller-retour, retour page d'accueil, plan du site) : bon déplacement

Rapidité de chargement du site et des différentes pages : bonne rapidité

Non réponses (not files), accessibilité à toutes les pages : toutes les pages sont accessibles.

PRESENTATION VISUELLE

Design du site (couleurs, animations, charte graphique) : design un peu chargé

Lisibilité du texte (police, taille des caractères, plan) : bonne lisibilité du texte

Rapidité de chargement des illustrations : grande rapidité de chargement des illustrations.

ACCESSIBILITE

Présence dans les principaux répertoires et outils de recherche : yahoo, voilà, altavista

Adresse intuitive (accès direct ou indirect, intermédiaires) : oui

Centre de la pensée économique

IDENTIFICATION DU SITE

Nom du site : CPHE Centre de la pensée économique

Adresse Internet : <http://panoramix.univ-paris1.fr/CPHE/index.html>

Lieu géographique du serveur (pays) : France

Autre lieu à préciser : Paris, université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Site rattaché à une institution

Nom de l'institution : université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Maison des sciences économiques

Langue(s) de l'interface du site : français

Anglais sur certaines pages à titre expérimental

Responsable du site : André Lapidus

Adresse électronique : chpe@univ-paris1.fr

Indication d'une date de mise à jour du site : Oui

Public visé : public spécialisé

Catégories d'information : documents (en version intégrale), répertoire, liste

Mode de présentation : Texte

Accès au site : Libre

OFFRE DOCUMENTAIRE DU SITE

Typologie des ressources textuelles, iconographiques ou sonores :

Bibliothèque : spécialisée

Siècles : IV^e siècle av. JC - XX^e siècle

Thèmes : textes historiques de la pensée économique

Types de documents : Imprimés

Documents n'étant pas indiqués comme appartenant au fonds de la bibliothèque.

Signets pour institutions et pour périodiques.

Autre offre documentaire du site : liens, classés par types de sites selon les ressources qu'on peut y trouver : Archives, Informations générales ; Catalogues en ligne ; Auteurs, Ecoles ; Thèmes ; Projets trans-disciplinaires.

Éditeur de textes :

Le site présente ses propres versions électroniques pour certains textes, qui sont rassemblés dans un fonds particulier, le fonds Taïeb. Certaines ressources textuelles sont disponibles par hyperliens vers d'autres sites (notamment serveur de l'Université de Bristol).

Intégralité des textes : Tous les textes sont intégraux.

Traitement éditorial des textes :

Référence à l'édition papier numérisée : La référence à l'édition papier numérisée est indiquée pour certains textes.

Indication de la pagination de l'édition papier numérisée : La pagination de l'édition papier numérisée est indiquée pour certains textes.

Indication des dates biographiques de l'auteur : Les dates biographiques de l'auteur sont indiquées.

Indication de la date de publication des textes : La date de publication des textes est indiquée.

INTERFACE LECTEUR

Type d'accès aux documents : Par liste alphabétique d'auteurs.

Pas de possibilité d'interrogation libre des listes.

Une liste générale de tous les textes en ligne. Une liste ne regroupant que les ouvrages du fonds Taïeb. Liste des nouveautés par ordre chronologique décroissant.

Présence d'une notice bibliographique :

Des notices bibliographiques sont parfois présentes. Elles sont toutefois très succinctes (titre, édition, date, lieu). Notices de l'édition de référence, moins souvent de l'édition courante. Souvent, uniquement transcription de la page de titre de l'ouvrage. Certains textes ne sont rattachés à aucune notice bibliographique (dépend du serveur qui l'a mis en ligne).

Navigation html : Parfois - Les textes sont consultables sur une ou plusieurs pages html.

Notes hypertextuelles : Oui - Des notes hypertextuelles sont proposées, mais très rarement et pas à l'intérieur du texte, mais en début de texte. Parfois, notes de fin indiquées par lien hypertextes.

Présence d'outils accompagnant les textes : Non, le site ne présente pas d'outils liés aux textes.

Saisie du texte : Mode texte - Les textes ont été saisis au format texte.

Indication du nom du copiste :

L'auteur de la saisie n'est pas indiqué dans le catalogue général. Il est indiqué dans le fonds Taïeb.

Téléchargement et impression : Le site propose des modes de téléchargement (chaîne active, téléchargement du site complet sur abonnement). Les textes peuvent être imprimés.

NAVIGATION

Facilité de déplacement (aller-retour, retour page d'accueil, plan du site) : Bon déplacement (aller-retour sauf quand relais à des serveurs extérieurs). Plan du site présent sur toutes les pages (sauf dans les textes).

Pas de boutons d'orientation

Rapidité de chargement du site et des différentes pages : Chargement rapide dans la majorité des cas (quelques exceptions pour relais à quelques serveurs extérieurs).

Peu de non réponses (sur quelques pages de serveurs extérieurs).

PRESENTATION VISUELLE

Design du site (couleurs, animations, charte graphique) : Couleurs, pas d'animations, charte graphique mais pas d'uniformisation des textes. Très bonne lisibilité.

ACCESSIBILITE

Présence dans les principaux répertoires et outils de recherche (voilà et altavista).

Adresse intuitive (netscape search) : accès direct

Institut de recherche pour le développement

IDENTIFICATION DU SITE

Nom du site : IRD (institut de recherche pour le développement), connaissance des milieux tropicaux et des sociétés

Adresse Internet : <http://www.ird.fr/fr/>

Lieu géographique du serveur (pays) : France

Site rattaché à une institution : IRD (institut de recherche pour le développement)

Langue(s) de l'interface du site : français

Autre(s) langue(s) à préciser : anglais, pas encore disponible mais déjà icône.

Responsable du site : Jean Michel PRUD'HOM

Adresse électronique : prudhom@paris.ird.fr

Indication d'une date de mise à jour du site : Oui, de moins de trois mois.

Public visé : Grand public et public spécialisé

Catégories d'information : Information factuelle, documents (en version intégrale), répertoires, listes, banques de données.

Mode de présentation : texte et illustrations

Accès au site : Libre

OFFRE DOCUMENTAIRE DU SITE

Typologie des ressources textuelles, iconographiques ou sonores :

Bibliothèque : spécialisée

Siècles : XX^e

Thèmes : milieux tropicaux et leurs sociétés (milieux et environnement, ressources vivantes, sociétés et santé, expertise et valorisation, soutien et formation).

Types de documents : Imprimés, images (photos, cartes).

Documents appartenant au fonds des centres de documentation, périodiques, rapports et textes administratifs, bases de connaissance, fiches.

Horizon : Base de données bibliographique multidisciplinaire qui recense les publications des équipes de recherche de l'IRD consacrées aux différents aspects de l'environnement physique, biologique et humain des pays en développement de la zone intertropicale. Les sources comprennent des périodiques, des ouvrages, des communications de congrès et la littérature

grise. Des fichiers additionnels signalent les acquisitions des centres de documentation de l'Institut.

La Base INDIGO, banque d'images scientifiques, permet de stocker, sauvegarder et diffuser l'image scientifique, sur les grandes thématiques de recherches de l'Institut (sur abonnement gratuit)

Éditeur de textes : Oui - Le site présente ses propres versions électroniques des textes (textes produits pas l'IRD : journaux, règlements ou décrets).

Intégralité des textes : Oui - Tous les textes sont intégraux.

Traitement éditorial des textes :

Référence à l'édition papier numérisée : Oui - La référence à l'édition papier numérisée est indiquée.

Indication de la pagination de l'édition papier numérisée : Non - La pagination de l'édition papier numérisée n'est pas indiquée.

Indication de la date de publication des textes : Oui - La date de publication des textes est indiquée.

INTERFACE LECTEUR

Type d'accès aux documents : recherche par page d'interrogation du catalogue. Les catalogues ne sont pas accessibles en liste.

Présence d'une notice bibliographique :

Oui - Des notices bibliographiques sont présentes. Notices minimales (genre librairie). Pas liées au texte. Liées aux photographies sur un serveur extérieur, bientôt aux cartes. Pas de notice bibliographiques pour le journal en ligne.

Navigation html : Non - Les textes sont présentés sur une seule page html (pour le journal en ligne).

Notes hypertextuelles : Non

Présence d'outils (dictionnaires, grammaire, moteur de recherche, etc.) accompagnant les textes : Non - Le site ne propose que les textes, sans outils.

Saisie du texte : Mode image - Les textes ont été saisis au format image (journal en ligne).

Indication du nom du copiste : Non - L'auteur de la saisie n'est pas indiqué.

Téléchargement et impression : Non - Le site ne propose pas des modes de téléchargement. L'impression est possible.

NAVIGATION

Facilité de déplacement (aller-retour, retour page d'accueil, plan du site) : grande facilité de déplacement, même lorsqu'on passe sur autre serveur, toujours possibilité de retour. Plan du site toujours présent, sauf dans les textes.

Pas de boutons d'orientation

Rapidité de chargement du site et des différentes pages : oui

Accessibilité à toutes les pages : pas de non réponses

PRESENTATION VISUELLE

Design du site (couleurs, animations, charte graphique) : site en couleurs, sans animations. Charte graphique mais pas d'unité dans les bases de données.

Lisibilité du texte (police, taille des caractères, plan) : très bonne lisibilité.

Rapidité de chargement des illustrations : très rapide.

ACCESSIBILITE

Présence dans les principaux répertoires et outils de recherche : voilà et altavista

Adresse intuitive : accès direct.

Institut Pasteur

IDENTIFICATION DU SITE

Nom du site : Institut Pasteur Bibliothèque

Adresse Internet : <http://www.pasteur.fr/infosci/biblio/>

Lieu géographique du serveur (pays) : France

Site rattaché à une institution : oui

Nom de l'institution : Institut Pasteur

Langue(s) de l'interface du site : français

Autre(s) langue(s) à préciser : anglais sur plusieurs pages

Responsable du site : B. Didier

Adresse électronique : bdidier@pasteur.fr

Indication d'une date de mise à jour du site (indiquer si moins de trois mois) : Date de mise à jour de chaque page, de moins de trois mois.

Public visé : public spécialisé

Catégories d'information : bibliographies, documents (en version intégrale), signets, bases de données.

Mode de présentation : Texte.

Accès au site : pages libres, pages sur abonnement payant, pages accessibles que de l'Institut.

OFFRE DOCUMENTAIRE DU SITE

Typologie des ressources textuelles

Bibliothèque : spécialisée

Siècles : XIX^e-XX^e

Thèmes : médecine (bactériologie, virologie, médecine tropicale, etc.)

Types de documents : imprimé et périodiques, thèses, congrès, rapports.
Documents appartenant au fonds de la bibliothèque, signets.

Éditeur de textes : Non - Les ressources textuelles sont disponibles par hyperliens vers d'autres sites.

Intégralité des textes : Oui - Tous les textes sont intégraux.

Traitement éditorial des textes :

Référence à l'édition papier numérisée : Oui - La référence à l'édition papier numérisée est indiquée.

Indication de la pagination de l'édition papier numérisée : Non - La pagination de l'édition papier numérisée n'est pas indiquée.

Indication des dates biographiques de l'auteur : Non - Les dates biographiques de l'auteur ne sont pas indiquées.

Indication de la date de publication des textes : Oui - La date de publication des textes est indiquée.

INTERFACE LECTEUR

Type d'accès aux documents :

Par liste de thème (Usuels et généralités, Sciences et disciplines connexes, Sciences biologiques et biomédicales, Médecine, Pharmacologie – Toxicologie, Santé publique) et par catalogue,

Possibilité d'interrogation libre du catalogue (recherche simple ou multicritères).

Présence d'une notice bibliographique :

Oui - Des notices bibliographiques sont présentes. Notice complète dans le catalogue avec localisation et notices très inégales dans la liste (avec parfois ISBN papier, ISBN doc. en ligne, éditeur. Format de numérisation).

Navigation html : Oui - Les textes sont découpés en plusieurs pages (qui correspondent la plupart du temps aux chapitres du document)

Notes hypertextuelles :

Oui - Des notes hypertextuelles sont proposées : notes de fin texte et accès aux différentes pages du document. Parfois, notes hypertextuelles sur des mots du texte (personnage

Présence d'outils (dictionnaires, grammaire, moteur de recherche, etc.) accompagnant les textes : Non - Le site ne propose que les textes, sans outils.

Saisie du texte : Mode texte - Les textes ont été saisis au format texte.

Indication du nom du copiste : Non - L'auteur de la saisie n'est pas indiqué.

Téléchargement et impression : Oui - Le site propose un mode de téléchargement pour les périodiques en format PDF.

NAVIGATION

Facilité de déplacement (aller-retour, retour page d'accueil, plan du site) : retour à la page précédente, plan du site pas présent sur toutes les pages.

Compréhension des boutons d'orientation : pas de boutons d'orientation.

Rapidité de chargement du site et des différentes pages : dépend du serveur auquel se raccorde.

Accessibilité à toutes les pages : oui

PRESENTATION VISUELLE

Design du site (couleurs, animations, charte graphique) : Site en couleurs, pas d'animations, charte graphique.

Lisibilité du texte (police, taille des caractères, plan) : lisibilité moyenne (petit et tassé).

ACCESSIBILITE

Présence dans les principaux répertoires et outils de recherche : yahoo, altavista, voilà.

Adresse intuitive : accès indirect par l'intermédiaire de l'Institut Pasteur.

4. SITES DE BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES

BM de Grenoble

IDENTIFICATION DU SITE

Nom du site : Bibliothèques municipales de Grenoble. Ville de Grenoble.

Adresse Internet : <http://www.bm-grenoble.fr:81/>

Date de consultation : 21.04.00

Lieu géographique du serveur (pays) : France

Site rattaché à une institution

Nom de l'institution : Ville de Grenoble.

Langue(s) de l'interface du site : Français ou anglais.

Autre(s) langue(s) à préciser :

Responsable du site : Direction des bibliothèques municipales.

Adresse électronique :

Indication d'une date de mise à jour du site (indiquer si moins de trois mois) :

Oui : dernières modifications : 20 Avril 2100

Public visé :

Grand public

Catégories d'information :

Information factuelle (renseignements sur bibliothèques catalogue, agenda culturel, patrimoine, etc.), documents (en version intégrale)

Mode de présentation :

texte et illustrations

Accès au site :

Libre

OFFRE DOCUMENTAIRE DU SITE

Typologie des ressources textuelles, iconographiques :

Bibliothèque :

générale.

thèmes : bibliothèque générale. Une partie spécialisée sur Stendhal

Types de documents : galerie virtuelle qui comprend 15 documents : documents iconographiques : gravure et peintures et manuscrits
+ exposition virtuelle : Affiche de l'exposition + articles sur les différents thèmes de l'exposition.

Éditeur de textes :

Oui - Le site présente ses propres versions électroniques des textes.

Intégralité des textes :

Parfois - Le site présente des textes intégraux et des extraits de textes. : textes des articles de l'exposition virtuelle intégraux, documents de la galerie virtuelle sont des extraits de documents.

Traitement éditorial des textes :

Référence à l'édition papier numérisée :

Oui - La référence à l'édition papier numérisée est indiquée. : pour les documents de la galerie virtuelle. Les textes des articles sur l'exposition sont extraits du catalogue de l'exposition.

Indication de la pagination de l'édition papier numérisée :

Non - La pagination de l'édition papier numérisée n'est pas indiquée.

Indication des dates biographiques de l'auteur :

Indication de la date de publication des textes :

Oui - La date de publication des textes est indiquée.

INTERFACE LECTEUR

Type d'accès aux documents :

Par liste de thèmes

Possibilité d'interrogation libre des listes

Présence d'une notice bibliographique :

Oui - Des notices bibliographiques sont présentes. Quel est le niveau de leur précision. : auteur, titre, date, côte. Présentée avec le document

Navigation html :

Non - Les documents sont présentés sur une seule page html.

Notes hypertextuelles :

Oui - Des notes hypertextuelles sont proposées : dans la notice qui accompagne le document liens hypertextes à l'intérieur du texte).

Présence d'outils (dictionnaires, grammaire, moteur de recherche, etc.) accompagnant les textes :

Non - Le site ne propose que les textes, sans outils.

Outils proposés :

Autre(s) outil(s) à préciser :

Saisie du texte :

Mixte - Les textes sont soit au format image, soit au format texte, soit les deux. : les documents de la galerie virtuelle sont au format image (.jpg, .gif), les articles de l'exposition virtuelle sont au format texte.

Indication du nom du copiste :

Non - L'auteur de la saisie n'est pas indiqué. Seulement indication Grenoble, pôle européen universitaire et scientifique pour la galerie virtuelle.

Téléchargement et impression :

Non - Le site ne propose pas de mode de téléchargement.

Format de téléchargement :

Autre(s) format(s) à préciser :

Pages spécialisées sur Stendhal :

images (gravure, peinture...), expositions virtuelles

Documents appartenant au fonds de la bibliothèque

+ Textes sur Stendhal écrits par la bibliothèque spécialement pour le site Internet.

Documents sur une seule page html.

Indication du nom des auteurs des textes sur Stendhal.

Notes hypertextuelles

Texte saisi en mode image. (jpg, gif)

Pages sur les publications de la bibliothèque municipale avec numérisation couverture des ouvrages et possibilité de les télécharger contre paiement.

Titre du livre, date d'édition, auteur de la préface, prix. En cliquant sur le titre de l'ouvrage, on obtient un bon de commande pour acheter le document et pouvoir le télécharger avec Acrobat reader

Pages " Internet " avec liste de liens vers d'autres sites classés par thèmes.

NAVIGATION

Facilité de déplacement (aller-retour, retour page d'accueil, plan du site) grande facilité de déplacement. Plan du site en permanence à gauche de la page, d'où retour très facile à la page d'accueil et navigation facile de page à page. Seulement un problème pour la galerie virtuelle : une fois dedans, très difficile d'en sortir et de revenir vers les autres pages.

Compréhension des boutons d'orientation très facile : rectangle vert avec nom de la page en noir.

Rapidité de chargement du site et des différentes pages rapidité : rapide

Non réponses (not files) : accessibilité à toutes les pages pas de non réponse : pas de non réponses

PRESENTATION VISUELLE

Design du site (couleurs, animations, charte graphique) : bien

Lisibilité du texte (police, taille des caractères, plan) bonne. Pages assez aérées. Découpage clair.

Rapidité de chargement des illustrations : rapide.

ACCESSIBILITE

Présence dans les principaux répertoires et outils de recherche : présence dans yahoo, voilà, Altavista

Adresse intuitive (accès direct ou indirect, intermédiaires) : oui

Trésors des bibliothèques de Lorraine

IDENTIFICATION DU SITE

Nom du site : Trésors des bibliothèques de Lorraine.

Adresse Internet : <http://www.cr-lorraine.fr/lorraine/art/biblio/index.html>

Lieu géographique du serveur (pays) : France

Autre lieu à préciser :

SITE RATTACHÉ À UNE INSTITUTION

Nom de l'institution : Conseil Régional de Lorraine avec les bibliothèques municipales de Metz, Nancy, Bar le Duc, Epinal, Remiremont, Toul, Saint-Dié, Saint Mihiel, Verdun. Présenté par le Groupe *Lorraine* de l'ABF.

Langue(s) de l'interface du site : français.

Autre(s) langue(s) à préciser :

Responsable du site : Conseil régional de Lorraine, groupe Lorraine de l'ABF. Pas de renseignement plus précis

Adresse électronique :

Indication d'une date de mise à jour du site (indiquer si moins de trois mois) :

Non

Public visé :

Grand public,

Catégories d'information : exposition virtuelle des plus beaux documents patrimoniaux conservés dans les bibliothèques de Lorraine.

Mode de présentation :

texte et illustrations,

Accès au site :

Libre

OFFRE DOCUMENTAIRE DU SITE

Typologie des ressources textuelles, iconographiques

Bibliothèque : générale.

Types de documents :

Imprimés, manuscrits, images (photo, gravure, peinture...), objets (armorial brodé, etc.)

Documents appartenant au fonds des bibliothèques

Éditeur de textes :

Oui - Le site présente ses propres versions électroniques des textes.

Intégralité des textes :

Parfois - Le site présente des textes intégraux et des extraits de textes. :

Traitement éditorial des textes ou documents iconographiques :

Référence à l'édition papier numérisée :

Oui - La référence à l'édition papier numérisée est indiquée : titre de l'ouvrage et date d'édition, nom de la bibliothèque dans laquelle il est conservé.

Indication de la pagination de l'édition papier numérisée :

Non - La pagination de l'édition papier numérisée n'est pas indiquée.

Indication des dates biographiques de l'auteur :

Oui - Les dates biographiques de l'auteur sont indiquées : quand l'auteur est connu. Egalement un rapide résumé biographique.

Indication de la date de publication des textes :

Oui - La date de publication des textes est indiquée.

INTERFACE LECTEUR

Type d'accès aux documents :

Par liste de thèmes : plusieurs types de visites de l'exposition sont proposés : visite thématique (visite virtuelle ou entrée directement au document voulu par la liste des pièces), visite par bibliothèque (visite virtuelle par bibliothèques, ou entrée directement à la collection de la bibliothèque voulue par la liste des bibliothèques), les vingt pièces incontournables (visualisation de ces vingt pièces ou entrée directe à l'une des pièces par la liste de ces pièces).

Possibilité d'interrogation libre des listes

Présence d'une notice bibliographique :

Oui - Des notices bibliographiques sont présentes. Quel est le niveau de leur précision : date de publication du document, titre, auteur si auteur est connu, bibliothèque nom de la bibliothèque dans laquelle il est conservé. Notice sur le document : présentation rapide (contexte historique, rapide biographie de l'auteur s'il est connu, explication du choix de ce document (en raison de sa forme ou de son contenu), description du document) Présentée sous le document ou en regard de celui-ci.

Navigation html :

Non - Les textes sont présentés sur une seule page html.

Notes hypertextuelles :

Oui - Des notes hypertextuelles sont proposées : liens hypertextes à l'intérieur du texte) : liens hypertexte sur des mots qui renvoient aux pages d'un lexique expliquant le sens de ces mots (manuscrit, incipit, ...)

Présence d'outils (dictionnaires, grammaire, moteur de recherche, etc.) accompagnant les textes :

Oui - Des outils sont proposés sur le site ou en hyperliens : lexique en hyperliens

Outils proposés :

Autre(s) outil(s) à préciser :

Saisie du texte :

Mixte - Les textes sont soit au format image, soit au format texte, soit les deux : documents numérisés en mode image. Texte des notices en mode texte.

Indication du nom du copiste :

Oui - L'auteur de la saisie est indiqué : dans les sources (page html)

Téléchargement et impression :

Oui - Le site propose des mode d'impression. :

Format de téléchargement :

Autre(s) format(s) à préciser :

NAVIGATION

Facilité de déplacement (aller-retour, retour page d'accueil, plan du site) : grande facilité de déplacement : le plan du site est en permanence affiché à gauche de l'écran, boutons pièce suivante, pièce précédente à toutes les pages de l'exposition virtuelle.

Compréhension des boutons d'orientation : facile

Rapidité de chargement du site et des différentes pages : rapide

Non réponses (not files), accessibilité à toutes les pages : pas de non réponses

PRESENTATION VISUELLE

Design du site (couleurs, animations, charte graphique) : bien, clair.

Lisibilité du texte (police, taille des caractères, plan) : bonne

Rapidité de chargement des illustrations : rapide

ACCESSIBILITE

Présence dans les principaux répertoires et outils de recherche : dans Yahoo, à « trésors des bibliothèques de Lorraine », résultat immédiat, idem dans Altavista.

Adresse intuitive (accès direct ou indirect, intermédiaires) : non. Chercher par conseil régional de Lorraine.

Bibliothèque municipale de Lyon

IDENTIFICATION DU SITE

Nom du site : Bibliothèque de Lyon.

Adresse Internet : <http://www.bm-lyon.fr/>

Lieu géographique du serveur (pays) :France.

Site rattaché à une institution

Nom de l'institution : BML

Langue(s) de l'interface du site :Français.

Autre(s) langue(s) à préciser :version anglaise.

Responsable du site :

Coordination : Catherine Barnier et l'équipe de la Communication interne de la Bibliothèque -

Webmaster : Philippe Royer, Bibliothèque municipale de Lyon

Textes écrits par l'ensemble des professionnels de la Bibliothèque municipale de Lyon.

Indication d'une date de mise à jour du site (indiquer si moins de trois mois) :

Dans « view info » seulement .

Adresse électronique : proyer@bm-lyon.fr .

Public visé :

Grand public.

Catégories d'information :

Liens Internet, catalogues de la bibliothèque, sélection de livres pour la jeunesse, archives du journal de la bibliothèque, dernières acquisitions en musique, conférences, visite des collections, liens avec le musée de l'imprimerie, expositions virtuelles.

Mode de présentation :

texte et illustrations

Accès au site :

Libre

OFFRE DOCUMENTAIRE DU SITE

Bibliothèque générale

Types de documents :

expositions virtuelles

Éditeur de textes : accompagnement des expositions virtuelles, catalogue et contenu du site, mais pas de texte en tant que document primaire.

NAVIGATION

Facilité de déplacement :oui, nombreuses aides.

Compréhension des boutons d'orientation :simple, seules l'accessibilité aux expositions virtuelles à la base d'enluminures et au musée de l'imprimerie demandent à passer par le lien « catalogue » et ne se trouvent pas dans l'accès rapide.

Non réponses (not files), accessibilité à toutes les pages :oui sauf base des enluminures en construction.

PRESENTATION VISUELLE

Design du site (couleurs, animations, charte graphique) :agréable, sobre et lisible.

Lisibilité du texte (police, taille des caractères, plan) :bonne sauf images de manuscrits et textes des expositions.

Rapidité de chargement des illustrations :bonne.

ACCESSIBILITE

Présence dans les principaux répertoires et outils de recherche :**Oui**

Adresse intuitive (accès direct ou indirect, intermédiaires)Oui, présence dans listes de liens professionnels (ENSSIB, ABF...)

Bibliothèque municipale de Nice

IDENTIFICATION DU SITE

Nom du site : « bienvenue sur le réseau des bibliothèques de la ville de Nice »

Adresse Internet : <http://www.bmvr-nice.com.fr/nice/>

Lieu géographique du serveur (pays) :France.

Site rattaché à une institution : réseau des bibliothèques municipales de la ville de Nice

Langue(s) de l'interface du site : Français.

Responsable du site : Pas de mention

Indication d'une date de mise à jour du site (indiquer si moins de trois mois) :

Non ,pas de mention

Public visé :

Grand public

Catégories d'information :

Information factuelle, documents (en version intégrale), répertoire, liste, banque de données, etc.

Informations pratiques : présentation du réseau, Services, le catalogue

Types de recherches : Recherche simple, recherche multicritères, recherche page à page, historique des recherches.

Liens dans le catalogue : liens à l'auteur, liens à l'illustrateur, liens à l'éditeur.

Mode de présentation :

Texte, texte et illustrations, multimédia

Accès au site :

Libre, sauf accès au dossier personnel des lecteurs sur identification.

OFFRE DOCUMENTAIRE DU SITE

Pas d'accès aux collections.

INTERFACE LECTEUR

Téléchargement et impression :

Non - Le site ne propose pas de mode de téléchargement.

NAVIGATION

Facilité de déplacement (aller-retour, retour page d'accueil, plan du site)

Navigation aisée, mais impossibilité de ressortir en retour de la page accès personnel.

Compréhension des boutons d'orientation

Simple, il suffit de cliquer sur les mots-liens voulus (catalogue, agenda...)

Rapidité de chargement du site et des différentes pages

Chargement rapide

Non réponses (not files), accessibilité à toutes les pages

Pas de problème rencontré.

PRESENTATION VISUELLE

Design du site (couleurs, animations, charte graphique)

Simple et sobre à l'intérieur, vue de Nice et blason en page d'accueil.

Lisibilité du texte (police, taille des caractères, plan)

Rapidité de chargement des illustrations.

Pas de problèmes remarquables.

ACCESSIBILITE

Présence dans les principaux répertoires et outils de recherche : oui

Adresse intuitive (accès direct ou indirect, intermédiaires)

Accès par Libweb, library WWW servers.

Libweb lui même accédé par les liens de la bibliothèque de l'ENSSIB.

Bibliothèque municipale de Lisieux

IDENTIFICATION DU SITE

Nom du site : La bibliothèque électronique de Lisieux.

Adresse Internet : <http://www.bmlisieux.com/>

Lieu géographique du serveur (pays) :France

Site propre : Bibliothèque municipale de Lisieux

Langue(s) de l'interface du site :français.

Autre(s) langue(s) à préciser :

Responsable du site : [Olivier Bogros](#)

Adresse électronique : bib_lisieux@compuserve.com

Indication d'une date de mise à jour du site (indiquer si moins de trois mois) :

Oui ,moins de trois mois.

Public visé : Grand public

Catégories d'information :

La sélection mensuelle: Chaque mois est présenté un texte vedette en version intégrale.

Les archives: On peut retrouver sur cette page « [nos précédentes sélections mensuelles](#) ». Certaines sont présentées sous forme de fichiers archives (.zip) facilement récupérables. On peut aussi accéder à la plupart d'entre elles en direct *via* l'[index](#).

Le rayon littéraire: Une [collection](#) de pages consacrées principalement aux auteurs du XIX^e siècle, ainsi que des bibliographies et les travaux (P.A.E) du lycée Marcel Gambier de Lisieux.

Le rayon documentaire : Les bibliothèques conservent des milliers de petits opuscules, brochures, tirés à part de revues qui abordent tous les domaines documentaire.

Le fonds local: Une partie du fonds normand de la bibliothèque est aussi disponible en version électronique : [brochures et bibliographies](#).

La table des auteurs et anonymes: un [index](#) pour retrouver tous les textes disponibles dans la bibliothèque.

Les liens: une [liste d'adresses](#) de quelques sites recommandés. Des sites normands, des ressources littéraires francophones, d'autres adresses pour naviguer en français sur la toile

La photothèque : La bibliothèque municipale de Lisieux a entrepris depuis 1995 un programme de numérisation de ses collections photographiques locales. Ce fonds qui compte aujourd'hui 2700 images numérisées, s'enrichit chaque année d'environ 700 nouvelles images provenant maintenant de collections extérieures à la bibliothèque : Musée, Office du Tourisme, collections particulières... Ces images sont présentées au travers d'expositions et de dossiers photographiques régulièrement renouvelés, sous forme d'images, l'espace disque étant limité. Le cédérom de la photothèque contient 2 700 photographies et est disponible pour 100 f sur commande auprès de la bibliothèque municipale. Les photographies affichées sur ce site le sont également dans leur format original sur simple demande par courrier électronique : bmlisieux@mail.cpod.fr. Toutes les photographies présentées sont © Bibliothèque Municipale de Lisieux. Les copies qui peuvent en être faites sont réservées à un usage personnel et pour une utilisation non commerciale. La mention d'origine (coll. Bibliothèque municipale de Lisieux) est obligatoire. Pour une publication, une autorisation préalable est nécessaire.

Mode de présentation :

Texte, texte et illustrations

Accès au site :

Libre

OFFRE DOCUMENTAIRE DU SITE

Typologie des ressources textuelles, iconographiques ou sonores :

Bibliothèque :

spécialisée : Littérature avec prééminence d'œuvres et d'auteurs du XIXe siècle et d'auteurs normands.

Siècles :

XIX forte présence d'extraits d'œuvres de cette période et du début du **XXe**

Types de documents :

Imprimés, images (photo, gravure, peinture...)

Documents appartenant au fonds de la bibliothèque, signets.

Éditeur de textes :

Oui - Le site présente ses propres versions électroniques des textes.

Intégralité des textes :

Parfois - Le site présente des textes intégraux et des extraits de textes.

Renvoi le cas échéant vers la version intégrale disponible sur d'autres sources (BNF...).

Dans l'ensemble il s'agit cependant d'une *collection de pages* et de courts textes en version intégrale.

Traitement éditorial des textes :

Référence à l'édition papier numérisée :

Parfois - La référence à l'édition papier numérisée est indiquée pour certains textes.

Indication de la pagination de l'édition papier numérisée :

Non - La pagination de l'édition papier numérisée n'est pas indiquée.

Indication des dates biographiques de l'auteur :

Oui - Les dates biographiques de l'auteur sont indiquées.

Indication de la date de publication des textes :

Oui - La date de publication des textes est indiquée.

INTERFACE LECTEUR

Type d'accès aux documents :

Pas de catalogue de la bibliothèque, l'accès se fait par un index – table alphabétique – des auteurs.

Possibilité d'interrogation libre des listes ou catalogues :

Oui par index, mais manque de confort, ce choix risque de se révéler obsolète avec l'accroissement de la collection .

Pas de possibilité de croiser les recherches.

Présence d'une notice bibliographique :

Non - Il n'y a pas de notice bibliographique.

Navigation html :

Parfois - Les textes sont consultables sur une ou plusieurs pages html.

Notes hypertextuelles :

Non

Présence d'outils (dictionnaires, grammaire, moteur de recherche, etc.) accompagnant les textes :

Non - Le site ne propose que les textes, sans outils.

Outils proposés : moteur de recherche

Autre(s) outil(s) à préciser : Liste de liens thématiques proposés par la bibliothèque

Saisie du texte :

Mode texte - Les textes ont été saisis au format texte.

Indication du nom du copiste :

Oui - L'auteur de la saisie est indiqué. La personne chargée de la relecture est aussi mentionnée.

Téléchargement et impression :

Non - Le site ne propose pas de mode de téléchargement.

Format de téléchargement : sélectionner et copier simplement le texte.

NAVIGATION

Facilité de déplacement (aller-retour, retour page d'accueil, plan du site)

Oui, par simple « clic », les boutons et liens étant assez compréhensibles et univoques.

Compréhension des boutons d'orientation :

Aisément accessible pour le grand public.

Rapidité de chargement du site et des différentes pages

Pas de délai.

Non réponses (not files), accessibilité à toutes les pages :

Pas de non réponses constatée lors de nos interrogations. Les liens vers les sites conseillés sont à jour.

PRESENTATION VISUELLE

Design du site (couleurs, animations, charte graphique) : très sobre, voire minimaliste. Mais le lecteur n'est pas perturbé par une trop grande richesse graphique et repère aisément l'information.

Lisibilité du texte :

Police : Arial unicode MS, taille 12. Pas de marges, la largeur des lignes peut dérouter l'œil.

ACCESSIBILITE

Présence dans les principaux répertoires et outils de recherche :

Oui, liens dans plusieurs sites professionnels, retrouvée par différents moteurs de recherche et répertoires.

Médiathèque de Taverny

IDENTIFICATION DU SITE

Nom du site : Les Temps Modernes.

Adresse Internet : <http://www.les-temps-modernes.org/entree2.htm>

Lieu géographique du serveur (pays) : France
Autre lieu à préciser :

Site rattaché à une institution

Nom de l'institution : Médiathèque de Taverny

Langue(s) de l'interface du site : français.
Autre(s) langue(s) à préciser : non

Responsable du site : médiathèque de Taverny. Le site a été réalisé par les emplois-jeunes de la médiathèque
Adresse électronique : Taverny@mail.terra.fr

Indication d'une date de mise à jour du site (indiquer si moins de trois mois) :
Non

Public visé :
Grand public

Catégories d'information :

Information factuelle : présentation des collections de la médiathèque, plan, règlement. Catalogue de la médiathèque, adresses des bibliothèques du réseau et horaires d'ouverture.

Listes : liste des cédéroms consultables à la bibliothèque, des livres jeunesse, des périodiques disponibles à la médiathèque.

Document numérique : pages web sur l'histoire archéologique de la ville de Taverny.

Mode de présentation :
Texte et illustrations

Accès au site :
Libre

OFFRE DOCUMENTAIRE DU SITE

Typologie des ressources textuelles, iconographiques

Le site héberge un site sur l'histoire archéologique de la ville de Taverny. Page de présentation, puis pages avec texte historique. Illustré par photos fouilles et mobilier. Site réalisé par Guylène Constable.

Bibliothèque :
générale.

Thèmes :

Types de documents :
Liens.

Éditeur de textes :

Non - Les ressources textuelles sont disponibles par hyperliens vers d'autres sites. Sauf texte sur histoire de la ville

Intégralité des textes :

Oui - Tous les textes sont intégraux.

Non - Il n'y a que des extraits de textes.

Parfois - Le site présente des textes intégraux et des extraits de textes.

Traitement éditorial des textes :

Référence à l'édition papier numérisée :

Oui - La référence à l'édition papier numérisée est indiquée.

Non - La référence à l'édition papier numérisée n'est pas indiquée.

Parfois - La référence à l'édition papier numérisée est indiquée pour certains textes.

Indication de la pagination de l'édition papier numérisée :

Oui - La pagination de l'édition papier numérisée est indiquée.

Non - La pagination de l'édition papier numérisée n'est pas indiquée.

Parfois - La pagination de l'édition papier numérisée est indiquée pour certains textes.

Indication des dates biographiques de l'auteur :

Oui - Les dates biographiques de l'auteur sont indiquées.

Non - Les dates biographiques de l'auteur ne sont pas indiquées.

Indication de la date de publication des textes :

Oui - La date de publication des textes est indiquée.

Non - La date de publication des textes n'est pas indiquée.

Parfois - La date de publication des textes est indiquée pour certains textes.

INTERFACE LECTEUR

Type d'accès aux documents :

Par liste de

Présence d'une notice bibliographique :

Non - Il n'y a pas de notice bibliographique.

Navigation html :

Notes hypertextuelles :

Présence d'outils (dictionnaires, grammaire, moteur de recherche, etc.) accompagnant les textes :

Non

Saisie du texte :

Indication du nom du copiste :

Téléchargement et impression :

Non - Le site ne propose pas de mode de téléchargement.

NAVIGATION

Facilité de déplacement (aller-retour, retour page d'accueil, plan du site) : facile : plan du site en permanence dans la partie gauche de la page.

Compréhension des boutons d'orientation : facile

Rapidité de chargement du site et des différentes pages

Non réponses (not files), accessibilité à toutes les pages quelques pages inaccessibles (2). Pages animations en construction pour les mois de mai et juin

PRESENTATION VISUELLE

Design du site (couleurs, animations, charte graphique) : design un peu lourd. Pas d'animation. Mais homogénéité de l'ensemble.

Lisibilité du texte (police, taille des caractères, plan) : très lisible. Caractères grande taille.

Rapidité de chargement des illustrations.

ACCESSIBILITE

Présence dans les principaux répertoires et outils de recherche : sur Yahoo, si l'on cherche Taverny, on ne trouve que le site de la ville. Si l'on cherche médiathèque de Taverny, on trouve le lien par le répertoire des bibliothèques du val d'Oise.

Adresse intuitive (accès direct ou indirect, intermédiaires) : lien indirect à partir du site de la ville de Taverny. Et lien indirect dans le répertoire des bibliothèques du val d'oise.

Bibliothèque électronique de la ville de Naples

IDENTIFICATION DU SITE

Nom du site : Comune di Napoli. La biblioteca telematica

Adresse Internet : http://www.comune.napoli.it/turismo_intro.htm

Lieu géographique du serveur (pays) : Italie

Autre lieu à préciser :

Site rattaché à une institution

Nom de l'institution : Commune de Naples.

Langue(s) de l'interface du site : Italien

Autre(s) langue(s) à préciser :

Responsable du site : Ville de Naples.

Adresse électronique : <http://www.comune.napoli.it>

Indication d'une date de mise à jour du site (indiquer si moins de trois mois) :

Oui

19 avril 2000

Public visé :

Grand public

Catégories d'information :

Information factuelle, documents (en version intégrale)

Mode de présentation :

Texte

Accès au site :

Libre

OFFRE DOCUMENTAIRE DU SITE

Typologie des ressources textuelles

Bibliothèque :

Générale.

Siècles :

Moyen Âge

XVI

XVII

XVIII

XIX
XX

Thèmes : général

Types de documents :

Imprimés

Éditeur de textes :

Oui - Le site présente ses propres versions électroniques des textes.

Intégralité des textes :

Oui - Tous les textes sont intégraux.

Traitement éditorial des textes : rtf

Référence à l'édition papier numérisée .:

Parfois - La référence à l'édition papier numérisée est indiquée pour certains textes.

Indication de la pagination de l'édition papier numérisée :

Non - La pagination de l'édition papier numérisée n'est pas indiquée.

Indication des dates biographiques de l'auteur :

Non - Les dates biographiques de l'auteur ne sont pas indiquées.

Indication de la date de publication des textes :

Parfois - La date de publication des textes est indiquée pour certains textes.

INTERFACE LECTEUR

Type d'accès aux documents :

Accès par liste alphabétique de fichiers : exemple, pour trouver buonarroti : cliquer sur le fichier b. Apparaissent fichiers avec noms d'auteurs , cliquer sur Buonarroti, choisir rtf ou html, télécharger ou consulter directement.

Présence d'une notice bibliographique :

Oui - Des notices bibliographiques sont présentes. Quel est le niveau de leur précision. Présentée avec le document : nom de l'auteur de la version électronique, référence à l'édition d'où est tirée l'édition électronique avec date, éditeur, collection, ISBN : ex : [e-text a cura di Claudio Paganelli. Tratto dalla edizione 1973 U. Mursia & C., a cura di Renato Fabietti, collana GUM Grande Universale Mursia. ISBN assente]

Navigation html : texte lisible sous word..

Notes hypertextuelles :

Non

Présence d'outils (dictionnaires, grammaire, moteur de recherche, etc.) accompagnant les textes :

Non - Le site ne propose que les textes, sans outils. Lien vers le site Liber liber, association italienne pour les bibliothèques numériques.

Outils proposés :

Autre(s) outil(s) à préciser :

Saisie du texte :

Mode texte - Les textes ont été saisis au format texte..

Indication du nom du copiste :

Oui - L'auteur de la saisie est parfois indiqué.

Téléchargement et impression :

Oui - Le site propose des modes de téléchargement :

Format de téléchargement : RTF ou HTML zipés d'où nécessité avoir Winzip pour ouvrir les textes téléchargés.. Serveur FTP.

Autre(s) format(s) à préciser :

NAVIGATION

Facilité de déplacement (aller-retour, retour page d'accueil, plan du site) : relative facilité de déplacement : toujours possibilité de retour à la page d'accueil en cliquant sur indication home page. Plan de la partie du site dans laquelle on se situe toujours à gauche de la page.

Compréhension des boutons d'orientation : pas de boutons d'orientation. Liens avec les différentes pages du site.

Rapidité de chargement du site et des différentes pages : oui, rapidité de chargement. Un peu lent parfois pour obtenir intitulé des textes proposés. Mais téléchargement très rapide.

Non réponses (not files), accessibilité à toutes les pages : accessibilité à toutes les pages.

PRESENTATION VISUELLE

Design du site (couleurs, animations, charte graphique) : un peu austère : la bibliothèque télématique est présentée sous forme arborescence.

Lisibilité du texte (police, taille des caractères, plan) bonne

Rapidité de chargement des illustrations. Pas d'illustrations

ACCESSIBILITE

Présence dans les principaux répertoires et outils de recherche : dans yahoo à comune napoli

Adresse intuitive (accès direct ou indirect, intermédiaires) : en cherchant par le site de la ville de Naples.

New York Public Library

IDENTIFICATION DU SITE

Nom du site : New York Public Library

Le réseau comprend 85 bibliothèques de proximité et 4 bibliothèques de recherches.

Adresses Internet :

<http://www.nypl.org>.

Lieu géographique du serveur (pays) :

Etats-Unis.

Site institutionnel : site propre à la NYPL

Langue(s) de l'interface du site : Anglais.

Indication d'une date de mise à jour du site (indiquer si moins de trois mois) :

Non. L'URL « scope of CATNYP » n'est plus valide (description du contenu du catalogue)

Public visé :

Grand public, public spécialisé

Catégories d'information :

Règlements, activités de la bibliothèque, catalogues.

Information factuelle : documents (en version intégrale), répertoire, liste, banque de données, etc.

“DIGITAL LIBRARY COLLECTION” : collections d'images thématiques en petit format.

« Treasure of the american performing arts » site en construction ne donne que des extraits pour l'instant: images, chansons populaires, opéra...site multimédia

Bases de données :

Oui, accès à de nombreuses bases de données. La plupart accessibles avec la carte NYPL.

Les bases de donnée soulignées ne nécessitent pas la carte NYPL.

ProQuest Direct, Ebsco Host, Electric Library, FACTS.com ;Informe! (Magazines in Spanish) World Book Online, The Biography Resource CenterBooks in Print, Gale's Literary Databases, What Do I Read Next? Business and Company ASAP,Gale Directory of Associations & Ready Reference Shelf, Directory of Community Services, TRAIN, Health Reference Center, NOAH (New York Online Access to Health), Medline Plus, ProQuest Direct

Mode de présentation :

Texte, texte et illustrations, multimédia

Accès au site :

-Une carte est nécessaire pour accéder au département des manuscrits et des archives..

Libre, tarifé, limité

OFFRE DOCUMENTAIRE DU SITE

Typologie des ressources textuelles, iconographiques ou sonores :

Bibliothèque :

générale.
spécialisée

Siècles :

Moyen Âge

XVI

XVII

XVIII

XIX

XX

Types de documents :

Imprimés, manuscrits, images (photo, gravure, peinture...), son, expositions virtuelles
Documents appartenant au fonds de la bibliothèque, périodiques, signets, etc.

Éditeur de textes :

Oui - Le site présente ses propres versions électroniques des textes

Intégralité des textes :

Parfois - Le site présente des textes intégraux et des extraits de textes.

Traitement éditorial des textes :

Référence à l'édition papier numérisée :

Oui - La référence à l'édition papier numérisée est indiquée.

Exemple :

“About the print source:

The goodness of St. Rocque, and other stories. Dunbar-Nelson, Alice Moore, 1875-1935.

Dodd, Mead and Company. New York, 1899.

Prepared as part of The Digital Schomburg, a project providing electronic access to collections on the African Diaspora and Africa from The New York Public Library. All quotation marks retained as data. All unambiguous end-of-line hyphens have been removed, and the trailing part of a word has been joined to the preceding line. The images exist as archived TIFF images, and one or more JPEG versions for general use. November, 1997. The print source contains unnumbered pages at the beginning of each significant division which bear the division title. The text of these pages have been omitted to avoid redundancy with the division head. eg. The heading "Tony's Wife" appeared both on an unnumbered page as well as at the top of the section it named. In the electronic version it has been rendered to appear only once.”

Indication de la pagination de l'édition papier numérisée :

Oui - La pagination de l'édition papier numérisée est indiquée.

Indication des dates biographiques de l'auteur :

Oui - Les dates biographiques de l'auteur sont indiquées.

Indication de la date de publication des textes :

Oui - La date de publication des textes est indiquée.

INTERFACE LECTEUR

Type d'accès aux documents :

catalogue

Possibilité d'interrogation libre des listes ou catalogues :

Oui, interrogation simple ou multicritère.

Présence d'une notice bibliographique :

Oui - Des notices bibliographiques sont présentes.

Présence d'outils (dictionnaires, grammaire, moteur de recherche, etc.) accompagnant les textes :

Oui - Des outils sont proposés sur le site ou en hyper-liens.

Outils proposés : moteur de recherche

Saisie du texte :

Le site donne des indications techniques sur les formats ;

Les textes:

“The texts included in this electronic collection were converted to machine-readable form and encoded in Standard Generalized Markup Language (**SGML**), according to the Text Encoding Initiative Lite (TEI Lite) Document Type Definition (**DTD**). This follows current best practices in electronic text projects under development in leading academic and research institutions. »

Les illustrations:

Illustrations and graphics in the Library's collections were *digitally scanned at a resolution equivalent to 300 dpi*, and presented on the Web in 100 dpi versions *in the thumbnails and full versions*, in keeping with the limitations of computer monitors now available, and in order to make them faster to load.

Indication du nom du copiste :

Oui - L'auteur de la saisie est indiqué.

Téléchargement et impression :

Oui - Le site propose des modes de téléchargement :

Apple Quick time

Adobe acrobat reader

Real player

ACCESSIBILITE

Présence dans les principaux répertoires et outils de recherche : oui.

Adresse intuitive (accès direct ou indirect, intermédiaires) : oui

5. DIVERS

Liber Liber

IDENTIFICATION DU SITE

Nom du site : Liber Liber, associazione culturale senza fini di lucro. Promeut le projet Manuzio : projet de création d'une bibliothèque numérique d'accès gratuit.

Adresse Internet : <http://www.liberliber.it/home/index.htm>

Lieu géographique du serveur (pays) : Italie

Autre lieu à préciser :

Site rattaché à une institution

Nom de l'institution : Association Liber Liber ayant pour but de promouvoir tous types d'expression artistiques et intellectuelles, en mettant particulièrement l'accent sur l'usage humaniste des nouvelles technologies. Collaboration avec l'université de Milan.

Langue(s) de l'interface du site : italien

Autre(s) langue(s) à préciser :

Responsable du site : Association Liber Liber

Adresse électronique :

Indication d'une date de mise à jour du site (indiquer si moins de trois mois) :

Oui

Public visé :

Grand public : le projet Manuzio de bibliothèque télématique a pour but de mettre la culture à la portée de tous.

Catégories d'information :

documents (en version intégrale)

Mode de présentation :

texte et illustrations

Accès au site :

Libre

OFFRE DOCUMENTAIRE DU SITE

Typologie des ressources textuelles, iconographiques ou sonores :

Bibliothèque :

Générale : essentiellement textes littéraire.

Thèmes : essentiellement textes littéraires

Types de documents :

Imprimés

Documents appartenant au fonds de la bibliothèque, périodiques, signets, etc.

Éditeur de textes :

Oui - Le site présente ses propres versions électroniques des textes.

Intégralité des textes :

Oui - Tous les textes sont intégraux.

Traitement éditorial des textes :

Référence à l'édition papier numérisée :

Oui - La référence à l'édition papier numérisée est indiquée.

Indication de la pagination de l'édition papier numérisée :

Oui - La pagination de l'édition papier numérisée est indiquée.

Indication des dates biographiques de l'auteur :

Oui - Les dates biographiques de l'auteur sont indiquées.

Indication de la date de publication des textes :

Oui - La date de publication des textes est indiquée.

INTERFACE LECTEUR

Type d'accès aux documents :

Par liste alphabétique d'auteur, par liste alphabétique de titre.

Présence d'une notice bibliographique :

Oui - Des notices bibliographiques sont présentes. Quel est le niveau de leur précision : nom de l'auteur, code ISBN, existence ou non de droits d'auteurs sur l'œuvre en question. Présentée avec le titre du document. Cliquer sur le titre pour lire le document..

Navigation html :

Non - Les textes sont présentés sur une seule page html.

Notes hypertextuelles : en tête du document, titres des différentes parties du document avec liens pour atteindre directement ces différentes parties.

Présence d'outils (dictionnaires, grammaire, moteur de recherche, etc.) accompagnant les textes :

Oui - Des outils sont proposés sur le site ou en hyperliens : pour certains auteurs, notice biographique, avec portrait de l'auteur (numérisation de photos de gravures, peintures, bustes...)

Saisie du texte :

Mode texte - Les textes ont été saisis au format texte.

Indication du nom du copiste :

Oui - L'auteur de la saisie est indiqué : nom de l'auteur de la saisie et nom de la personne qui a révisé le texte saisi. Nom de la personne chargée du codage html. Le tout avec adresse mail.

Téléchargement et impression :

Oui - Le site propose des modes de téléchargement : tous les textes peuvent être téléchargés format html +zip ou format txt + zip ou Rtf + zip. Certain texte peuvent être consultés en lecture directe sans télécharger.

NAVIGATION

Facilité de déplacement (aller-retour, retour page d'accueil, plan du site) : déplacement assez facile en utilisant les boutons du navigateur page précédente, page suivante pour revenir aux pages du site quand on est sur les textes. Pour passer d'une page à l'autre du site, le plan du site est en permanence en haut de l'écran.

Compréhension des boutons d'orientation assez facile, mais pages parfois un peu chargées en information, ce qui nuit à la lisibilité.

Rapidité de chargement du site et des différentes pages : chargement rapide

Non réponses (not files), accessibilité à toutes les pages : toutes les pages répondent.

PRESENTATION VISUELLE

Design du site (couleurs, animations, charte graphique) : présentation des pages du site un peu chargées. Difficile de s'y retrouver. Présentation des textes un peu austère, mais claire.

Lisibilité du texte (police, taille des caractères, plan) : bonne pour les textes numérisés. Un peu difficile pour les différentes pages du site.

Rapidité de chargement des illustrations.

ACCESSIBILITE

Présence dans les principaux répertoires et outils de recherche : présent dans Yahoo à liberliber, dans Altavista, Voilà.

Adresse intuitive (accès direct ou indirect, intermédiaires) : oui.

Gutenberg Project

IDENTIFICATION DU SITE

Nom du site : project Gutenberg

Adresse Internet : <http://promo.net/pg/>

Lieu géographique du serveur (pays) : USA

Autre lieu à préciser :

Site personnel : site mis en œuvre par Michael Hart sur une subvention de Xerox et le soutien de l'université de l'Illinois.

Langue(s) de l'interface du site : anglais

Autre(s) langue(s) à préciser :

Responsable du site : site dessiné et administré par Pietro di Micelli webmestre of promo.net

Adresse électronique :

Indication d'une date de mise à jour du site (indiquer si moins de trois mois) :

Oui : mai 2000

Public visé :

Grand public

Catégories d'information :

documents (en version intégrale)

Mode de présentation :

Texte

Accès au site :

Libre

OFFRE DOCUMENTAIRE DU SITE

Typologie des ressources textuelles

Bibliothèque : générale : essentiellement textes littéraires et essai

Thèmes : bibliothèque générale

Types de documents :

Imprimés. Documents appartenant au fonds de la bibliothèque électronique.

Éditeur de textes :

Oui - Le site présente ses propres versions électroniques des textes.

Intégralité des textes :

Oui - Tous les textes sont intégraux.

Traitement éditorial des textes :

Référence à l'édition papier numérisée :

Oui - La référence à l'édition papier numérisée est indiquée.

Indication de la pagination de l'édition papier numérisée :

Non - La pagination de l'édition papier numérisée n'est pas indiquée.

Indication des dates biographiques de l'auteur :

Oui - Les dates biographiques de l'auteur sont indiquées.

Indication de la date de publication des textes :

Oui - La date de publication des textes est indiquée.

INTERFACE LECTEUR

Type d'accès aux documents :

par catalogue : recherche possible par auteur, titre, sujet,
Possibilité d'interrogation libre du catalogue

Présence d'une notice bibliographique :

Oui - Des notices bibliographiques sont présentes. : titre, auteur avec dates biographiques, , emplacement à la bibliothèque du Congrès, sujet, langue, formats de téléchargement. Présentée avant le téléchargement du texte.

Navigation html :

Non - Les textes sont présentés sur une seule page html.

Notes hypertextuelles :

Non

Présence d'outils (dictionnaires, grammaire, moteur de recherche, etc.) accompagnant les textes :

Non - Le site ne propose que les textes, sans outils : pas d'outils autres que la notice bibliographique.

Saisie du texte : Mode texte - Les textes ont été saisis au format texte.

Indication du nom du copiste :

Non - L'auteur de la saisie n'est pas indiqué.

Téléchargement et impression :

Oui - Le site propose des modes de téléchargement

Format de téléchargement : .TXT et .ZIP

NAVIGATION

Facilité de déplacement (aller-retour, retour page d'accueil, plan du site) : facilité de déplacement, plan du site en permanence sur le côté gauche de la page.

Compréhension des boutons d'orientation : facile

Rapidité de chargement du site et des différentes pages : rapide

Non réponses (not files), accessibilité à toutes les pages : pas de non réponses

PRESENTATION VISUELLE

Design du site (couleurs, animations, charte graphique) : simple, mais bien. Clair

Lisibilité du texte (police, taille des caractères, plan) : bien

Rapidité de chargement des illustrations. Pas d'illustrations.

ACCESSIBILITE

Présence dans les principaux répertoires et outils de recherche : dans Voilà, Yahoo, Altavista.

Adresse intuitive (accès direct ou indirect, intermédiaires) : oui

Annexe 3 : réponses au questionnaire

1. Bibliothèque municipale à vocation régionale de Troyes

1) PROJET DE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE : ORIGINES, CADRE ET OBJECTIFS

1. Pouvez-vous brièvement présenter l'offre de documents électroniques en ligne de votre bibliothèque ?

- CD-ROM en réseau : CD-ROM multimédia consultables à l'Espace Culture Multimédia ; CD-ROM de référence et bibliographiques (une dizaine de titres) consultables à partir de tous les postes OPAC.

- Accès Internet : libre à l'Espace Culture Multimédia ; limité à une sélection de sites bibliographiques à partir de tous les postes OPAC.

- Documents numérisés par la bibliothèque : accessibles via le catalogue (lien avec les notices bibliographiques), dans une base images spécifique, et dans le cadre d'expositions virtuelles - le tout se trouvant sur le site de la bibliothèque, en intranet et sur internet.

- Offre de 400 CD-ROM en prêt.

2. Quand ce projet de bibliothèque numérique a-t-il débuté ?

Fin 1997.

3. Quel département, service ou personne en est à l'origine ?

Direction de la BMVR (Thierry Delcourt), en lien avec le Ministère de la Culture et la DRAC pour le plan de numérisation.

4. Quelle place occupe-t-il dans le projet global de l'établissement ?

Centrale, au même titre que la politique de développement de la lecture.

5. La bibliothèque a-t-elle sollicité des partenaires extérieurs ou intégré un réseau documentaire dans le cadre de ce projet ?

La BMVR a été retenue par le Ministère de la Culture dans le cadre du plan de numérisation national des fonds patrimoniaux. Ce programme a été monté en partenariat avec les Archives départementales de l'Aube, et en association avec la BNF (pour la numérisation de quelques manuscrits) et l'Institut de recherche et d'histoire des textes (pour le traitement documentaire des miniatures).

6. Quels étaient les objectifs poursuivis (diffusion, conservation...) ?

Prioritairement, diffusion.

7. Quel public souhaitiez-vous toucher ?

Le plus large possible : chercheurs, utilisateurs habituels de la Bibliothèque, scolaires, publics éloignés de la lecture dans le cadre d'ateliers de contes prenant pour support certains documents numérisés.

8. Ces objectifs initiaux sont-ils encore pertinents ou ont-ils changé ?

Ils sont plus que jamais pertinents dans le cadre de la réalisation de la BMVR (en construction), du programme Ville-Lecture et de l'activité de l'Espace Culture Multimédia.

2) MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET DE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

1. Existe-t-il un service prenant en charge exclusivement la bibliothèque numérique ?

Non. Association du Service Informatique (pour la maintenance), des médiateurs des nouvelles technologies de l'Espace Culture Multimédia (pour l'enrichissement du site), des acquéreurs de lecture publique (pour la sélection et l'indexation des sites Internet auxquels nous donnons accès) et du secteur conservation/patrimoine (fonds anciens) pour la numérisation et le traitement intellectuel des documents patrimoniaux numérisés.

4. Qui a décidé de l'architecture et de l'esthétique des pages web de la bibliothèque électronique ?

La direction de la bibliothèque, en lien avec le service communication de la Ville et avec le prestataire (Archimed), mais en consultant également le service informatique et les personnels concernés.

5. Qui les a réalisées ?

Archimed (la réalisation est en cours).

6. La mise en ligne des documents électroniques et la maintenance du site sont-elles effectuées par le personnel de la bibliothèque ou externalisées ?

Réalisées en interne par le personnel de la bibliothèque.

3) CONSTITUTION DE LA COLLECTION NUMÉRIQUE

1. De quelle manière sont sélectionnés les documents numérisés ? les sites Internet ? les revues électroniques en ligne ?

Documents patrimoniaux : dans le cadre d'un plan pluriannuel décidé par la direction, après consultation des agents concernés, et validé par la Ville Sites Internet : comme les autres documents de la bibliothèque (proposition d'"acquisition" par les acquéreurs, validée en réunion d'acquisition par le conservateur chargé de la lecture publique). Pas de revues en ligne à ce jour.

2. Y-a-t-il des personnes clairement désignées effectuant ces choix ?

Oui.

3. Quels outils sont utilisés pour repérer les documents numériques ?

Si vous voulez parler des sites internet : presse (spécialisée et grand public), recherche sur les portails (ex : signets de la BNF et autres...).

4. Existe-t-il un comité de lecture scientifique associant le personnel de la bibliothèque et des experts extérieurs pour la définition du contenu des collections numériques ?

Non. Les principes de constitution des collections font l'objet de la charte documentaire, validée par les élus et appliquée par le personnel de la bibliothèque sous la responsabilité des conservateurs.

5. Etes-vous associé avec d'autres bibliothèques dans le cadre d'un consortium pour acheter en commun des documents électroniques ?

Non, cela semble impossible actuellement sur le plan juridique pour les bibliothèques territoriales.

6. Quelles options avez-vous choisi pour le traitement bibliothéconomique des documents électroniques ? (catalogage de ces nouveaux supports et utilisation de la zone 856, métadonnées...)

Le plus simple possible : catalogage en Unimarc - adresse URL en 856 pour les sites internet.

7. Pour quelles raisons, avez-vous fait ce choix ?

Parce qu'il n'y a aucune raison de faire un traitement particulier pour les documents électroniques, qui rentrent parfaitement dans les normes existantes.

8. Existe-t-il un contrôle qualité des notices bibliographiques ?

Comme pour tous les autres documents.

9. Avez-vous connaissance de l'opinion des utilisateurs de la bibliothèque électronique ?

Pas encore, elle ne sera en ligne que prochainement.

PLUS GÉNÉRALEMENT...

1. Selon vous, quelles articulations peut-il y avoir entre le métier traditionnel de bibliothécaire et les nouvelles fonctions induites par les supports électroniques ?

A mon avis, il n'y a pas de transformation de fond du métier ; il faut dédramatiser la question des supports électroniques, la seule différence étant que nous traitons (en ce qui concerne les sites internet) des documents que nous ne possédons pas physiquement, et dont il faut vérifier régulièrement qu'ils existent toujours ou qu'ils continuent de correspondre aux critères qui nous les ont fait sélectionner. Le seul problème est la formation des bibliothécaires à l'utilisation d'Internet. Elle peut se résoudre simplement par : la mise en place d'ateliers, la mise à disposition d'internet sur tous les postes professionnels.

2. Quels nouveaux métiers et nouvelles compétences se dessinent alors ?

A mon avis, il y a peu de nouveaux métiers (je ne vois que le webmaster). J'ai en revanche coutume de dire aux bibliothécaires que les médiateurs (des nouvelles technologies ou du livre) préfigurent ce que sera leur métier plus tard, davantage centré sur la médiation à destination du public que sur le traitement documentaire. Les nouvelles technologies permettent de remettre le public au centre de la problématique du métier de bibliothécaire, et de réduire l'importance des compétences techniques, qui me semblent surévaluées au détriment de la culture générale et de la capacité à communiquer, aider, renseigner.

2. Bibliothèque municipale de Fresnes

1) PROJET DE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE : ORIGINES, CADRE ET OBJECTIFS

1. Pouvez-vous brièvement présenter l'offre de documents électroniques en ligne de votre bibliothèque ?

Les documents numériques sont de plusieurs ordres : les supports tangibles acquis par la bibliothèque (cd audio, DVD cédéroms, etc.), et les supports virtuels (accès en ligne). Les premiers sont soit prêtés, soit consultables sur place par le réseau, les seconds se composent d'une sélection de sites internet (accessible au travers de l'OPAC, par des signets ou par l'interrogation du fichier d'autorité au même titre que les autres documents).

2. Quand ce projet de bibliothèque numérique a-t-il débuté ?

Il ne s'agit pas d'un service spécial, mais d'une modernisation des services selon les mêmes objectifs que pour les autres documents. La mise en service s'est faite à l'ouverture de la nouvelle bibliothèque en juin 1999.

3. Quel département, service ou personne en est à l'origine ?

L'équipe de direction au regard du projet global.

4. Quelle place occupe-t-il dans le projet global de l'établissement ?

Il s'agit d'une composante du projet rentrant dans le cadre de mêmes missions et au service de mêmes objectifs sociaux (de formation, d'information et de culture), que les autres ressources ou services.

5. La bibliothèque a-t-elle sollicité des partenaires extérieurs ou intégrer un réseau documentaire dans le cadre de ce projet ?

Les prestataires de services (société informatiques OPSYS et Médiadoc).

7. Quel public souhaitez-vous toucher ?

L'ensemble du public de la bibliothèque dans le but d'améliorer le service rendu.

8. Ces objectifs initiaux sont-ils encore pertinents ou ont-ils changé ?

Ils le sont plus que jamais, les modalités d'application sont par contre en constante amélioration.

2) MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET DE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

1. Existe-t-il un service prenant en charge exclusivement la bibliothèque numérique ?

Non.

3. Pour chaque agent travaillant en lien avec la bibliothèque numérique, pouvez-vous préciser :

Tous les agents ont recours au numérique, deux d'entre eux s'occupent plus spécifiquement (entre autres tâche) de la maintenance et de l'amélioration du réseau.

4. Qui a décidé de l'architecture et de l'esthétique des pages web de la bibliothèque électronique ?

L'équipe de direction lors de la rédaction du cahier des charges.

5. Qui les a réalisées ?

Opsys et Médiadoc.

6. La mise en ligne des documents électroniques et la maintenance du site sont-elles effectuées par le personnel de la bibliothèque ou externalisées ?

Partie par le personnel, partie par le service informatique de la ville, partie par les fournisseurs.

3) CONSTITUTION DE LA COLLECTION NUMÉRIQUE

1. De quelle manière sont sélectionnés les documents numérisés ? les sites Internet ? les revues électroniques en ligne ? 2. Y-a-t-il des personnes clairement désignées effectuant ces choix ? 3. Quels outils sont utilisés pour repérer les documents numériques ? 4. Existe-t-il un comité de lecture scientifique associant le personnel de la bibliothèque et des experts extérieurs pour la définition du contenu des collections numériques ?

La sélection des sites ou l'abonnement à des sources électroniques s'inscrit dans les objectifs documentaires de l'établissement et sont planifié et évalué par la méthode du conspectus.

5. Etes-vous associé avec d'autres bibliothèques dans le cadre d'un consortium pour acheter en commun des documents électroniques ?

Non mais nous y songeons.

6. Quelles options avez-vous choisi pour le traitement bibliothéconomique des documents électroniques ? (catalogage de ces nouveaux supports et utilisation de la zone 856, métadonnées...).

Oui avec lien avec le fichier d'autorité.

7. Pour quelles raisons, avez-vous fait ce choix ?

Cohérence de la politique documentaire.

8. Existe-t-il un contrôle qualité des notices bibliographiques ?

Oui... celle des services de la Bnf (les fichiers bibliographiques et d'autorité en sont issus...)

PLUS GÉNÉRALEMENT...

1. Selon vous, quelles articulations peut-il y avoir entre le métier traditionnel de bibliothécaire et les nouvelles fonctions induites par les supports électroniques ?

Voir réponse suivante.

2. Quels nouveaux métiers et nouvelles compétences se dessinent alors ?

Aucune si ce n'est la nécessaire évolution du métier. L'essentiel me semble plus que jamais la culture dans les domaines documentaires développés par la bibliothèque. Tout le reste est subalterne.

3. Bibliothèque publique et universitaire de Genève

1) PROJET DE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE : ORIGINES, CADRE ET OBJECTIFS

1. Pouvez-vous brièvement présenter l'offre de documents électroniques en ligne de votre bibliothèque ?

- CD-Roms (en consultation sur place (poste individuel) ou en consultation sur place en réseau).
- Monographies (textes électroniques (ABU, ATHENA, etc.) ; textes numérisés par nos soins (balbutiements...)).
- Périodiques électroniques (Identifiés sur Internet (gratuits mais de qualité) ; Abonnements (en cours de négociation)).
- Collections spécialisées (Affiches ; coupures de presse ; numérisation de manuscrits).

2. Quand ce projet de bibliothèque numérique a-t-il débuté ?
Premiers CD-Rom 1992.

3. Quel département, service ou personne en est à l'origine ?
Département des acquisitions.

4. Quelle place occupe-t-il dans le projet global de l'établissement ?
Peu actuellement (1 à 3 %), beaucoup à l'avenir (jusqu'à 15 %).

5. La bibliothèque a-t-elle sollicité des partenaires extérieurs ou intégrer un réseau documentaire dans le cadre de ce projet ?
RERO.

6. Quels étaient les objectifs poursuivis (diffusion, conservation...) ?
Offre de nouveaux documents, préservation des collections (documents fragiles, vieux ou précieux).

7. Quel public souhaitiez-vous toucher ?
Public cultivé, étudiants, universitaires.

8. Ces objectifs initiaux sont-ils encore pertinents ou ont-ils changé ?
Oui.

2) MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET DE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

1. Existe-t-il un service prenant en charge exclusivement la bibliothèque numérique ?
Un conservateur chargé des nouvelles technologies.

2. Comment se situe-t-il au sein de la structure générale de la bibliothèque ?
Dépend directement du directeur.

4. Qui a décidé de l'architecture et de l'esthétique des pages web de la bibliothèque électronique ?
Conservateur des nouvelles technologies.

5. Qui les a réalisées ?

Lui-même.

3) CONSTITUTION DE LA COLLECTION NUMÉRIQUE

1. De quelle manière sont sélectionnés les documents numérisés ? les sites Internet ? les revues électroniques en ligne ?

Selon l'air du temps... Sérieusement, nous sélectionnons avec pertinence ce qui nous arrive un peu par hasard.

3. Quels outils sont utilisés pour repérer les documents numériques ?

VTLS, Access, Deslphi, Newjour, etc.

4. Existe-t-il un comité de lecture scientifique associant le personnel de la bibliothèque et des experts extérieurs pour la définition du contenu des collections numériques ?

Non, en charge du conservateur chargé des nouvelles acquisitions.

5. Etes-vous associé avec d'autres bibliothèques dans le cadre d'un consortium pour acheter en commun des documents électroniques ?

Oui RERO.

6. Quelles options avez-vous choisi pour le traitement bibliothéconomique des documents électroniques ? (catalogage de ces nouveaux supports et utilisation de la zone 856, métadonnées...)

VTLS 856 pour les périodiques électroniques, bases de données spécifique pour les coupures de presse, VTLS 856 pour les affiches.

7. Pour quelles raisons, avez-vous fait ce choix ?

Rapport coût efficacité dans notre contexte.

8. Existe-t-il un contrôle qualité des notices bibliographiques ?

Oui, tout est relu en lecture croisée. (A relit B, B relit A).

9. Avez-vous connaissance de l'opinion des utilisateurs de la bibliothèque électronique ?

De tous les goûts : a "Pas assez de documents électroniques" ; b "Qu'est-ce que c'est ?"

PLUS GÉNÉRALEMENT...

1. Selon vous, quelles articulations peut-il y avoir entre le métier traditionnel de bibliothécaire et les nouvelles fonctions induites par les supports électroniques ?

C'est le même métier. Il faut apprendre le catalogage de documents matériels ou numériques, la bibliographie, la recherche documentaire, etc. On ne peut bien rechercher (dans une bibliothèque, sur Internet, etc.) que ce que l'on sait décrire.

4. Photothèque numérique de la DLL

Chers collègues,

Nous avons mis en place une photothèque numérique depuis 1995 (pour la période 1990-2000 et sq.); elle prend le relais d'une photothèque analogique 1919-1989 sur vidéodisque. En tout : 16000 images. La signification éventuelle de cette expérience se limite à une bibliothèque spécialisée.

Des documents internes ont été fournis mais ils sont confidentiels.

5. Bibliothèque centrale de l'université du Québec à Montréal

1) PROJET DE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE : ORIGINES, CADRE ET OBJECTIFS

1. Pouvez-vous brièvement présenter l'offre de documents électroniques en ligne de votre bibliothèque ?

Nous offrons la documentation numérique en ligne depuis 15 ans environ, avec l'accès en ligne par modem de BRS After Dark, SocioFile, Psylit, etc.. Évidemment la grande majorité n'est que de la documentation de référence et non pas du texte faussement appelé intégral.

Plus tard on a donné accès à des CD-Rom placés en jukebox local pour une offre en réseau interne (dit réseau Intranet). C'est toujours opérationnel. Et enfin nous offrons plusieurs services en accès Internet (Francis, ABI Inform, Repère, etc) en sus des autres services Intranet traditionnel de référence ou au texte intégral monographique (Encyclopedia Universalis). Au total plus de 60 titres d'index numériques en ligne dont 4 ou 5 seulement sont en texte intégral partiel. (Les revues ne sont pas publiées INTEGRALEMENT sur le Net... - il faut attendre plutôt l'arrivée des DVD-Rom pour cela; voir l'édition intégral et complète sur DVD-Rom du titre National Geographic avec reproductions photo des pages d'origine, type format PDF).

3. Quel département, service ou personne en est à l'origine ?

La documentation numérique online n'a pas chez nous d'espace particulier puisque nos ordinateurs connectés en réseau sont disséminés dans toutes nos bibliothèques sur le campus. Seule l'impression-papier est payante avec carte à puce...

4. Quelle place occupe-t-il dans le projet global de l'établissement ?

Cette place se réduit à un point d'interrogation...

5. La bibliothèque a-t-elle sollicité des partenaires extérieurs ou intégrer un réseau documentaire dans le cadre de ce projet ?

C'est l'inverse plutôt! C'est bien l'entreprise privée du numérique qui voudrait s'introduire en permanence et nous intégrer et don à terme idéalement faire disparaître l'imprimé surtout périodique chez nous...!

7. Quel public souhaitez-vous toucher ?

Des étudiants universitaires, des chercheurs, des profs.

8. Ces objectifs initiaux sont-ils encore pertinents ou ont-ils changé ?

Non...

2) MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET DE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

1. Existe-t-il un service prenant en charge exclusivement la bibliothèque numérique ?

Cela est décentralisé, mais géré par le Service des Bibliothèques de l'UQAM.

3. Pour chaque agent travaillant en lien avec la bibliothèque numérique, pouvez-vous préciser :

Que ce soit un conservateur/bibliothécaire ou un bibliotechnicien, dans tous les cas il faudra qu'ils/elles soient bidouilleurs et un peu fana des nouvelles technologies.

4. Qui a décidé de l'architecture et de l'esthétique des pages web de la bibliothèque électronique ?

Le Services de Bibliothèque de l'UQAM.

5. Qui les a réalisées ?

Idem avec l'aide d'un graphiste externe.

6. La mise en ligne des documents électroniques et la maintenance du site sont-elles effectuées par le personnel de la bibliothèque ou externalisées ?

Oui, en collaboration avec le Service de l'informatique de l'Université. On a des techniciens spécialisés rattachés au Service des Bibliothèques.

3) CONSTITUTION DE LA COLLECTION NUMÉRIQUE

1. De quelle manière sont sélectionnés les documents numérisés ? les sites Internet ? les revues électroniques en ligne ?

Achat en consortium inter-bibliothèques pour réduire les coûts. Le choix n'est pas individuels, dans ce dernier cas.

4. Existe-t-il un comité de lecture scientifique associant le personnel de la bibliothèque et des experts extérieurs pour la définition du contenu des collections numériques ?

Pour les achat en consortium inter-université d'abonnement online : OUI.

6. Quelles options avez-vous choisi pour le traitement bibliothéconomique des documents électroniques ? (catalogage de ces nouveaux supports et utilisation de la zone 856, métadonnées...)

Une partie des titres online est sur notre catalogue. Mais cela est très problématique pour mettre à jour l'inventaire.

7. Pour quelles raisons, avez-vous fait ce choix ?

Cela apparaissait comme une bonne idée... C'était à la mode...

8. Existe-t-il un contrôle qualité des notices bibliographiques ?

Non. Manque de ressources Par exemple l'inventaire n'est pas exact...

9. Avez-vous connaissance de l'opinion des utilisateurs de la bibliothèque électronique ?

Non...

PLUS GÉNÉRALEMENT...

1. Selon vous, quelles articulations peut-il y avoir entre le métier traditionnel de bibliothécaire et les nouvelles fonctions induites par les supports électroniques ?

Beaucoup de techniques à maîtriser (et ce n'est qu'un début...).

6. Bibliothèque municipale de Lisieux

1) PROJET DE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE : ORIGINES, CADRE ET OBJECTIFS

1. Pouvez-vous brièvement présenter l'offre de documents électroniques en ligne de votre bibliothèque ?

La bibliothèque électronique de Lisieux est une collection virtuelle de textes littéraires et documentaires du domaine public français et francophone.

2. Quand ce projet de bibliothèque numérique a-t-il débuté ?

Site ouvert en Juin 1996, "numérisation" des premiers textes en 1995, bulletin électronique en 1994, numérisation des coll. photographiques (cartes postales) de 1995 à 1998 (en stand-by pour le moment, faute de temps)

3. Quel département, service ou personne en est à l'origine ?

Le directeur de la bibliothèque : Olivier Bogros.

4. Quelle place occupe-t-il dans le projet global de l'établissement ?

Activité marginale, mais inscrite dans la continuité. Ce n'est pas un projet provisoire (un "coup"), mais une activité qui doit s'exercer au quotidien.

6. Quels étaient les objectifs poursuivis (diffusion, conservation...) ?

Considérer que l'informatique en bibliothèque (investissement lourd) ne peut se réduire à la gestion des stocks. L'informatique est un outil d'édition alternatif. Participer à la diffusion de la langue française sur le web par la mise en valeur de nos collections patrimoniales.

8. Ces objectifs initiaux sont-ils encore pertinents ou ont-ils changé ?

Oui. Pertinents et toujours inchangés.

2) MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET DE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

1. Existe-t-il un service prenant en charge exclusivement la bibliothèque numérique ?

Non. Pas de service constitué (bibliothèque d'une ville de 24.000 hab. Personnel de la bibliothèque = 11)

3. Pour chaque agent travaillant en lien avec la bibliothèque numérique, pouvez-vous préciser :

Conservateur de la bibliothèque = choix des textes, encodage html, gestion du site. - Secrétaire de la bibliothèque = saisie des textes. - Agent contractuel (portage à domicile, bibliothèque hors les murs,...) = relecture.

Formation sur le tas.

4. Qui a décidé de l'architecture et de l'esthétique des pages web de la bibliothèque électronique ? 5. Qui les a réalisées ? 6. La mise en ligne des documents électroniques et la maintenance du site sont-elles effectuées par le personnel de la bibliothèque ou externalisées ? L'ensemble du traitement et de la maintenance est réalisé en interne.

3) CONSTITUTION DE LA COLLECTION NUMÉRIQUE

1. De quelle manière sont sélectionnés les documents numérisés ? les sites Internet ? les revues électroniques en ligne ?

Pour les documents numérisés et mis en ligne : le conservateur. Pour les liens sur la page d'accueil de la station internet de la bibliothèque : emploi-jeune multimédia.

3. Quels outils sont utilisés pour repérer les documents numériques ?

Les listes de diffusion thématiques, les recherches des usagers, les moteurs.

4. Existe-t-il un comité de lecture scientifique associant le personnel de la bibliothèque et des experts extérieurs pour la définition du contenu des collections numériques ?

Non.

5. Etes-vous associé avec d'autres bibliothèques dans le cadre d'un consortium pour acheter en commun des documents électroniques ?

Non .

6. Quelles options avez-vous choisi pour le traitement bibliothéconomique des documents électroniques ? (catalogage de ces nouveaux supports et utilisation de la zone 856, métadonnées...)

Pour les documents produits par la bibliothèque : duplication et gravage sur cdrom.

Introduction des métadonnées dans les derniers textes mis en ligne.

8. Existe-t-il un contrôle qualité des notices bibliographiques ?

Non.

9. Avez-vous connaissance de l'opinion des utilisateurs de la bibliothèque électronique ?

Pour la bibliothèque électronique courriels réguliers.

PLUS GÉNÉRALEMENT...

1. Selon vous, quelles articulations peut-il y avoir entre le métier traditionnel de bibliothécaire et les nouvelles fonctions induites par les supports électroniques ?

Les bibliothèques publiques numériques : un ensemble de ressources électroniques ordonnées autour du catalogue informatisé et accessible aussi bien à l'intérieur de l'établissement que sur le réseau, à distance.

ANNEXE 4 : COMPTES-RENDUS

1. Les périodiques électroniques

Supports des périodiques électroniques

- matériel (disquette, cédéroms)
- en ligne (serveur local, accès à distance)

Typologie des périodiques électroniques

- copie exacte du support papier
- publication originale n'existant que sous forme numérique
- revue scientifique éditée par un éditeur commercial, une société savante ou un laboratoire de recherche
- lettre d'informations éditée sans l'intervention d'un peer review, contenant essentiellement des informations volatiles (annonces de congrès, de publications, de nominations...)
- revues « mouvantes », sans périodicité précise, articles suivant de près l'actualité
- listes de discussion
- web'zines

Répertorier les périodiques électroniques

Il existe divers outils permettant de répertorier les périodiques électroniques : bibliographies nationales, bibliographies spécialisées (Medline, PubMed, Chemical Abstracts), grands catalogues (OCLC, RLIN...), répertoires spécialisés dans les périodiques électroniques comme NewJour

Egalement, PubMed permet de répertorier les articles des périodiques électroniques.

Acquérir des périodiques électroniques

Ces périodiques électroniques sont accessibles gratuitement ou le plus souvent après paiement (achat, location, pay per view). Il s'agit d'une grande nouveauté pour les bibliothèques : désormais, un périodique ne s'achète plus mais, se loue.

Les bibliothèques doivent conclure des contrats avec des éditeurs de statut très divers:

- éditeurs commerciaux : Elsevier, Academic Press, Springer, H. W. Wilson,
- sociétés savants : Institute of Physics (IoP), Association for Computing (ACM)

Traiter les documents numériques

1) Catalogage des documents électroniques

Intégration aux normes existantes (zone 856 du format UNIMARC)

Les PURL ou URN ou URC permettent de localiser de façon uniforme et pérenne les ressources (document, fichier informatique, serveur, programme, BDD) sur Internet.

Les bibliothécaires rencontrent de nombreuses difficultés du fait de l'instabilité des documents électroniques, de la création/disparition/réorganisation des serveurs, des barrières juridiques existant.

2) Insertion de métadonnées

Il existe une autre possibilité à la disposition des bibliothécaire afin de localiser et de décrire les documents électroniques : l'utilisation des métadonnées.

Ces données décrivant d'autres données sont incluses dans le document électronique lui-même et le « balisent ». Dans le domaine des bibliothèques, un groupe de travail a défini le Dublin Core Metadata Element Set. Il s'agit de 13 éléments simples (sujet, titre, auteur éditeur, date...) permettant un auto-catalogage des documents électroniques.

Mais, les métadonnées ne sont pas un substitut au catalogage. En effet, elles ne permettent pas de distinguer une version d'autres versions de la même ressource.

Lire des périodiques électroniques

Avec l'apparition des documents numériques, les méthodes de lecture des utilisateurs vont-elles changer ?

L'utilisateur peut désormais intervenir directement dans le texte : surlignage, signe, annotations, copier-coller. Il peut également se constituer un corpus personnel de documents remaniés selon ses besoins, les notes prises constituant à terme « un matériau gérable et exploitable ».

Va-t-on retrouver les valeurs traditionnelles de l'édition imprimée dans les publications numériques ?

Les publications imprimées doivent satisfaire certains critères : identification des auteurs et des éditeurs, datation de la publication, validation par un comité de lecture, archivage dans un endroit neutre, autorisation de la consultation publique. Avec les publications électroniques, le processus traditionnel de publication scientifique est entrain d'exploser.

Cependant, l'Association for Computing Machinery, ayant identifié les dysfonctionnements inhérents au support numérique, tente d'imposer le respect de certaines règles de déontologie : le principe de nouveauté, d'exclusivité et de citation. Autre réaction, celles des bibliothécaires de l'Université de Stanford qui, face à la crise de financement des périodiques électroniques et au risque de dilution de la validité scientifique des publications, ont créé High Wire Press. Il s'agit d'une alliance entre bibliothécaires/presses universitaires/sociétés savantes proposant des publications sur un site payant sans but lucratif.

La numérisation et l'Internet constituent incontestablement une rupture technique, éthique et juridique avec le modèle précédent. Mais, il ne faut pas céder à la « grande illusion » et croire que le web est une bibliothèque sans limites avec pour catalogue Yahoo ! Les documents numériques doivent être décrits et localisés de façon pérenne. Quant à la publication scientifique électronique, elle doit retrouver sa valeur en adaptant les principes propres à l'imprimé.

Rencontre avec J. Masanès
DCB 8
17-03-2000

2. Archivages des sites Internet

Présentation d'un mémoire d'étude réalisé et soutenu dans le cadre de la formation de conservateur de bibliothèque à l'E.N.S.S.I.B.

Stage effectué à la Bibliothèque Nationale de France, département de la bibliothèque numérique.

Sujet : réflexion sur les métadonnées pour la préservation à long terme des documents numériques

Présentation du cadre de l'étude

Un réflexion au niveau européen est actuellement en cours concernant la préservation à long terme des documents numériques. Le projet Nedlib vise à produire des recommandations pour les bibliothèques numériques et à tester des logiciels assurant les fonctions d'un archivage à long terme (organisation, stratégie, métadonnées, formats). La BnF, responsable du WorkPackage 4 relatif aux métadonnées, est associée à ce travail.

La BnF a mis en place une plate-forme permettant de récupérer les sites en entier, de les archiver et de les stocker sur un support cédérom.

Résultats obtenus

Au sein de l'échantillon de sites retenus, très peu de métadonnées sont incluses par les créateurs.

Dans la perspective d'une conservation à long terme, il faut tout à la fois considérer :

- le contenu du document
- sa représentation (format, langage...)
- l'environnement du document (préservation description information)

Par exemple, si le document est en format RTF, la bibliothèque doit conserver le logiciel Acrobat Reader.

Par conséquent, il existe plusieurs niveaux de conservation.

- le support

Les cédérom, disque dur, disquette... ont une durée de vie limitée.

Il faut opérer un « rafraîchissement de support » c'est-à-dire une copie conforme sur un support neuf.

- le contenu

Comment conserver les conditions d'accès au contenu du document ?

Il y a deux solutions : la migration et l'émulation.

La migration est une transformation du fichier dans le format de la génération suivante. Mais, cette méthode rencontre certaines difficultés dans la mesure où certains formats ne peuvent être traduits dans le format suivant (base de données). De plus, cela impose à la bibliothèque un lourd et difficile travail à renouveler environ tous les 10 ans.

L'émulation consiste à développer, dans la génération informatique actuelle, un programme permettant de lire les documents produits sous une génération précédente. Pour y parvenir, il faut tout à la fois une description très précise du système d'exploitation de la génération précédente et un langage de description universelle.

3. Numérisation et indexation des images

Programme initial de numérisation de la BNF, 1992-1998

- texte

Numérisation en mode image, noir et blanc de 86 000 volumes imprimés, (soit 3 millions de pages)

L'utilisateur effectue sa recherche en texte intégral et peut accéder à l'image de la page recherchée.

- images

Numérisation de 240 000 images

Indexation de la légende textuelle

- audiovisuel

son : 1000 heures encodées

vidéo : 500 heures encodées

L'objectif de ce programme était de communiquer à un large public plus que de conserver sur le long terme le fonds patrimonial de la BNF.

Budget : 65 millions de francs

Personnel : 25 personnes à temps plein

La totalité de la numérisation est effectuée par des prestataires de service extérieurs à la BNF.

Programme triennal 1999-2001

- approche thématique multimédia

Numérisation de 20 000 volumes imprimés et de 80 000 images supplémentaires

- thèmes

Complément de la collection initiale

Recentrage sur les collections libres de droit. En effet, sur les 86 000 imprimés numérisés seulement 35 000 étaient libres de droit et sur 1000 heures de son, seule 1 heure était libre de droit.

Egalement, les thèmes retenus peuvent être en relation avec les événements ou autres programmes de la BNF.

Ex : expositions sur Proust, sur l'utopie

Ex : partenariats avec des sociétés savantes

Description et indexation des collections numériques

Les collections numériques sont considérées comme des collections traditionnelles de bibliothèque. Elles sont cataloguées en format UNIMARC et la reproduction numérique est accompagnée d'une notice. L'utilisateur (sur place ou via le web) peut effectuer une recherche en plein texte (tous les mots de la notice, texte, table des matières, légende des images).

La gestion des différents droit (droit d'affichage, de téléchargement...) est intégrée dans la notice avec la création d'un champ spécifique. Actuellement, la BNF conclue des contrats avec les éditeurs qui sont rémunérés au prorata du nombre de titres présents dans la base. Pour les 86 000 documents numérisés, 15 000 éditeurs n'ont pas été retrouvés. Leurs droits sont donc déposés en provision au CFC, en cas de réclamation ultérieure.

Conservation des collections numériques

Il faut bien distinguer la numérisation (TIFF monopage) de la conservation (TIFF multi-page). Les documents numérisés sont archivés sur des disques en verre après passage du format multipage au format monopage.

Gallica rencontre un grand succès auprès du public. En effet, le catalogue numérisé reçoit 40 à 50 000 hits par jour alors que le catalogue général de la BNF en reçoit 50 à 60 000.

Rencontre avec Mme V. Poirier
DCB 8
14-04-2000

4. Politiques d'acquisition de documents numériques : approche comparative Bnf/BNQ

Présentation d'un mémoire d'étude réalisé et soutenu dans le cadre de la formation de conservateur de bibliothèque à l'E.N.S.S.I.B.

Stage effectué à la Bibliothèque Nationale du Québec.

Sujet : Analyse comparative des critères intellectuels de sélection retenus par la BNF et la BNQ pour la constitution de collections numériques dans le cadre de leurs programmes initiaux de numérisation a priori.

Bilan comparatif :

- deux politiques de numérisation

A l'origine, l'EPBF visait à la constitution d'une « bibliothèque numérique » idéale, à vocation encyclopédique.

Les chercheurs et autres utilisateurs devaient avoir accès à ces collections numériques dans les locaux de la BNF (pas de diffusion sur le web).

Le programme initial de la BNQ est plus proche de la configuration actuelle de Gallica. L'objectif est d'offrir sur un support numérique des collections représentatives du patrimoine culturel et populaire québécois. A travers le web, c'est un large public qui est visé.

- deux logiques de constitution

La BNF a constitué un corpus de documents en puisant dans un maximum de réservoirs extérieurs, y compris en achetant en librairie. Les droits ont été négociés en parallèle ou a posteriori.

La BNQ est parti des collections physiques sur différents supports possédés par la bibliothèque. Elle a numérisé uniquement les documents libres de droits et disponibles sur microformes

- des contraintes différentes

Le programme initié par la BNF a un coût plus élevé, nécessite de nombreux partenariats et élude les problèmes liés aux droits d'auteur.

Pour la BNQ, les problèmes sont surtout liés aux collections spéciales et à la fragilité des supports à numériser. La collection numérique présente donc de nombreuses lacunes.

Conférence de D Lahary
Directeur de la BDP du Val D'Oise.
18-05-2000.

5. Bibliothèques numériques : Vers une nouvelle bibliothéconomie ?

Il existe, face aux nouvelles technologies de l'information un décalage culturel des pratiques professionnelles des bibliothèques. Ce décalage, cependant, n'est pas total.

I) Non, nous ne sommes pas face à une nouvelle bibliothéconomie : Internet n'est pas une bibliothèque :

- Pas d'exhaustivité.
- Pas de stabilité.
- Pas de validation.
- Pas de catalogage.

La documentation se caractérise par une instabilité temporelle, spatiale (les URL bougent), un manque d'unité bibliographique et une non-hiérarchisation de l'information.

Finalement Internet représente la fusion :

- Du texte, de l'image et du son.
- De l'information et de la communication.
- De la consommation et de la création.
- De la culture, du commerce, du jeu, du crime organisé...

Internet est un « chaos bibliothéconomiquement incorrect ! »

Mais Internet est bibliothéconomiquement traitable :

- Les identificateurs de sites et de pages existent, ce sont des unités bibliographiques isolables et ils apparaissent comme nouveaux concepts bibliographiques.
- La localisation est possible, de l'URL à l'URN.
- L'identification envisageable à travers les DOI.
- La description et l'indexation existent :
 - De façon automatique.
 - Par le créateur de l'outil.
- La recherche est codifiée : -
 - Simplifiée.
 - Par champs
 - Par opérateurs (booléens, agents intelligents, traitement linguistique...)

Il existe donc, applicable à Internet, un éventail de pratiques bibliothéconomiques. L'essentiel du métier subsiste, même si certaines pratiques, les formats et les technologies changent.

II) Oui, une nouvelle bibliothéconomie émerge :

Une nouvelle économie documentaire émerge :

- Guerre des mouvements et territoires.

- Des bibliothèques re distributrices.
- Des « start up » déficitaires aux éditeurs électroniques bénéficiaires.
- La bibliothèque productrice.
- Quelle économie de l'information, de la culture, des loisirs, de la formation ?
- Extension du domaine marchand : mercantilisation vs service public.
- Individualisation vs communautarisation des prestations.

De la bibliothéconomie à la globalisation du traitement de l'information :

- La bibliothèque doit demeurer un maillon essentiel de la société de l'information.
- Négocier le passage de l'information secondaire à l'information primaire.
- Des normes bibliographiques aux standards communs.
- De l'appropriation symbolique par une « caste » au « work flow » universel.
-

Une politique documentaire à formaliser :

- Enonciation
- De la prescription par la sélection à la prescription par l'orientation.
- Du « monographocentrisme » à la capture de l'information vivante.
- De l'heuristique à la quête de la « trouvaille ».
- Du public local au public « atopique ».
- L'utopie du document : la localisation n'est plus le problème de l'utilisateur.
- Devenir archiviste des informations numériques ? Migrer vers des pratiques archivistiques ?
- Institutions réelles et communautés virtuelles :
 - Vitesse de l'innovation vs lenteur institutionnelle.
 - Triomphe de la coopération informelle.

III) Que reste t-il aux bibliothèques ?

Vers deux bibliothéconomes ou une bibliothéconomie à deux vitesses ?

- La double césure :
 - Etude et recherche vs lecture publique.
 - Document numérique en ligne vs document tangible.
- La « bibliothéconomisation » de la société de l'information ?
 - Tout est catalogue
 - La bibliothéconomie hors de la bibliothèque..
- Le devoir de mimétisme :
 - Les moteurs de recherche (comme Yahoo...) organisent leurs pages comme une bibliothèque.
 - Les bibliothèques s'organisent comme des moteurs de recherche...

IV) Questions :

Questions diverses autour de la documentation numérique et des bibliothèques :

- Ce n'est pas une seule question de moyens financiers.
- Proposer de l'information numérique n'est pas une fin en soi.
- Quel est l'intérêt des signets généralistes ? A la limite les moteurs de recherche les signalent, ne vaut-il pas mieux indiquer de l'information spécifique, comme les fonds locaux ?
- Doit-on considérer l'offre documentaire d'Internet comme ponctuelle, marquée dans l'espace et le temps (comme une exposition temporaire...), « jetable » ou non, ou comme

une source à saisir en un temps « t » et à conserver avec les coûts de normalisation et d'archivage induits ?

6. Le futur des catalogues dans la bibliothèque numérique :

L'évolution des facteurs technologiques liés à l'internet, la disponibilité simultanée de la ressource primaire et des métadonnées, imposent aux professionnels de l'information de définir les mêmes standards, les mêmes outils informatiques de gestion, d'utilisation, d'indexation. On devrait assister à une convergence entre bibliothèques, archives et musées par une interface commune et la mise à disposition en ligne de documents numérisés.

Protocoles et métadonnées :

Les métadonnées, ou données sur les données, permettent :

- La gestion des ressources informationnelles
- L'information sur leur contenu
- Leur identification
- Leur localisation
- Le suivi de l'utilisation et du respect des droits associés à la ressource.

Le web propose une documentation immatérielle et hétérogène. Les ressources peuvent se trouver dans des « boîtes » différentes et on sera amené à analyser les documents et leur contenu de façon spécifique, pour des raisons de droits associés notamment. Il faut entrer à l'intérieur du document pour le décrire, puis le décomposer :

Images → textes → sons...

Dans une même page plusieurs éléments, avec des droits, responsabilités et formats différents peuvent être insérés. Les outils et formats traditionnels de catalogues ne permettent guère ces analyses. En ligne on trouve à la fois de l'information primaire et secondaire dans les documents, alors que, pour schématiser, en bibliothèque les notices bibliographiques représentent des documents secondaires et les livres en rayonnages constituent la documentation primaire.

Initiatives de description et de traitement bibliographique des ressources électroniques :

RDF (resource description framework)

Introduit en 1997 par le consortium W3, c'est un modèle générique « métadonnées / ressources ». La syntaxe utilisée peut être XML (extended mark up langage). Ce modèle propose différents niveaux de métadonnées :

- Métadonnées « encapsulées » dans la ressource (embedded)
- Métadonnées externes accompagnant la ressource (along, with)
- Métadonnées indépendantes, utilisables seules (service, bureau)
- Métadonnées contenant aussi le ressource (wrapped)

Le modèle RDF propose un schéma pour associer des classes de règles et de descriptions, comme le Dublin Core, système de métadonnées certes minimaliste mais commun à tous les environnements qui se proposent d'encoder des ressources.

7. Bibliothécaires et documents numériques

Les missions des bibliothécaires

Alors que la première vague d'informatisation des bibliothèques a essentiellement permis une rationalisation des tâches, l'irruption de l'Internet a eu un impact tout autre. En effet, l'information disponible en ligne est délocalisée, dépourvue de support physique et sa production échappe pour une grande partie à tout contrôle scientifique a priori.

Dès lors, l'Internet bouleverse profondément les relations entre bibliothécaires et collections : comment gérer techniquement et intellectuellement des collections dématérialisées, volatiles, mouvantes ? L'Internet constitue un « déclencheur » qui permet de s'interroger sur les missions professionnelles des bibliothécaires et qui met clairement l'accent sur le contenu plus que sur le support de l'information.

- Acquisition

Certaines BU ont élaboré spécifiquement des chartes d'acquisition afin d'exposer clairement leur choix de sites Internet. Cette clarification des critères de sélection n'existait pas pour d'autres supports. Dans ce cas, l'Internet semble inciter les bibliothécaires à s'interroger sur leurs pratiques professionnelles.

- Bibliographie

La recherche bibliographique s'est longtemps limitée à une connaissance stricte des outils bibliographiques existant, à un apprentissage par cœur pourrait-on dire de ces répertoires.

Avec l'Internet, les moteurs de recherche et les annuaires disponibles imposent de s'interroger sur la pertinence de la démarche bibliographique. Les bibliothécaires doivent définir des itinéraires permettant d'accéder à des ressources. Rien ne sert par conséquent de construire des répertoires exhaustifs sur un sujet précis. L'objectif visé est davantage de mettre en adéquation les attentes du public et les réponses bibliographiques données.

- Catalogage

Le catalogage a constitué pendant longtemps la légitimité des fonctions des bibliothécaires. Ce bastion du métier est remis en cause par l'irruption et le développement des documents numériques. En effet, la seule description du document est désormais insuffisante, l'accès à l'information et aux documents virtuels se substituant à la possession physique. Les métadonnées permettent de baliser le document et de le repérer sur le réseau.

Les collections numériques : rupture ou continuité ?

Les documents numériques ont des spécificités propres. Ils sont par essence instables, fluctuants sur le réseau et non soumis à un contrôle éditorial a priori. Ces particularités influencent-elles particulièrement le traitement et la place des collections numériques en bibliothèque ?

- 1) Le traitement des collections numériques est en rupture avec celui des collections traditionnelles

D'une part, les métadonnées intégrées dans le document lui-même diluent la distinction document primaire, document secondaire.

D'autre part, l'Internet impose d'emblée de penser en terme de réseau et de coopération documentaire. Alors que la collection numérique, accessible à distance, peut être complètement partagée, les collections physiques n'imposent pas a priori une réflexion sur la mutualisation des ressources.

- 2) Les collections numériques s'intègrent cependant à l'ensemble de la collection de la bibliothèque

Pour les bibliothécaires, l'impératif à respecter est celui de la cohérence de la collection et ce quels que soient les supports (papier, cédéroms, en ligne...).

La formation professionnelle des bibliothécaires

Quelle évolution du métier de bibliothécaire se dessine dès lors ?

Les bibliothécaires sont conduits à utiliser de plus en plus fréquemment des outils non spécifiques au domaine bibliothéconomique. En effet, le balisage à l'aide de métadonnées, l'emploi de langage comme XML... appartiennent aux professionnels de l'information.

Les bibliothécaires ont des efforts particuliers à fournir afin de préserver les documents numériques sur le long terme. Pour les sites Internet, un travail de maintenance, proche de celui de récolement, et d'analyse de la pertinence du contenu doit être effectué. En outre, pour les documents possédés par la bibliothèque sur un support numérique, il s'agit de changer périodiquement les supports. Le travail de bibliothécaire est alors proche de celui du copiste du Moyen-Age.

Les structures de formation professionnelle proposent en plus des enseignements traditionnels de catalogage, de recherche documentaire... des initiations au langage XML, à l'utilisation des métadonnées. C'est un processus d'empilement qui est à l'œuvre. Mais, l'introduction de formations propres à la gestion et au traitement des documents numériques influencera nécessairement l'enseignement traditionnel.